

BULLETIN
DES
COMMISSIONS ROYALES
D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE.

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE — 1 et 2.



En vente chez M. HAYEZ,
Imprimeur de l'Académie Royale de Belgique,
112, rue de Louvain, 112.

BRUXELLES

1910

BULLETIN

DES

COMMISSIONS ROYALES

D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE.

BULLETIN
DES
COMMISSIONS ROYALES
D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE.

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE



BRUXELLES
IMPRIMERIE VAN LANGHENDONCK, RUE DES CHARTREUX, 68

1910



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS.

RÉSUMÉ DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCES

des 8, 15, 22 et 29 janvier; des 5, 12, 19 et 26 février 1910.

PEINTURES ET SCULPTURES.

Des avis favorables ont été émis sur les projets concernant :

1° L'exécution d'un calvaire triomphal pour l'église de Bouny (Liège); Eglise de Bouny.

2° Le placement d'un vitrail peint dans la fenêtre du bas-côté nord de l'église de Saint-Michel, à Gand (Flandre orientale); auteur, M. A. Verhaegen; Eglise de Saint-Michel, à Gand.

3° Le nouvel emplacement du monument des Installations Maritimes, place Saintelette, à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant); auteur, M. De Wever; Monument des Installations maritimes à Bruxelles.

4° La décoration picturale de l'église de Saint-Martin, à Élouges (Hainaut), sous réserve de tenir compte des observations du Comité des correspondants de cette province et de prévenir la Commission royale des Monuments dès que le Eglise de Saint-Martin, à Élouges.

premier panneau aura été exécuté, afin qu'elle envoie une délégation ; auteur, M. Dupont ;

Église
de Bailleul.

5° Le placement d'un vitrail dans l'église de Bailleul (Hainaut) ;

Église
de Bois-du-Luc.

6° L'exécution d'un chemin de la croix pour l'église de Bois-du-Luc, à Houdeng-Aimeries (Hainaut), sous réserve de remplacer les cadres en bois par d'autres en cuivre beaucoup plus simples ; auteur, M. Pirotte ;

Église
de Saint-Jean-
Baptiste,
à Gosselies.

7° Le placement de cinq vitraux dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Gosselies (Hainaut) ; auteur, M. Ladon ;

Église
de Celles.

8° L'exécution d'un vitrail pour la rosace du chevet du chœur de l'église de Celles (Hainaut) ; auteur, M. Ganton ;

Église
de Framont.

9° Le placement de vitraux peints dans l'église de Framont (Luxembourg) ; auteurs, MM. Bary et Hintzen ;

Église
de Notre-Dame,
à Termonde.

6° L'exécution de six vitraux peints pour l'église de Notre-Dame, à Termonde (Flandre orientale) ; auteur, M. Ladon.

Église
de Saint-Antoine
de Paloue,
à Anvers.

— Il a été procédé, le 6 janvier 1910, à la demande de la fabrique d'église de Saint-Antoine de Padoue, à Anvers, à l'examen des deux premières stations du chemin de la croix, peintes par M. Ern. Wante, dans la susdite église.

Les stations seront groupées deux par deux sur les murs des basses-nefs, formant frise au-dessus des confessionnaux.

Exécutées en couleurs mates, sur toiles marouflées au mur, ces peintures ont le caractère de la fresque.

Les personnages se détachent en teintes claires, mais solides, sur un fond bleu s'harmonisant parfaitement avec l'ensemble.

Quoique les compositions soient assez touffues, l'artiste a réussi à concentrer l'attention du spectateur.

Le sentiment est très noble, le dessin a du style et le coloris est fort distingué.

Ces deux premières stations promettent un chemin de la croix sortant de la banalité, d'une réelle valeur artistique, d'un caractère très religieux et capable d'impressionner le public.

La Commission royale exprime le désir de voir dorer, et peut-être relever de couleur, les moulures intérieures du cadre architectural en pierre blanche entourant ces peintures. Celles-ci seraient ainsi mieux soutenues et gagneraient en importance.

M. Wante pourrait être engagé à faire un essai dans ce sens.

— Il a été procédé, le 11 janvier 1910, à l'examen des maquettes des figures décoratives destinées à couronner l'avant-corps de la partie nouvelle de la façade de l'Hôtel de la Prévôté, rue de la Bride, à Bruges (Flandre occidentale).

Hôtel
de la Prévôté,
à Bruges.

M. van Ruymbeke, membre correspondant de la Flandre occidentale, assistait à cette inspection.

Ces maquettes, installées dans un terrain attenant à l'hôtel précité, avaient été préalablement recouvertes d'un enduit donnant au plâtre un caractère ancien.

Il résulte de cet examen que le groupe qui représente la Paix, ayant à sa droite le Commerce sous la figure de Mercure et à gauche une femme et des enfants tenant les attributs des Arts, manque totalement de proportions et de caractère monumental.

La statue centrale est particulièrement difforme ; elle est trop écrasée et les draperies manquent d'ampleur.

Ce groupe est de beaucoup inférieur à celui destiné à l'autre pignon.

D'après les déclarations de l'entrepreneur, présent à l'inspection, ces maquettes ont été examinées précédemment par feu M. De la Censerie, qui y fit faire de nombreuses corrections avant leur mise en place et qui après les jugea passables.

Cet entrepreneur n'étant pas à la hauteur de la tâche qui lui a été confiée, il y aurait lieu de l'indemniser et de charger un autre spécialiste de l'exécution de ces sculptures.

Le sculpteur J. Anthone, d'Anvers, paraît être à même d'assurer la bonne exécution de ce travail.

— Il a été procédé, le 15 janvier 1910, à l'examen d'un vitrail, récemment placé à titre d'échantillon par M. Bardenhewer, de Bruxelles, dans l'église de Saint-Remy, à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant).

MM. le chanoine Maere et Brunfaut, membres correspondants du Brabant, assistaient à cette inspection.

Il résulte de cet examen que cette verrière, placée dans le bas-côté sud de l'église, est d'une conception malheureuse et manque de translucidité. Les motifs architecturaux en sont pauvres, le coloris en est froid et opaque.

M. Bardenhewer, présent à l'inspection, a déclaré que son travail avait été modifié et accepté par M. l'architecte Veraart.

S'il en est ainsi, c'est regrettable, car ce vitrail détonne dans le beau cadre architectural qui l'entoure.

Dans cette même église se trouve exposé un échantillon de simili-mosaïque destiné à décorer les niches du triforium du transept.

Eglise
de Saint-Remy,
à Molenbeek-
Saint-Jean.

Cette décoration laisse à désirer ; le sujet qui représente saint Philippe est trop grand ; on pourrait le réduire d'un tiers de tête.

L'expression du visage est trop sévère.

Il serait désirable que le fond actuel fût remplacé par de l'or, dans le genre de ce qui se rencontre dans les mosaïques de Ravenne.

La fabrique d'église devra être invitée à faire exécuter dans la niche voisine un nouvel échantillon, en mosaïque véritable, d'après les indications précédentes.

A l'issue de la visite, l'attention s'est portée sur des bordures en pierre bleue reliant les contreforts extérieurs, et formant des puisards dans lesquels les eaux pluviales séjournent.

Il importera, pour la bonne conservation des maçonneries, de supprimer ces bordures et de continuer le trottoir jusqu'au pied des murs.

— Il a été procédé, le 18 janvier 1910, dans l'église de Geer (Liège), à l'examen d'une statue en bois représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, et mesurant environ 1 mètre de hauteur.

Eglise
de Geer.

Cette statue, qui semble dater du xvi^e siècle, est polychromée, mais d'une polychromie fort peu artistique.

La Vierge est couronnée et l'Enfant Jésus tient dans la main une colombe.

Les détails des cheveux et de la couronne sont particulièrement bien traités.

La Sainte-Vierge porte l'Enfant Jésus sur le bras droit et, chose étrange, elle penche du même côté, en dépit de toutes les règles de l'équilibre.

Conformément au désir exprimé par la Commission royale, cette statue sera dérochée et polychromée par un artiste du métier, en vue de sa conservation dans l'église.

Outre la statue décrite ci-dessus, l'église en possède d'autres, très intéressantes, semblant appartenir à la même époque.

Elles représentent saint Hubert, sainte Barbe, saint Antoine (celle-ci constitue assurément le plus beau spécimen de l'église) et un bas-relief représentant une *Pieta*.

Deux statues d'évêques, grandeur naturelle, n'ayant aucun attribut spécial, occupent une niche de chaque côté du fond de la nef.

Ces statues sont en bois, signées Virieux, et datées de 1748.

Un Christ en grandeur naturelle et sans grand mérite artistique occupe le porche de l'église.

L'édifice est fort petit et presque insuffisant pour les besoins du culte.

Il n'y aurait, dès lors, aucun inconvénient à supprimer les autels latéraux qui sont inemployés et à déplacer la chaire de vérité qui est actuellement inaccessible.

M. le curé a sollicité l'autorisation de remplacer la peinture fort mauvaise qui décore actuellement l'église, par une teinte crème renforcée aux saillies de l'ossature architecturale.

Un lambris en imitation de la pierre blanche entourerait l'église.

Les sujets décorant la voûte du chœur pourraient être conservés.

Des taches d'humidité se remarquant à la voûte de la nef, il serait nécessaire de réparer les toitures et les tuyaux de descente.

Un projet concernant les travaux précités sera soumis à l'avis de la Commission royale.

— Il a été procédé, le 26 janvier 1910, à l'examen des peintures murales en cours d'exécution dans le chœur de l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Wavre (Brabant); auteur, M. Cuypers.

Eglise
de Saint-Jean
Baptiste,
à Wavre.

Il résulte de cet examen que les observations faites lors de l'inspection précédente, n'ont pas produit tout leur effet.

Le ton gris des teintes plates est resté sec et mort.

Il y a cependant été remédié par un glaçage partiel. Il y aura lieu de continuer dans cette voie.

Il conviendra d'introduire çà et là quelques points d'or dans la décoration de la voûte.

L'encadrement des baies est réussi, mais il y aura lieu de donner aux plats des moulures une teinte plus foncée, pour bien marquer leur forme, et de remplacer la couleur verdâtre des seuils des fenêtres par la même teinte que celle des murs.

Parmi les échantillons de lambris, le choix s'est porté sur les tentures vertes. Celles-ci se rattachent mieux à l'ensemble.

Quelques taches rouges devront être introduites dans le dessin de ces draperies afin d'en rompre la monotonie.

Il serait désirable que des filets rouges fussent tracés au-dessus et au-dessous des litres portant les inscriptions et que la dureté des joints fût un peu atténuée.

M. le doyen a l'intention de pousser la décoration murale

jusqu'au transept; il soumettra un projet à l'examen de la Commission.

Église de
Sainte-Walburge,
à Furnes.

— Il a été procédé, le 27 janvier 1910, à l'examen de deux grands vitraux, placés dans le transept nord et dans le pignon occidental de l'église de Sainte-Walburge, à Furnes (Flandre occidentale); auteur, M. Ladon.

Le vitrail du transept représente Baudouin Bras de Fer apportant à Furnes les reliques de Sainte-Walburge, et l'apothéose du culte de la sainte.

L'autre vitrail est réservé au bienheureux Idesbald et représente le bienheureux assistant à un sermon donné par saint Bernard et sa présentation à l'archiduchesse Isabelle.

Il résulte de cet examen que ces deux verrières sont d'une exécution irréprochable et d'une grande beauté.

Il y a lieu conséquemment de liquider les subsides promis par le Département des Beaux-Arts en vue de cette entreprise.

Hôtel de ville
d'Hoogstraeten.

— Il a été procédé, le 8 février 1910, dans l'atelier de M. Boom, à Anvers, à l'examen des peintures décoratives historiques destinées à l'hôtel de ville d'Hoogstraeten.

MM. Vander Oudera, Rosier et le chanoine Laenen, membres correspondants de la province d'Anvers, assistaient à cette inspection.

Grande salle. Trumeau de fenêtre-esquisse.

Sujet : L'architecte Keldermans donne des indications aux corps de métiers devant le nouvel hôtel de ville d'Hoogstraeten; l'ensemble très pittoresque est approuvé sauf une réserve en ce qui concerne des motifs de balustres et autres accessoires du perron d'entrée, qui représentent des ajoutes qui ne sont pas de l'époque.

Décoration picturale du vestibule, esquisses.

Dans six panneaux étroits sont représentés des personnages historiques, quatre figures d'hommes et deux de dames, tous en pied et en costumes de l'époque.

Une observation est faite en ce qui concerne le portrait de Jan Van Cuyck, dont le fond ne s'accorde pas avec celui des autres portraits. L'artiste ayant remplacé les ciels des fonds par de la dorure, on l'engage à meubler ces fonds d'or par des nuages et des dessins ainsi qu'il est d'usage dans ce cas.

La délégation approuve aussi, en principe, les motifs de décoration proposés pour les panneaux surmontant les portes et fenêtres de la grande salle et du vestibule.

Les motifs peints sur fonds d'or gaufrés se composeront d'écussons, de phylactères entrelacés et complétés par des branchages de la flore décorative de l'époque.

Il est également convenu que des parties de coloration qui semblent un peu vives, seront harmonisées sur place dans l'exécution en grandeur définitive.

CONSTRUCTIONS CIVILES.

La Commission a émis un avis favorable sur les projets concernant :

1° La restauration de la salle des Pas-Perdus à l'hôtel de ville de Louvain (Brabant); architecte, M. Langerock.

Hôtel de ville
de Louvain.

L'attention de l'auteur est appelée sur l'arc supérieur de la balustrade; il y aurait lieu de remplacer l'arc ogival de la dernière étude par le plein cintre de la première.

Il serait désirable que l'étude de la frise projetée par le

peintre Dierickx fût reprise en vue de l'achèvement de cette salle;

Halles
d'Ypre.

2° La restauration de la tourelle occidentale des Halles d'Ypres (Flandre occidentale); architecte, M. Coomans;

Facades
Grand'Place,
à Lokeren.

3° Les travaux de restauration des façades nos 72 et 73, sises Grand'Place, à Lokeren (Flandre orientale), sous réserve qu'il sera tenu compte des observations mentionnées dans le rapport de M. l'architecte provincial du 4 janvier 1909; architecte, M. Van den Broucke;

Hôtel de ville
de Léau.

4° La dernière série de travaux de restauration à effectuer à l'hôtel de ville de Léau (Brabant), sous la réserve qu'au cours de l'exécution des travaux on reproduira exactement les pierres anciennes du perron et que la taille nouvelle de ces pierres sera rendue conforme à l'ancienne; architecte, M. Barbier;

Hôpital
de Roulers.

5° La construction d'une chapelle à l'hôpital de Roulers (Flandre occidentale), sous réserve que l'on tiendra compte, au cours des travaux, des observations présentées par M. l'inspecteur architecte provincial Viérin, dans son rapport du 25 novembre 1909.

Il conviendra, d'autre part, de supprimer les lucarnes prévues au campanile;

Hôtel communal
de Mouscron.

6° La construction d'un édifice destiné à divers services communaux à Mouscron (Flandre occidentale), sous réserve qu'il sera tenu compte des observations présentées par M. l'inspecteur architecte provincial Viérin, dans son rapport en date du 29 décembre 1909; architecte, M. O. Tanghe.

Porte maréchale,
à Bruges.

— Il a été procédé, le 11 janvier 1910, à un nouvel examen des travaux effectués à la Porte maréchale, à Bruges (Flandre occidentale).

M. van Ruymbeke, membre correspondant de la Flandre occidentale, assistait à cette inspection.

L'arc actuellement construit sous le gros mur de la tour a été fort ingénieusement exécuté, mais il n'offre pas le caractère requis.

Le côté Est de cette voûte pourrait à la rigueur être admis, mais le côté Ouest est malheureux; il serait bon de modifier les deux côtés suivant un projet unique.

M. l'inspecteur architecte provincial Viérin semble avoir trouvé une solution plus rationnelle et mieux conforme au style de l'ancienne porte et à l'esprit du moyen âge. Il remplace l'arc tortueux existant par un arc régulier au-dessus duquel les saillies de la tour ronde viennent retomber logiquement sur des encorbellements.

En ce qui concerne le projet de M. l'ingénieur de la ville Salmon, relatif à la construction d'une voûte dans le passage pour piétons, il paraît bien conçu et mérite d'être revêtu du visa.

La Commission estime toutefois qu'il conviendrait de diminuer légèrement la saillie de la corniche intérieure et de remplacer les trois assises de briques, dont elle se compose, par deux assises de pierres blanches profilées comme les pierres de l'ancien encorbellement que l'on remarque dans le dit passage.

ÉDIFICES RELIGIEUX.

PRESBYTÈRES.

Ont été revêtus du visa :

1° Le projet concernant la construction d'un nouveau presbytère, à 'S Heeren-Elderen (Limbourg), sous réserve

Construction
et restauration
de presbytères.

de revoir, au cours de l'exécution, le couronnement de la lucarne à la façade principale, ainsi que les hottes de cheminées des façades latérales ;

2° Le projet relatif à la construction d'un presbytère à Stall sous Coursel (Limbourg); architectes, MM. Martens et Lenertz ;

3° Le projet de restauration du presbytère de Becelaere (Flandre occidentale);

4° Le projet relatif au renouvellement des toitures du presbytère de Rœulx (Hainaut); architecte, M. Muller ;

5° Le projet concernant la restauration du presbytère d'Opheers (Limbourg); architecte, M. Meers ;

6° Le projet relatif à la construction d'un presbytère à Bioulx (Namur), sous réserve, au cours de l'exécution, de remplacer la brique des arcs de décharge par du moellonage; architecte, M. Morimont ;

7° Le projet concernant l'exécution de travaux aux presbytères de Messancy (Luxembourg); architecte, M. Lamy ;

8° Le projet relatif à la construction d'un nouveau presbytère à Westmeerbeek (Anvers); architecte, M. Taeymans ;

9° Le projet concernant la construction d'un presbytère à Poupehan (Luxembourg); architecte, M. Lamy.

La Commission exprime toutefois le vœu de voir remplacer la brique par des moellons dans les parements des façades.

ÉGLISES. — CONSTRUCTIONS NOUVELLES.

La Commission a émis un avis favorable sur les projets concernant :

Eglise
de Haesrode
sous Bierbeek.

1° La construction d'une tour à l'église de Haesrode sous Bierbeek (Brabant); architecte, M. Langerock ;

2° La construction d'une chapelle à Bourgimont, commune de Freux (Luxembourg), sous réserve que l'on se conformera, au cours de l'exécution, aux observations du Comité d'art chrétien; architecte, M. Cupper;

Chapelle
de Bourgimont
(commune de
Freux).

3° La construction d'une église à Sovet (Namur), sous réserve que l'on disposera la sacristie de façon qu'elle n'entoure plus le chœur.

Église
de Sovet.

Ce changement permettra d'agrandir les fenêtres de l'abside et d'éclairer, davantage, celle-ci.

On devra enlever la maçonnerie de la tourelle d'escaliers, afin de pouvoir diminuer l'élancement trop important de la flèche; architecte, M. Louwers-de Cerf.

Ainsi que sur les dessins d'objets mobiliers destinés aux églises de :

Objets mobiliers
d'églises.

4° Steenkerque (Hainaut), portail et jubé;

5° Milmort (Liège), tables d'autels.

Il y aura lieu, au cours de l'exécution, de réduire, si possible, les dimensions des monogrammes et des médaillons des tombes;

6° Stoumont (Liège), armoires et chemin de la croix;

7° Vivegnies (Liège), banc de communion;

8° Termonde (Flandre orientale), église Notre-Dame, autel et candélabres;

9° Méry sous Tilff (Liège), autels latéraux, armoire.

Il y aura lieu, au cours de l'exécution des autels latéraux, de supprimer au milieu de la predella, l'élévation figurée sur le plan;

10° Saffelaere (Flandre orientale), croix triomphale;

11° Paliseul (Luxembourg), ameublement;

12° Bailleul (Hainaut), ameublement.

TRAVAUX DE RESTAURATION.

Le Collège a visé les projets concernant :

Eglise
de Notre-Dame,
à Bruges

1° La restauration de la chapelle « Lanchals » et de la sacristie de l'église de Notre-Dame, à Bruges (Flandre occidentale); architecte, M. Viérin;

Eglise
de Borloo.

2° L'agrandissement de l'église de Borloo (Limbourg); architectes, MM. Martens et Lenertz;

Eglise
de Bocholt.

3° Le déplacement de la tour de l'église de Bocholt (Limbourg), système Morglia.

Il y aura lieu, au cours des travaux, de tenir compte des recommandations consignées au rapport de M. l'architecte provincial, en date du 20 novembre 1909;

Eglise
de Chockier.

4° L'agrandissement de la sacristie de l'église de Chockier (Liège); architecte, M. Fastré;

Eglise
d'Orgeo.

5° L'exécution de travaux à l'église et au presbytère d'Orgeo (Luxembourg), sous réserve qu'au cours de l'exécution de la clôture, on diminuera la section des pilastres, tout en les haussant de 40 centimètres; architecte, M. Bichard;

Temple
protestant
de Pâturages.

6° L'aménagement du temple protestant de Pâturages (Hainaut); architecte, M. Bodson;

Eglise
de Berchem-
Saint-Laurent.

7° L'exécution de travaux de restauration à l'église de Berchem-Saint-Laurent (Brabant); architecte, M. Foucart;

Eglise
de Saint-Jean-
Baptiste,
à Wavre.

8° La troisième série de travaux à effectuer à l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Wavre (Brabant); architecte, M. Langerock;

Eglise
de Geer.

9° Les travaux de réparation à effectuer à l'église de Geer (Liège);

10° La restauration de l'église d'Hennuyères (Hainaut); Eglise d'Hennuyères.
architecte, M. Charbonnelle.

La Commission estime, d'accord avec le Comité provincial des correspondants du Hainaut, que les travaux qui s'appliquent à la coupe longitudinale de l'église devront faire l'objet d'un projet spécial de restauration de la nef;

11° La restauration des contreforts de la tour de l'église de Cobbeghem (Brabant); architecte, M. De Bruyne; Eglise de Cobbeghem.

12° La restauration du chœur de l'église de La Hulpe (Brabant); architecte, M. Caluwaers; Eglise de La Hulpe.

13° L'agrandissement et la restauration de l'église de Steenhuffel (Brabant), sous réserve de se conformer aux observations du rapport de M. l'architecte provincial, en date du 1^{er} décembre 1909; architecte, M. Meyns; Eglise de Steenhuffel.

14° Les travaux à exécuter à l'église de Jemelle (Namur); architecte, M. Dehau; Eglise de Jemelle.

15° La restauration des toitures et la construction d'un porche à l'église de Rameignies-Quevaucamps (Hainaut), sous réserve, au cours de l'exécution du porche, de tracer l'ogive du dessus de la porte parallèlement à l'ogive actuelle dans le sens des lignes crayonnées sur le plan.

Il conviendra également de rectifier le dessin des gouttières conformément au croquis tracé au crayon sur les plans; architecte, M. Van Laethem;

16° Les travaux de consolidation de la tour d'Odrimont (Liège); architecte, M. Jamar; Tour d'Odrimont.

17° La restauration de l'église de Thollembeek (Brabant), sous réserve de se conformer, au cours des travaux, aux observations du rapport de M. l'architecte provincial; architecte, M. Van den Bempde; Eglise de Thollembeek.

Eglise
de Deynze.

18° La restauration des boiseries de l'église de Deynze (Flandre orientale); sculpteur, M. Hullebroeck;

Eglise
de Dilsen.

19° La démolition de l'ancienne église de Dilsen (Limbourg), sous réserve que l'on conservera le chœur pour servir de chapelle du cimetière.

Le maître-autel en style Louis XIV y serait conservé;

Eglise
de Ciptet.

20° L'agrandissement de l'église de Ciptet (Liège).

La Commission ne voit rien qui s'oppose à ce que l'auteur maintienne les maçonneries sur les arcs remplaçant un charpentage en bois, mais elle l'engage à faire, au lieu de simples portes prévues dans ces maçonneries, des ouvertures d'évidement telles qu'elles sont tracées au crayon sur les dessins coupes.

Le Collège estime, en outre, que les porte-à-faux figurant dans la coupe transversale A-B, devront disparaître et être remplacés par des colonnes supportant les arcades du transept sous les nervures de la voûte;

Eglise
de Notre-Dame,
à Anvers.

21° Le compte rendu des travaux de restauration exécutés pendant le premier semestre 1909 au vaisseau de l'église de Notre-Dame, à Anvers; architecte, M. Bilmeyer;

Eglise
de Steenkerke.

22° La restauration et l'agrandissement de l'église de Steenkerke (Flandre orientale), après avoir examiné la question d'une façon approfondie et avoir entendu l'architecte, M. Hoste, au cours d'une de ses réunions.

La Commission estime qu'il n'y a lieu ni de dégager complètement toute la tour ni de rétablir de chaque côté de celle-ci le bras de l'ancien transept roman.

La raison en est qu'aux yeux de la majorité du Collège l'agrandissement de l'église vers l'ouest moyennant le réta-

blissement de la croix latine, ne devrait se faire que si l'on possédait des documents architecturaux positifs.

En l'absence de ceux-ci, mieux vaut se contenter, comme l'a fait M. Hoste, des portions existantes de l'église, quoiqu'elles aient été construites à des époques différentes et se borner à mettre bien en évidence les restes romans au sujet desquels aucun doute n'est possible.

Les prescriptions suivantes répondent notamment aux questions importantes soulevées par M. Hoste dans son remarquable mémoire justificatif :

1° Les arcades intérieures anciennes seront maintenues intactes ;

2° Les traces de l'ancienne baie, qui se voit au-dessus du porche, seront conservées ;

3° La brique jaune du pays sera employée dans les constructions nouvelles ;

4° L'arcade au-dessus du jubé ainsi que les portes s'ouvrant sous la tour seront en style roman ;

5° La corniche de la tour sera modifiée comme le propose M. l'architecte provincial Viérin, mais la hauteur entre la corniche et la clef des fenêtres immédiatement inférieures, sera maintenue.

Il devra être tenu compte au cours des travaux de tout ce qui précède.

— Il a été procédé, le 4 décembre 1909, dans l'église de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles (Brabant), à l'examen d'un lot de dentelles hors d'usage, que le conseil de fabrique désire vendre au Musée de l'Etat pour la somme de 2,000 francs.

Il résulte de cet examen que rien ne s'oppose à cette

Eglise
de Notre-Dame
de la Chapelle,
à Bruxelles.

cession, d'autant plus que ces dentelles ne sont plus employées à l'église et qu'en raison de leur vétusté, elles sont exposées à se détériorer dans les magasins de l'église.

Eglise
de Ruddervoorde.

— Il a été procédé, le 27 décembre 1909, à la demande des autorités fabriciennes, à l'examen de l'église de Ruddervoorde (Flandre occidentale), en vue de la restauration et de l'agrandissement de celle-ci.

Il résulte de cet examen que le chœur et le transept de l'église ont été reconstruits il y a une trentaine d'années environ.

Les trois nefs non restaurées n'ont pas la moindre valeur.

L'église est devenue insuffisante pour une population de 5,000 à 6,000 habitants.

La tour, qui semble dater de la fin de la deuxième période de l'art ogival, a été restaurée vers la fin du XVIII^e siècle.

Cette tour est flanquée aux quatre angles de tourelles d'une belle allure, offrant des détails pleins d'intérêt et d'élégance.

Les nefs se trouvant très en contrebas du transept et du sanctuaire, qui ont été par trop surhaussés, il y a lieu de mettre les premières au niveau des secondes et, par suite, de surélever la tour d'un étage.

On n'introduira, dans cette partie surélevée de la tour, aucun nouvel élément architectonique, afin de conserver à celle-ci la même silhouette.

M. l'architecte Carette s'est engagé à employer, au cours de l'exécution, des matériaux de qualité et de tonalité similaires à ceux employés pour la partie ancienne.

Il a modifié le projet de la tour dans le sens qui résulte

des observations précédentes et de ce qui lui a été indiqué sur place.

Cette modification constitue la variante n° 1.

— Il a été procédé, le 4 janvier 1910, à l'inspection des boiseries de l'église de Ninove.

Eglise
de Ninove.

MM. Van Biesbroeck et De Ceuleneer, membres correspondants de la Flandre orientale, assistaient à cette inspection.

Il résulte de cet examen que les taches, que l'on découvre çà et là sur les boiseries, ne semblent pas provenir de l'humidité, mais paraissent être plutôt le résultat du patinage du bois.

Ces taches donnent aux boiseries un caractère spécial qui augmente encore leur valeur.

Ces boiseries admirables sont parfaitement bien conservées; quelques doigts et une main manquent aux bas-reliefs.

On devra remettre en place, le plus tôt possible, les terminaisons en volute des acanthes qui s'enroulent à la partie inférieure des cadres et qui sont actuellement conservées, afin de ne point les égarer.

Ce travail devra être effectué par un homme consciencieux et connaissant bien son métier.

Il y aurait lieu, en vue d'écarter l'humidité des murs de l'église, d'établir tout autour de celle-ci un trottoir de 0^m80 à 1 mètre de largeur et de se rendre compte du mauvais état des gouttières et des tuyaux de descente des eaux pluviales.

L'examen des maisons attenantes à l'église a démontré que leur conservation ne s'impose guère.

Une de ces constructions, cependant, celle touchant à

l'ancienne porte, revêt un caractère ancien et mérite d'être conservée.

Il y aurait lieu de l'aménager en dépôt mortuaire pour le cimetière en cours d'agrandissement autour de l'église.

POUR LE MEMBRE-SECRÉTAIRE :

Le Secrétaire adjoint,

J. HOUBAR.

Vu en conformité de l'art. 25 du règlement.

Le Président,

CH. LAGASSE-DE LOCHT.

L'ARCHITECTE DE L'ÉGLISE DES JÉSUITES

A ANVERS

En 1615 furent entamés les travaux de l'église que les Pères de la Compagnie de Jésus avaient entrepris d'ériger à côté de leur maison professe, sur un vaste terrain qu'ils avaient dû approprier en démolissant des maisons, en modifiant la voirie et en voutant les canaux qui le traversait. Le temple fut solennellement consacré le 12 septembre 1621, par l'évêque d'Anvers, Malderus. Les deux chapelles latérales furent édifiées peu après et ouvertes au culte quatre ans plus tard.

En 1718, une catastrophe imprévue provoqua la ruine presque complète du temple et des richesses artistiques qu'il renfermait. Un incendie allumé par le feu du ciel détruisit l'église, n'épargnant que la tour, le chœur, la façade et les deux chapelles latérales.

Nous ne nous arrêterons pas ici à décrire en détail l'ordonnance première de ce temple, à énumérer les riches surcharges ornementales de sa façade, à admirer la hardiesse harmonieuse de sa tour, à rappeler les peintures dont le grand Rubens avait enrichi les voûtes intérieures, à préciser enfin quel fut l'état primitif des constructions et quelles furent les parties, reconstruites après l'incendie, qui sont parvenues jusqu'à nous. Pareille tâche a été

maintes fois entreprise; plusieurs écrivains l'ont à diverses époques exécutée, et nous ne pourrions que les répéter en renouvelant ce travail.

Notre but est plus modeste.

Des restaurations urgentes doivent être exécutées à la façade et à la tour de l'église Saint-Charles Borromée. Malgré des réparations successives antérieures, des dommages sérieux partout apparaissent. Des fragments de sculptures, des pierres et d'autres matériaux sont tombés sur la voie publique. Des mesures conservatoires immédiates s'imposent. Dans ce but, la fabrique d'église a prié le Comité provincial de la Commission royale des Monuments d'étudier sans délai la situation. C'est pour répondre à cette invitation, qu'avec nos collègues de ce Comité, nous nous sommes rendu sur place, et, comme eux, nous avons pu constater la nécessité de travaux de restauration. Mais en même temps notre attention a été particulièrement attirée par le monument lui-même, par son histoire, par son architecture.

Notre collègue, M. l'architecte H. Blomme, l'auteur du projet d'édification dans l'enceinte de l'Exposition de Bruxelles de la maison de Rubens, ayant dû, pour l'exécution de ce travail, se livrer à de longues études et à des recherches spéciales au sujet des principes architectoniques qui avaient présidé à l'édification de cette demeure fastueuse et qui avaient eu pour auteur le grand peintre lui-même, nous fit part des concordances étonnantes qu'il constatait entre certaines tendances et certaines influences, dont il retrouvait les résultats aussi bien dans l'ancienne église des Jésuites que dans le palais de l'artiste. Sa conviction était

que Rubens, dans une proportion peut-être importante, avait participé à l'édification de la première.

Déjà, il y a quelques années, dans un cercle d'amis, il avait développé ce thème et avait conclu à une intervention puissante de Rubens dans l'édification de l'église des Jésuites. Lors de la récente visite faite à ce temple, il nous exposa ses idées, ce qui nous engagea à étudier plus particulièrement et à tâcher d'apporter une solution à ce problème artistique. Nous résumerons brièvement ici le résultat de nos investigations.

I

Quel est l'auteur des plans de l'église des Jésuites? Dans les *Acta sanctorum* (1), un contemporain, le savant bollandiste Heuschenius, décrivant la nouvelle église, écrit : *Habet Antverpiæ societas Jesus ad domum professam, ut vocamus, templum vetusti operis magnificum Ligustico marmore aedificatum, cuius templi et speciem secundum Vitruvianas praeceptiones (secus atque vulgo fit in his regionibus ubi gothicae substructiones præhabere solent) delineavit, et fundamenta anno MDCXV jecit Franciscus Aguillonius rector postremus collegii quod eatenus steterat.*

L'affirmation est catégorique; les plans auraient été dressés par le recteur du collège des Jésuites, le père François d'Aguillon, et c'est sous sa direction qu'auraient été construites les fondations de la nouvelle église.

(1) Edition Palmé, tome I, Mars, p. 24.

Dans l'obituaire de la Compagnie de Jésus se retrouve la mention de :

R. P. Franciscus Aguilionius bruxellensis, obiit Antverpie 20 Martii 1617, aet 50, rel. 31 (1).

François Aguilon ou d'Aguillon, fils de Pierre d'Aguillon, secrétaire du roi Philippe II, naquit à Bruxelles le 4 janvier 1567. Après avoir étudié la philosophie à Douai, il entra en 1586 dans la Compagnie de Jésus. C'est à Anvers qu'il passa la plus grande partie de son existence, ayant successivement rempli les fonctions de professeur de théologie, de vice-recteur et enfin de recteur du collège qu'y possédait son ordre. Il s'occupa également de sciences, et publia un ouvrage traitant d'optique, mais s'adonna surtout à l'architecture, science dans laquelle il semble avoir acquis une expérience toute spéciale. On lui doit les plans de l'église des Jésuites à Mons et des bâtiments du noviciat avec sa chapelle, à Tournai. Il mourut à Anvers, le 20 mars 1617 (2).

Le P. Daniel Papebrochius, dans ses *Annales antverpienses*, attribue également à d'Aguillon la paternité de l'église des Jésuites, et cette allégation fut pendant longtemps acceptée sans conteste.

Alph. Wauters allirma dans ses *Études et anecdotes relatives à nos anciens architectes* (3) que « C'est à celui-ci (Jean d'Aguillon), profès de la Compagnie à Anvers, comme le déclare le savant Heuschenius, qu'on doit la construction

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, Vol. V, 253.

(2) JOSEPH BRAUN, S. J., *Die Belgischen Jesuitenkirchen*.

(3) 1885, p. 63.

totale de l'église et du couvent de cette ville, et en particulier de la façade de l'église, en pur style borroménien (ou de Saint-Charles Borromée), avec petites niches, fenêtres à chambranles tourmentées, rinceaux, cartouches, festons, coquilles, motifs sculptés, emblèmes, amortissements et torchères ».

L'affirmation est catégorique et réfute anticipativement toutes les objections; elle aurait néanmoins méritée d'être confirmée par quelques preuves positives.

A.-G.-B. Schayes, à son tour, imprimait dans son *Histoire de l'Architecture en Belgique* (1) : « En 1614 ou 1615, les Jésuites d'Anvers entreprirent la construction de leur magnifique église dont les plans avaient été dressés par leur propre recteur, le père François Aguilion, de Bruxelles. Quoiqu'un des plus beaux temples que la Compagnie de Jésus possédât dans l'Europe entière, et, sous le rapport de la richesse des matériaux, sans nul doute, la plus splendide de toutes les églises qui s'élevèrent en Belgique, le monument fut terminé en moins de six ans, et consacré en 1621. »

Dans la *Geschiedenis van Antwerpen*, de Mertens et Torfs, nous lisons encore (2) : « Toen alles gereed was, werd in de maand April 1614, onder de bescherming van den raad, de eerste steen gelegd door Franciscus Aguilionius, rector van het kollegie, en wegens zyne wiskundige werken bekend. (N. Doch Papebrochius zegt dat de eerste steen slechts in het jaer 1615 werd gelegd.)

(1) Vol. IV, p. 183.

(2) Vol. V, p. 391.

Et plus loin : *Volgens Papebrochius hat Aguillonius zelf de teekening van den tempelbouw gegeven... De schryver meldt niet of Aguillonius ook de teekening van den gevel maehte.*

A la suite de ces auteurs, la plupart des écrivains modernes qui s'occupèrent de l'église des Jésuites, attribuèrent au Père d'Aguillon l'honneur d'en avoir dessiné les plans. Dans l'ouvrage si documenté et si copieusement enrichi de renseignements inédits, consacré à l'histoire des églises de la Compagnie de Jésus dans nos provinces, le R. P. Braun constate que dans sa tâche d'édification le Père d'Aguillon fut aidé par divers coadjuteurs; voici comment il s'exprime à ce sujet : *Dort arbeitete er gemeinsam mit Bruder Hoeimaker, hier mit Bruder du Blocq. Zu Antwerpen stand ihm seit frühjahr, sicher aber seit herbst 1613 Bruder Huyssens zur seite* (1).

II

Der hervorragendste aller architecten aus dem Orden, écrit le Père Braun, welche im gegensatz zu Hoeimaker und du Blocq als Vertreter der Renaissance erscheine, ist der Laienbruder Peter Huyssens.

Pierre Huyssens ou Hegius naquit à Bruges le 6 juin 1577. Il entra en 1597 dans la Compagnie de Jésus, et fut envoyé à Tournai, puis à Douai pour s'initier aux services qu'il avait à rendre. Séjournant ensuite à Maestricht, il s'occupa des projets d'édification d'une nouvelle église, et à partir de ce moment, il s'adonna entièrement, dans les divers collèges de la Compagnie de Jésus, à la direction de travaux du

(1) *Die Belgischen Jesuitenkirchen*, p. 113.

même genre. A la fin de l'année 1612, il arriva à Anvers, et nous verrons bientôt quelle fut la tâche qu'il y accomplit. Plus tard, il fut appelé à ordonner ou à diriger l'édification des collèges ou des églises de la Compagnie de Jésus à Bruges, à Namur, et peut-être à Bruxelles. Toutefois, on accusa à cette époque Huysens de prodiguer dans ses constructions architectoniques un luxe peu en rapport avec les règles conventuelles. A la suite de ces reproches, il dut abandonner la tâche à laquelle il s'était presque entièrement consacré depuis quelques années. Toutefois, en 1626, à la demande expresse de l'archiduchesse Isabelle, qui voulut absolument lui confier l'érection d'une nouvelle chapelle au palais de Bruxelles, il fut envoyé à Rome pour y étudier les monuments italiens. En 1627, il était revenu dans sa patrie et s'occupa de la construction de la chapelle du palais, puis d'autres travaux que lui demanda le comte de Warfusée. Deux ans plus tard, l'abbé de Saint-Pierre au Mont Blandin, à Gand, obtint que Huysens fit les plans de la nouvelle église conventuelle ; il en dirigea l'édification jusqu'en 1633. Il mourut le 6 juin 1637 (1).

Le rôle considérable que le frère Huysens avait joué dans la construction de l'église d'Anvers, quoique paraissant ignoré par les premiers écrivains dont nous avons reproduit les mentions à propos du Père d'Aguillon, ne fut cependant pas entièrement oublié.

En 1718, lors de l'incendie de l'église, une plaquette fut imprimée, destinée à commémorer le souvenir de cette catastrophe ; on y commit une étrange erreur en citant le

(1) BRAUN, *loc. cit.*, p. 105.

nom de Huysmans au lieu de Huyssens, et en y rappelant la magnificence du temple *die pater Huysmans gheest en kundigh bouw verstandt ghebaert heeft*.

Il y a lieu de faire remarquer ici que l'auteur de cet écrit, imité du reste par nombre d'écrivains de cette époque et actuels, parle du Père Huyssens, tandis que le célèbre architecte ne doit être qualifié que de Frère, n'ayant jamais été prêtre, ni religieux profès, mais simple frère jésuite.

La description de l'église Saint-Ignace se retrouve dans la *Chronyke van Antwerpen*, éditée en 1775 chez Rouveroy, et dès le début de la notice qui lui est consacrée, il est affirmé que : *Hebbende Petrus Huyssens dit werk gedirigeerd*. Même note dans le *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, de Descamps : « C'est le frère Huyssens qui a été chargé de la conduite de cet édifice ». Cette affirmation se trouve dans tous les guides d'Anvers édités en français à la fin du xviii^e siècle ; on peut, en effet, y lire au sujet de l'église des ci-devant Jésuites que « Pierre Huyssens a dirigé cet ouvrage. » Les guides rédigés en français et en flamand, édités au commencement du xix^e siècle par Ville, s'inspirent de la description de Descamps, et répètent à leur tour que « c'est le frère Pierre Huyssens qui a été chargé de la conduite de cet édifice ».

Il existe une gravure très connue, reproduisant la vue en grand format de la façade de l'ancienne église des Jésuites ; elle a été encartée dans un grand nombre de publications. Elle porte alors pour titre :

Frontispicium domus professae Societatis Jesu Antverpiensis.

(1) *Die Belgischen Jesuitenkirchen*, p. 111.

En 1877, lors de l'Exposition de l'œuvre de P.-P. Rubens, on put voir un exemplaire, signé *A. V. B.*, appartenant à M. Th. Van Leries et portant imprimée l'inscription complémentaire suivante :

Petrus Huyssens brugensis Socius Jesu architectatus est. Joannes de la Barre imagium pictor delineavit, in aere sculpsit et excudit (1).

Nous ne savons si cette dernière mention a été exactement reproduite, mais dans la chambre des marguilliers de l'église Saint-Charles est également conservé un exemplaire encadré de cette gravure; la signature est conçue comme suit :

Joannes de la Barre vitrearum imagium pictor delineavit et in aere sculpsit.

L'auteur de cette œuvre est, en effet, le célèbre peintre verrier Jean de la Barre, qui s'adonna également à la gravure et burina, en 1645, la planche dont il est ici question.

Enfin, l'album de dessins et de plans, conservé dans les archives de l'église Saint-Charles actuelle, répète à chaque page le nom du frère Huyssens. Nous en reparlerons plus loin en détail.

Nous ne pouvons mieux qualifier le rôle que joua Huyssens comme architecte qu'en reproduisant ici l'appréciation qu'en donne le R. P. Braun :

Bruder Huyssens war unzweifelhaft ein sehr hervorragender architekt. Die Jesuitenkirchen zu Antwerpen, Brugge

(1) L'œuvre de P.-P. Rubens. Catalogue de l'Exposition Seconde édition, n° 1002.

und Namur und die abteikirche St Pierre zu Gent lassen ihn Francart und Koeberger, den bedeutendsten architekten des damaligen Belgiens, zum mindesten als ebenbürtig erscheinen. Sein werk ist insbesondere der thurm der Antwerpener professhauskirche, der schönste turm, den die Renaissance auf belgischem boden schuf, ein turm, den v. Bezold einen der schönsten turme der ganzen Renaissance nennt und den man als werk der grossen Rubens hinzustellen kein bedenken getragen hat.

III

Les divers auteurs, dont jusqu'ici nous avons énuméré les témoignages, ont attribué la paternité des plans de l'église Saint-Ignace, les uns au Père d'Aguillon, les autres au Frère Huysens. Il en est enfin un bon nombre qui insinuent ou affirment que l'architecte de cette œuvre ne serait autre que l'illustre peintre P.-P. Rubens.

Examinons quelques-uns de leurs témoignages.

L'année même du funeste incendie qui détruisit en grande partie l'église des Jésuites, parut à Anvers une plaquette en vers, illustrée d'une planche représentant la catastrophe, et destinée à conserver le souvenir de cet événement. Cet ouvrage portait pour titre :

Klaegende dicht over het onverwacht en schrickelyk verbranden tollen gronde van den overschoonen en vermaerden tempel Godts van het huys der professien van de Societeyt Jesu, etc. (1).

(1) Antwerpen, J.-P. Robyns, 1718, in-4°.

Un passage est consacré aux constructeurs de l'église ; en voici la reproduction :

T'is noch niet uyt geklaeght, den arendt zyn wy quydt,
Die het al overvloogh, soo in als naer syn tydt.
Diën Rubbens, die het al in const quam t'overswieren,
Heeft in syn tydt den prael des gevels helpen cieren,
Die pater Huysmans gheest en kunligh bouw verstandt
Ghebaert heeft, en ter plaets soo loffelyck gheplant,
Daer hy (Godt lof) noch staet, uyt Rubbens breyn den thoren
(By t'vriendelyck toverstaen van Huysmans) is gheboren,
Waer aen den blixem deed' een proef van syn gheweldt,
Heeft van een kleyn pilaer een stuck ter aerd' gheveldt.

J.-C. Diercxsens décrivant l'église dans son recueil
Antverpia Christo nascens et crescens (1), écrit :

*Summum altare, Rubeniana manu delineatum, habet
quatuor tabulas pictas, quae variis anni temporibus in ea
visuntur.*

Dans une petite chronique qui fut imprimée à Anvers, vers la même époque, chez de Roveroy, nous trouvons une pièce composée à l'occasion de la réouverture de l'église restaurée après l'incendie, comme le prouve son titre :
*De nieuwe opgeboude kercke der eerweerdige paters vande
Societeyt Jesu... gesloten geweest synde zedert het schrickelyck
afbranden 18 Juli 1718, 1 jaer, 3 maenden en 19 daghen,*
et dans laquelle l'auteur anonyme constate :

Had Satan macht gehad van alles neer te smyten
Hoe had' hy niet gevlaemt op de sodalityten?
Hy had de schoon capel Maria toegeweyt,
En aen Ignatius ind'asschen al geleyt,
Dan was de sacristye en wyt beroemden toren
Door Rubbens afgemalt met eenen al verloren.

L'intervention de Rubens est également affirmée dans
l'Histoire de la vie de P.-P. Rubens, que fit éditer

(1) Vol. VII, p. 145, 1773.

J.-F.-M. Michel⁽¹⁾, lorsque décrivant les richesses artistiques de l'église, il conseille au lecteur : « Avant d'entrer dans cette église, il est digne d'admirer son frontispice, bâti selon le plan que Rubens traça conjointement avec celui de l'église et toutes les décorations intérieures ; savoir : le chœur, deux chapelles et leurs autels, pour lesquels il appropria les matériaux déjà formés en marbre blanc, noir et jaspé, destinés pour une mosquée turque, pris par les Espagnols sur un corsaire d'Alger, commis pour les transporter à Constantinople et ensuite conduits à Cadix, où cette prise fut vendue et achetée par un marchand d'Anvers y établi, qui l'envoya à ces célèbres pères. Rubens ayant examiné l'étendue de ces matériaux, parmi lesquels il trouva 58 colonnes de marbre blanc, proposa d'établir dans cette église un entablement séparant la moitié de la hauteur des petites nefs et se fermant au dos du frontispice, pour former un second temple dans le premier ; au bas il incrusta les pilastres de jaspe et les murailles de dessins, exécutés en différents marbres, le tout en symétrie, de manière que par l'abondance et la somptuosité de ces matières il en construisit un second temple d'Ephèse. »

Nous ne savons à quelle source l'auteur a puisé les renseignements relatifs à l'origine des matériaux de construction de l'église, et il nous semble que, jusqu'à preuve du contraire, cette origine est fort sujette à caution. Quoi qu'il en soit, le même texte que nous venons de citer est traduit dans un autre ouvrage imprimé à la même époque : *Historische levensbeschryving van Petrus-Paulus Rubbens*, etc. (2).

(1) Bruxelles, De Bel, 1771, p. 96.

(2) Amsterdam, J. Smit, 1774, p. 111.

La description de l'église se retrouve aussi dans la grande *Chronyke van Antwerpen*, qui vit le jour en 1775 (1). En voici un passage :

Het aenzigt vanden bouw der kerke door Rubbens geordoneerd is zeer rykelyk zynde vercierd door menigvuldige statuen ende andere ornamenten, hebbende Petrus Huysens dit werk gedirigeerd. De kerke inkomende zal men terstond gaen naer de capelle van de H. Maget geheel van differenten marmer gemaekt glinsterende door luyster, en rykelykheyd van alle kanten, zynde geheel van de ordonnantie van Rubbens... Op de bibliotheque ziet men... de teekeninge van den bouw der kerke door Rubbens. De eerste teekeninge vanden hoog^n autaer door Rubbens. Eene teekeninge met de penne door Rubbens zynde van de capelle van Onze Lieve Vrouwe.

Descamps, à son tour, dans le *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* (2), consacre un chapitre à : « l'église des ci-devant Jésuites, à présent l'église de Saint-Charles Borromée. » Nous y relevons ces renseignements : « Le portail au dehors, jusqu'à l'entablement, est bâti sur les dessins de Rubens, le reste est lourd et trop surchargé d'ornements ; c'est le frère Pierre Huysens qui a été chargé de la conduite de cet édifice. En entrant dans l'église, au milieu de la petite nef, à la droite, on trouve la chapelle de la Vierge revêtue entièrement de marbre de différentes couleurs, décorée avec richesse sur les dessins de Rubens. Le maître-autel et tout le chœur sont de marbre, décorés sur les dessins de Rubens. »

(1) T'Antwerpen by J.-G.-J. de Roveroy, 1775, p. 64, in-f°.

(2) Nouvelle édition, Paris, 1792, p. 165.

Toutes les descriptions d'Anvers que l'on retrouve dans les guides imprimés en français à la fin du xviii^e siècle, sont tout aussi catégoriques. Elles affirment que : « La façade de l'église ordonnée par Rubens est très riche, étant ornée de plusieurs statues et autres ornements. »

Si nous passons maintenant au siècle suivant, et si nous consultons le *Voyage historique et pittoresque fait dans les ci-devant Pays-Bas*, etc., par Paquet-Syphorien (1), nous relevons la mention suivante :

« Entre les églises d'Anvers qui m'ont paru dignes d'attirer l'œil du voyageur, je ne puis assez recommander celle du collège des Jésuites, nommés les Grands Jésuites, en opposition avec ceux qu'on appelait ici les Petits Jésuites. Cette magnifique église avec sa charmante tour, a été entièrement construite sur les dessins et sous la direction du grand Rubens même. La tour est généralement reconnue pour une production merveilleuse de l'architecture.

» Quant à l'église, il passe pour constant que, quelque belle qu'en soit la façade, Rubens a jugé qu'elle n'était pas assez élevée en proportion de sa largeur, et qu'en conséquence, pour rendre ce défaut moins visible, il a fait construire, en face de l'église, un bâtiment qui par sa proximité empêche que le spectateur puisse se placer dans l'éloignement nécessaire pour bien saisir le véritable effet du frontispice trop surbaissé.

» En revanche, cet habile homme avait employé les ressources de son art, avec le succès le plus complet, à orner l'intérieur de ce beau temple, où tout était en

(1) Paris, F. Didot, 1813, vol. II, p. 76.

marbre, jusqu'aux plafonds même, lesquels, aussi bien que les autels et les murs, étaient décorés avec profusion par les ouvrages immortels de ce grand artiste. »

Tous les guides d'Anvers, rédigés tant en français qu'en flamand, et que publia Ville, au commencement du xix^e siècle, s'inspirent du « Voyage pittoresque » de Descamps, et répètent les allégations de ce dernier : « Le portail au dehors jusqu'à l'entablement est bâti sur les dessins de Rubens, le reste est lourd et trop surchargé d'ornements; c'est le frère Pierre Huysens qui a été chargé de la conduite de cet édifice.

» La chapelle de la Vierge... décorée avec richesse sur les dessins de Rubens.

» Le maître-autel et tout le chœur sont de marbre, décorés sur les dessins de Rubens. »

Parmi les auteurs modernes, il en est beaucoup qui naturellement adoptèrent cette manière de voir. Le curé Visschers s'occupe incidemment du maître-autel de l'église et affirme qu'il fut sculpté d'après un dessin de Rubens (1) : « *De hooge altaer, is volgens den kunstschilder Jacob De Wit, naer eene teekening van P.-P. Rubens vervaerdigd.* » Puis il ajoute en note : « *De heer P. Moons vander Straelen bezit eene afgewerkte schets van het bovengedeelte des altaers, als ook van de groep der aldaer aenwezige beelden.* »

L'esquisse à laquelle il est ici fait allusion, fut présentée aux enchères, lors de la vente, en 1885, des tableaux de

(1) Iets over Jacob Jonghelinck, metaelgieter en penningsnyder, Octavio Van Veen, schilder in de xvi^e eeuw, en de gebroeders Collyns de Nole, beeldhouwers in de xv^e, xvi^e en xvii^e eeuw. Antwerpen, P.-E. Janssens, 1853, p. 100.

la collection Vander Straelen-Moons-Van Leries. Voici comment le catalogue la décrit (1) : N° 38. PIERRE-PAUL RUBENS, *Le couronnement du maître-autel de l'église des Jésuites, à Anvers*. « Au milieu, la statue de la Sainte-Vierge, tenant l'enfant Jésus, placée sur un trône soutenu par deux anges sous forme de cariatides. A droite et à gauche, un ange agenouillé tenant les palmes de la victoire. Esquisse en grisaille, relevée de jaune et de noir. »

Cette esquisse fut adjugée au prix de 130 francs à un marchand de tableaux d'Anvers.

Un autre auteur, Auguste Schoy, a étudié plus particulièrement Rubens au point de vue de sa participation à des œuvres d'architecture. Il a développé ses idées dans son ouvrage : *Les grands architectes de la Renaissance aux Pays-Bas. Pierre-Paul Rubens* (2), et il les résume en cette appréciation assez énigmatique : « Le style Rubens, c'est en résumé le travail d'assimilation effectué par l'originalité native du grand maître flamand sur le vaste thème des typiques motifs de la Renaissance à sa deuxième période. »

Puis, en termes quelque peu plus précis, il explique sa pensée et ajoute plus loin : « Nous croyons que si Rubens ne fut pas l'auteur, il entra pour une part notable de collaboration dans l'ordonnance de la façade de l'église des Jésuites d'Anvers. »

Après avoir ensuite décrit l'église et sa tour, qu'il attribue sans réserve au Père d'Aguillon, il continue : « Quant à la façade, c'est différent ; car, si on lui en déniait la paternité,

(1) Volume VI, p. 29.

(2) Bruxelles, Hayez, 1878, p. 28, 29, 31.

il faudrait admettre que dans ses arcs de triomphe, Rubens se soit inspiré des motifs et ait parfois pastiché le Père d'Aguillon. Cette hypothèse tombe d'elle-même par la concordance du cachet personnel qu'offrent les éléments de la façade en question avec les motifs de prédilection de Rubens, si vaillamment emmanchés dans les grandes ordonnances de ses décors des cérémonies de l'entrée à Anvers du Cardinal-Infant. »

Puis, comparant la planche représentant la façade de l'église des Jésuites, qui se trouve dans le *Marchionatus Sacri Romani Imperii*, du baron Le Roy, avec les compositions des arcs de triomphe qui furent érigés à cette occasion dans les rues d'Anvers, il démontre les similitudes qu'il découvre dans les amortissements à têtes d'anges et à torchères, dans les deux portes latérales, dans la porte centrale, dans les fenêtres du premier étage, dans celle qui s'ouvre au-dessus du cartouche central, et enfin dans les balustres qui ornent toute la façade. Ces motifs se retrouvent identiques dans plusieurs arcs de triomphe et dans le char commémoratif de la Victoire de Calloo.

Continuant les comparaisons, M. Schoy ajoute, que pour des raisons d'identité de style analogues, il croit « pouvoir admettre sans restriction la tradition qui attribue à Rubens le dessin de la chapelle de la Vierge ». Il est du même avis pour d'autres parties, et soutient notamment « que la décoration du chœur et le maître-autel ont été faits sur les plans de Rubens. »

Enfin, concluant sa démonstration, il précise son opinion en ces termes : « En résumé, la collaboration d'Aguillon et de Rubens produisit un édifice magnifique. La décoration

relevée des marbres les plus rares et les plus précieux, acheva de rendre l'église de la maison professe d'Anvers le plus beau temple élevé par la Compagnie de Jésus dans l'univers entier. »

Par contre, Alph. Wauters, dans ses *Études et anecdotes relatives à nos anciens architectes*, n'admet pas la participation de Rubens. « On a voulu, écrit-il, revendiquer une part de cette œuvre pour Rubens; c'est une allégation dénuée de preuves et s'appuyant uniquement sur la ressemblance qu'offre avec le style de cette façade les motifs décoratifs élaborés par Rubens en 1655. »

Le Rév. Père Braun accentue encore cette note et combat absolument l'opinion qui admet la participation de Rubens à l'élaboration des plans de l'église. Nous reproduisons plus loin les objections de l'érudit jésuite.

IV

Nous venons d'énumérer les principaux témoignages qui attribuent, tour à tour, la paternité des plans de l'ancienne église Saint-Ignace au Père d'Aguillon, au Frère Huysens et à Rubens. Il nous reste à étudier une source d'informations fort importante. Dans les archives de l'église Saint-Charles Borromée existe une collection de plans et de dessins qui ont été utilisés à l'époque de la construction et qui, depuis lors, avaient été conservés au couvent des Jésuites. En 1747, le Père Dolmans, provincial de l'ordre, les recueillit et les fit relier en un album, dans lequel il inséra encore diverses pièces imprimées au XVIII^e siècle. Ce précieux recueil porte le titre suivant :

Promptuarium pictorum seu collectio variarum delineaa-

tionum et iconum quam bibliotheca domus professorum Societatis Jesu Antverpiæ dedit R. P. Petrus Dolmans per provinciam Flandro Belgicam ejusdem Societatis praepositus provincialis MDCCLVII.

Sur la page du titre est collée une petite estampe, finement gravée, représentant l'église des Jésuites ainsi que les bâtiments du couvent et des sodalités, tandis que sur la place se déroule une procession avec bannières. Tout autour se lisent ces mots :

ANTVERPIANIS SODALIBVS SIT FELIX ANNVS MARIANVS.

Le chronogramme donne la date de 1636.

Nous présenterons ici une brève description des divers dessins qui se rapportent à l'église Saint-Ignace. Sur ces dessins, des mentions explicatives ont été inscrites à la plume. S'il faut juger par l'écriture, elles semblent contemporaines de la confection du volume.

Voici d'abord, en grand format, le projet de la façade de l'église, tel que dans ses grandes lignes il a été exécuté. Toutefois, à la partie supérieure, un papillon est fixé, prouvant que le dessin primitif du fronton a été modifié et remplacé par le projet qui finalement fut accepté par les constructeurs. Des variantes se remarquent entre ces dessins et leur exécution. En général, l'ornementation de la façade, surtout dans les détails décoratifs, a été surchargée et alourdie. De plus, trois statues d'anges, dont l'un tenait la croix, ont, sur le fronton, été enlevées, et remplacées, pour deux d'entre elles, par des brûle-parfums.

Par contre, deux anges ont été placés de part et d'autre, au second étage pour soutenir le médaillon renfermant le

buste de Saint-Ignace. La disposition des fenêtres du premier étage des bas-côtés a été modifiée. La Vierge avec l'enfant Jésus et les anges qui occupent le gable triangulaire du couronnement ont pris la place du chrisme, entouré de rayons flamboyants que prévoyait le premier projet.

Sur ce plan est inscrite la note suivante :

Nota. Hanc frontispici templi domus profess. delineationem pulcherrimam videtur fecisse P. Huysens seu Hegius S. J. ut patet ex icone majori impressa, sed secundum picturo peritiores sustinent nonnulli figuras hic appositae delineatas a P.-P. Rubeno. Vidi que ejus calamo facta sunt et posita a me in bibliotheca nostra.

Il y a lieu de souligner ici l'importance de la déclaration du Père Dolmans, qui affirme, qu'outre les plans et dessins réunis dans l'album, il existait encore des dessins exécutés par Rubens et qu'il plaça, sans doute à cause de leur importance, à part dans la bibliothèque du couvent.

Les deux dessins suivants de l'album se rapportent à la belle tour de l'église. Le premier projet ne fut pas exécuté; les premier et second étages dans leurs détails varient quelque peu avec le plan définitif, mais la modification la plus importante fut apportée à l'étage supérieur. L'élégante lanterne ronde avec galerie qu'on voit actuellement, remplace un étage octogone percé d'ouvertures carrées; la balustrade entourant le dôme de la toiture a disparu pour faire place à une série de lucarnes, et le petit campanile qui surmonte le dôme est devenu plus élégant et plus élancé.

Les mentions inscrites sur ces deux plans les spécifient

parfaitement, et affirment que c'est à l'influence de Rubens que ces changements eurent lieu. On peut, en effet, lire :

1° *Idea turris templi domus profess antequam a Rubenio conciperetur, et hic delineatio facta;*

2° *Perfectior idea secunda turris templi nostri hic sed a Rubenio revisa et non approbata.*

Vient ensuite le plan de l'église qui porte pour titre : *Authentiq delinationes de P. Huyssens seu Hegio Brugensi S. J.*

Suivent d'autres plans sur parchemin, exécutés un quart de siècle plus tard. Le premier se rapporte à l'église, mais il est à remarquer que la sacristie manque; il porte la date de 1649 et est intitulé :

Authentica et pulcherrima delineatio domus profess S. J. Antv. per P. Petrum Huyssens brugensem societatis Jesu presbyterum 1649.

On remarquera l'erreur qui s'est glissée dans ce texte et qui attribue à Huyssens la dignité sacerdotale, tandis qu'il ne fut jamais que frère.

Le dessin relié ensuite dans le recueil est fort intéressant; il porte la date de 1674 et la signature *H. G.* Il représente la façade du couvent de la maison professe; au centre de celle-ci se remarque une niche renfermant une statue de la Mère des douleurs, et une note nous apprend : *Hec virginis dolorosa lapidea effigies est a P.-P. Rub. ordinati.*

Continuons à brièvement décrire les dessins qui se succèdent dans l'album et à reproduire les inscriptions qui les identifient.

Un cartouche ovale surmonté d'une couronne et destiné sans doute à recevoir des armoiries. Plus bas on lit :

P.-P. Rub. supra altare maj. in fornice.

Le dessin des deux anges qui soufflent dans des trompettes triomphales et sont placés dans les écoinçons au-dessus de la grande porte d'entrée de l'église. Sur ce dessin est inscrit :

Sunt qui hoc tempore sustinent, horum duorum angelorum delineationes esse proprio Rubeni calamo, videntur supra portam in frontispisco templi.

Voici le projet qui a servi de guide pour l'édification de la partie latérale gauche à l'intérieur du chœur. On y voit l'arcade simulée surmontée d'une niche avec indication de l'amorce de la première travée de la grande nef. Sur des papillons fixés sur le projet, sont dessinées des têtes d'anges, modifiant celles qui paraissent dans l'ornementation de cette partie de l'édifice. Un autre fragment contient un agrandissement de la logia avec balustrade qui s'ouvre au-dessus de la petite partie latérale. Voici la légende de ces plans :

Delineationis authenticq, per P.-P. Rubenium.

Delineatio authentica ab ipso P.-P. Rubenio templi partis inferioris et superioris parte horti.

Le dessin d'un autel ; peut-être constitue-t-il un premier projet consacré au maître-autel de l'église. Au centre est fixée une image gravée de Saint-Ignace. Dans la partie supérieure est dessinée la Vierge, aux côtés de laquelle se prosternent deux anges. En dessous se remarque la signature *P.-P. Rubens.*

Détails du plafond de la grande nef, avec des caissons

renfermant des rosaces et des rinceaux fleuris, et sa bordure décorée de têtes d'anges ailées, encadrées d'arabesques et de guirlandes. La souscription porte :

Authentica delineatio ab ipso P.-P. Rubeno fornicis navis templi ante combustionem. Nota : flores et ornamenta erant deaurata omnia.

Fragment d'esquisse comprenant deux arcades de la galerie, constituant l'étage supérieur des bas-côtés avec indication des consoles ornées de têtes d'anges, qui en garnissent les intersections. Le texte explicatif est conçu comme suit :

Pars superior templi ex marmore pario ante conflagrationem. Figuras et ornamenta ordinavit P.-P. Rubens.

Voici maintenant deux importants documents. Ce sont les plans de l'ordonnance primitivement conçue et ensuite modifiée pour la tour, mais qui ne furent pas adoptés ; ils furent remplacés pour l'exécution par le projet dont on peut aujourd'hui encore admirer l'harmonieuse conception. Presque tous les auteurs sont d'accord ici avec la tradition pour attribuer à Rubens le mérite de cette transformation. Le texte inscrit sur ces pièces affirme également cette intervention ; le voici :

Idea turris templi domus profess. antequam alia a Rubenio cujus exccutio jam est, inveniretur.

Rudis et secunda idea turris templi nostri sed nec approbata.

Suit une série de croquis architectoniques de moindre importance. En voici la nomenclature :

Détails des caissons du plafond de la grande nef, étiquetés comme suit :

Ornamenta hec olim deaurata ante conflagrationem a superiore parte navis templi ordinavit P. P. Rubens.

Projet dessiné par Huyssens, mais non accepté, pour le maître-autel. Au milieu s'élevait un tabernacle; le retable était soutenu par des colonnes torses agrémentées d'angelots et de guirlandes fleuries. Sur ce projet se lisaient ces mots :

Idea quedam majoris altari a P. Hegio quam non secuti sunt.

Section des parois intérieures du chœur, montrant une porte basse surmontée d'une loge et de deux fenêtres :

Porta qua a parte horti situs a superius templum a P. P. Rubenio.

Dessin d'une niche ménagée dans la façade du bâtiment claustral, servant aux réunions de la congrégation des jeunes gens; elle renfermait une statue de Saint-Ignace; le fronton accuse des modifications. L'inscription porte :

Idea pro sodalitate juvenum ad latus epistole et patet ex scemati a Rubenio picto.

Esquisse des niches ménagées au premier étage de la façade de l'église, à côté du cartouche central et des fenêtres éclairant l'extrémité des galeries supérieures des bas-côtés. Le texte explicatif porte :

Idea fenestrarum prope sacelli S. Xavi et Josepho in templo a P. P. Rubens.

Différents dessins d'autels et de tableaux proposés pour la chapelle latérale dédiée à Saint-Ignace, et conçus par un coadjuteur de la Compagnie, le Frère Hamers. Ils sont, du reste, signés : *per F. Hamers S. J. coadjutor.*

Le Frère Pierre d'Hamers mourut à Anvers, le 17 mars 1719, et fut enterré dans le caveau, sous la cha-

pelle de Saint Ignace, où pouvait se voir la pierre sépulcrale rappelant sa mémoire (1).

Détails des boiseries de la sacristie, indiqués comme suit :

Delineates pro servicis et capsis in sacristia a P. P. Rubeno.

Deux projets pour l'ornementation, niche ou fenêtre, consoles, etc., de la muraille opposée à l'autel, dans la chapelle latérale dédiée à la Vierge. Le texte accompagnant ces esquisses est important :

Duplex a l optionem delineatio a P. P. Rubenio pro parte obversa altari in sacello D. Virginis templi domus profess. S. J. Antv. Nota fornicis hujus sacelli authentice delineatio expressa calamo per P. P. Rubenium exposui in limbo cum petro hec in bibliotheca nostra 1731.

Pour la seconde fois, le P. Dolmans affirme ici l'existence de dessins exécutés à la plume par Rubens et que, sans doute à cause de leur importance, il ne fit pas relier dans l'album, mais qu'il déposa dans les collections de la bibliothèque conventuelle.

Beau dessin d'une croix devant servir à surmonter un bâtiment ou un autel. Dans la partie inférieure, il porte la signature *P. P. R.*

Fragments ornementaux devant servir à un autel et comprenant des angelots, diverses figures, etc. Sous une frise est inscrit le nom : *P. P. Rubens.*

Dessin de croix destinée à servir de couronnement à un tabernacle. Une mention faite au crayon porte : *P. P. Rubens.*

(1) *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers.* Vol. V, p. 229.

V

Avant de comparer et de déduire une conclusion des nombreux documents que nous avons analysés au point de vue de la paternité des plans de l'église des Jésuites, examinons un instant quelle est la valeur des dessins contenus dans l'album possédé aujourd'hui par l'église Saint-Charles. Nous voudrions surtout savoir quelle autorité il faut attacher aux annotations inscrites, probablement par le Père Dolmans, au xviii^e siècle, sur ces mêmes documents.

Si nous soumettons à une étude quelque peu attentive tous les documents manuscrits attribués à Rubens et au Frère Huysens, sans tenir compte des attributions inscrites postérieurement, nous nous apercevrons facilement qu'ils sont incontestablement l'œuvre de deux personnes différentes : d'un architecte et d'un peintre.

Notre confrère, M. l'architecte H. Blomme, qui a procédé avec nous à cet examen approfondi, et dont la longue expérience du métier permettait sur ce point d'émettre une opinion en toute connaissance de cause, fut sur ce point, que du reste il avait été le premier à nous signaler, catégoriquement affirmatif.

L'erreur n'était pas possible. La plupart des plans avaient été dressés par une main experte. Les projets attribués au Frère Huysens sont bien l'œuvre d'un homme du métier, et seul un architecte expérimenté pouvait, dans ces tracés et ces compositions architectoniques, faire preuve d'une pareille sûreté de main et d'une pareille connaissance technique de son art.

D'autre part, des modifications apportées à ces plans, des adjonctions ornementales, des surcharges sculpturales, ne peuvent avoir été conçues et exécutées que par le crayon d'un peintre, parfois même d'un grand artiste. Il saute aux yeux que celui qui, par exemple, a dessiné le cartouche central de la façade, ou encore les anges occupant les côtés du tympan de l'entrée principale, n'obéissait dans son travail qu'à son imagination d'artiste, et que sa main, librement, sans entraves de lignes ou de régularité géométrique, a tracé des motifs artistiques qu'il s'est appliqué aussi bien que possible de rattacher à la conception de l'œuvre architectonique. Les deux tendances sont parfaitement délimitées, et la différence de leur expression sensiblement visible.

Maintenant quel fut le peintre qui coopéra à l'œuvre de l'architecte? Faut-il avec le Père Dolmans attribuer tous les dessins de l'album à Rubens?

M. Max Rooses, dans son important ouvrage : *L'œuvre de P.-P. Rubens* (1), consacre un chapitre spécial aux « Dessins pour les architectes et les sculpteurs » et s'occupe avant tout des « Dessins de Rubens pour l'église des Jésuites, à Anvers ». Nous croyons nécessaire de reproduire au sujet de ces œuvres l'opinion du savant auteur :

« Les plans de plusieurs parties de l'église des Jésuites, à Anvers, et plus spécialement celui de la façade, ont souvent été attribués à Rubens. Basan et Voorhelm Schneckvoogt (Suites 30), citent parmi ses œuvres le plan et l'élévation de cette église, gravés par un anonyme, sous le titre : *Frontispiscum Domus professorum Societatis Jesu Antver-*

(1) Vol. V, p. 179.

piensis, ainsi que le portail de l'église gravé par Jacques Neefs, sous le titre : *Templum inchoatum anno 1614, absolutum 1621 et reliqua subsequentibus annis*. Cette attribution n'est pas fondée. Une gravure de la façade, datant de 1644, que ces auteurs ne citent point, porte les inscriptions : *Petrus Huyssens Brugensis Socius Jesu, architectatus est, et Joannes de la Barre vitrearum imagium pictor delineavit, in aere sculpsit et excudit*. D'autres documents que nous citons plus loin attribuent également à Pierre Huyssens les plans de l'église des Jésuites. Par contre, Heuschenius et Papebrocius, les bollandistes, mentionnent comme l'auteur de ces plans le Père Aguilon, qui, disent-ils, les dessina selon les préceptes de Vitruve et jeta les fondements de l'église en 1615 ».

Puis plus loin : « Les archives de l'église Saint-Charles Borromée à Anvers, anciennement l'église des Jésuites, possèdent une collection nombreuse de dessins et plans originaux de diverses parties de l'église, recueillis au siècle dernier par le Père Pierre Dolmans. »

M. Rooses cite ensuite douze dessins « datant de l'époque de Rubens » ; ce sont les pièces que nous avons décrites plus haut.

Après cette énumération, il conclut : « A l'exception de la dernière (un plan de la voûte), les inscriptions que nous reproduisons ont été mises sur ces dessins au XVIII^e siècle. Elles prouvent que les plans de l'église sont attribués à Pierre Huyssens par celui qui les a recueillis et que la tour et d'autres parties du bâtiment sont mises sur le compte de Rubens. Leur examen nous a donné la conviction que Rubens est resté étranger à tous ces dessins, excepté au dernier qui est de sa main. »

» La collection Albertine possède de lui les dessins de la voûte d'une des chapelles de l'église des Jésuites et d'un autel qui rappelle le maître-autel de la même église. »

M. Rooses décrit minutieusement ces derniers dessins qui font partie à Vienne de la collection Albertine. Ce sont :

« 1° La voûte de la chapelle Notre-Dame dans l'ancienne église des Jésuites, à Anvers.

» Le dessin, dit l'auteur, représente exactement le plafond de la chapelle de Notre-Dame de l'église des Jésuites, à Anvers, et a évidemment servi de modèle aux sculpteurs qui ont exécuté les ornements ;

» 2° Modèle d'un autel de la Vierge.

» La facture dénote un travail datant de 1615 environ. En cette année, on allait construire le maître-autel des Jésuites, à Anvers, avec lequel le présent projet offre de l'analogie ; seulement chaque partie de l'autel construit, prise à part, présente de notables différences avec le dessin. »

Enfin, M. Rooses décrit encore les dessins ou esquisses qui firent partie de la vente des tableaux provenant des Jésuites d'Anvers et qui furent offerts aux enchères après la dispersion de l'ordre. C'étaient : N° 4. Un portique surmonté de la Sainte-Vierge et de quatre anges. — N° 4^r. Un dessin, croquis à la plume, représentant un autel d'ordre dorique, surmonté de la Sainte-Vierge. — N° 45. Un plafond allégorique. — N° 522. Un portique de l'ordre ionique surmonté d'un saint et d'un ange, signé P.-P. Rubens.

« Ces dessins ou esquisses, ajoute M. Rooses, sont attribués à Rubens. » Il faut sans doute reconnaître dans ces œuvres, du moins en partie, celles que le P. Dolmans

affirme avoir déposées dans la bibliothèque du couvent, comme nous l'avons relaté plus haut.

De ces citations nous devons retenir, que M. Rooses admet que des dessins architectoniques exécutés par Rubens ont servi de modèles à certaines parties des bâtiments ou du mobilier de l'église des Jésuites, et que parmi ceux de l'époque qui sont conservés actuellement encore dans les archives de l'église, il en est au moins un qui est de la main du grand artiste.

Le R. P. Braun, dans son étude si documentée sur *Die Belgischen Jesuitenkirchen*, n'admet pas la coopération de Rubens. Il consent à attribuer au maître le dessin du cartouche reposant aux archives de l'église Saint-Charles et les deux dessins de l'Albertine de Vienne. Quant à tous les autres dessins que contient l'album d'Anvers, et qu'il énumère, il en concède sans hésitation la paternité au Frère Hluyssens. Voici comment, il s'exprime à ce sujet (1) :

Es gibt im archiv von St. Charles noch eine anzahl von zeichnungen fur die Kirche. Ausgenommen den eben erwahnten Rubenschen entwurf fur eine Kartusche, sind alle andern von einer hand, derjenigen Huyssens!

Et en note il ajoute : *Verschiedene deser pläne sind mit ausschriften versehen, durch welche sie als von Rubens herrührend bezeichnet werden. Diese aufschriften sind indessen ohne alle bedeutung; sie stammen von dem provinzial Dolmansk er, welcher 1751 die zeichnungen mit ihnen versah, und gehören demnach einer zeit an, in der sich schon die fabel von der autorschaft Rubens gebildet hatte. Wie wenig*

(1) Page 171.

wert sie haben, erhellt klar aus dem umstand, dass die einen zeichnungen Rubens mit aller sicherheit zugeschrieben werden, während andere, die evident von derselben hand sind, als zweifelhaft Rubensche hingestellt sind.

Nous regrettons de ne pouvoir souscrire ici à la conclusion du R. P. Braun. Le Père Dolmans, en 1747, et non en 1751, s'il est réellement l'auteur des inscriptions placées sur les dessins de l'album, n'est évidemment pas le créateur d'une légende qui les attribue à Rubens. En admettant qu'il n'ait eu sur ce point aucune indication positive, ce qui paraît difficilement croyable, il ne se serait fait que l'écho d'une tradition remontant presque à l'origine de l'édification de l'église et universellement répandue, comme le démontrent les nombreuses citations que nous avons faites plus haut.

Quoi qu'il en soit, nous maintenons que les dessins de l'album doivent être attribués à deux mains différentes. Ils émanent évidemment d'un architecte et d'un peintre. La main qui avec une sûreté professionnelle incontestable a tracé les projets de construction, n'a certes pas composé les ornements et les compositions qui trahissent le talent élégant d'un artiste et même d'un grand artiste. Sur ce point nous en appelons au jugement de tous ceux qui sont « du métier » persuadé de ne pas rencontrer de contradicteurs.

VI

Nous avons jusqu'ici exposé toutes les phases du problème que nous nous sommes proposé de résoudre. Il est temps de conclure. Et pour plus de facilité, nous voulons dès

maintenant faire connaître notre opinion, quitte à en développer ensuite quelque peu les divers éléments constitutifs.

Nous sommes donc d'avis, que c'est au Père Scribanus qu'il faut attribuer l'idée première de la construction de la nouvelle église des Jésuites; que c'est lui qui en a préconisé et ordonné l'exécution. Que c'est au Père d'Aguillon que cette charge a été confiée; que celui-ci a tracé divers plans qui n'ont pas été acceptés, et que probablement même il a établi les bases sur lesquelles le projet définitif a été échafaudé, mais que la mort l'a empêché de parfaire son œuvre; que le travail a été repris, remanié et reconstitué par le Frère Huysens, de telle manière qu'on peut affirmer que celui-ci est réellement l'architecte de l'église. Et enfin, que Rubens pour certaines parties de l'œuvre, a prodigué ses conseils et fait admettre ses avis, et qu'il a même pris une part prépondérante à la conception du décor et de la partie ornementale du nouveau temple.

VII

Le Père Scribanus, né à Bruxelles le 21 novembre 1561, mourut à Anvers, le 24 juin 1629. Il fut recteur des deux établissements des Jésuites à Anvers, et sur le catalogue consacré dans le couvent à ces dignitaires, son nom était suivi de cette mention :

Domus professae erigendae auctor, unde merito 1^{mus} ei praepositus haberi debet (1).

(1) *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, V, 254.

M. Charles Ruelens, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire artistique de cette époque, écrit à ce sujet : « Le père Charles Scribanus, né à Bruxelles en 1561, fut recteur de la maison des Jésuites à Anvers et vécut quarante ans dans cette ville, où il avait beaucoup d'amis, parmi lesquels Rubens. C'est lui qui fit élever la maison professe et l'église de Saint-Charles à Anvers, dont le grand peintre, comme on sait, illustra les murs et l'autel (1). »

La paternité du projet de construction de l'église Saint-Ignace lui est également attribuée par Diercxsens, qui, dans la biographie qu'il lui consacre, ajoute ces mots :

Fuit provincialis et collegii antverpiensis, antequam transferretur ad domum anglicanam, rector. Ejus potissimum industriae debetur erectio templi Societatis Jesu Antverpiae ex candido marmore, quod anno 1718 fulmine incensum perit (2).

Foppens donne une note identique :

Hujus potissimum industriae nova debetur basilica Societatis Jesu Antverpiae, ex candido marmore Ligustico constructa, picturisque summi precii, celeberrimorum virorum Rubenii, Vn Dyck, aliorumque decorata (3).

Paquot, dans sa biographie du Père Scribanus, abonde dans le même sens : « Ayant été élu provincial, il se rendit fort utile à sa Compagnie pour les affaires de laquelle il fit deux

(1) *Pierre-Paul Rubens. Documents et lettres. Bruxelles, Muquardt, 1877.*

(2) *Antverpia Christo nascens et crescens, VII, 191.*

(3) *Bibliotheca Belgica, I, 160, Bruxelles, 1739.*

fois le voyage de Rome, et à qui il a procuré la maison-professe d'Anvers, avec sa magnifique église (1). »

Le R. P. Braun cite aussi divers documents qui permettent de se rendre compte de la part que le Père Scribanus a prise à l'élaboration des plans de l'église. C'est ainsi que le Père Adler, assistant du général à Rome, lui écrivait en lui annonçant l'envoi de ces documents : *Misi nuperrime, quid architecti de idea sentirent, eo... precor que Deum O. M. ut R, V. conatus in templi fabrica feliciter dirigat* (2).

Il nous semble donc parfaitement établi que c'est au Père Scribanus qu'il faut attribuer le mérite d'avoir pris la décision de faire construire la nouvelle église d'Anvers, que c'est à ses persévérants efforts que l'on doit la réussite de ce projet, dont les débuts furent excessivement laborieux, et que c'est à lui aussi que doit en grande partie revenir l'honneur d'avoir mené à bonne fin cette remarquable entreprise. Cette constatation était nécessaire, car pour qui connaît les relations intimes et suivies qui existaient entre le savant jésuite et le grand peintre Rubens, il ne sera guère difficile d'admettre la coopération active et puissante de l'artiste à l'œuvre du religieux.

Qu'il nous suffise de rappeler que, lorsqu'il fallut songer à l'ornementation intérieure de l'église, que c'est à Rubens que le Père Scribanus s'adressa pour lui commander la série de toiles destinées à être placées dans les voûtes. Que le même artiste s'occupa particulièrement de l'achèvement des cha-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, I, n° 307.

(2) *Loc. cit.*, p. 152.

nelles latérales et en orna les autels de ses œuvres. Puis, on sait aussi que Rubens était un des membres les plus assidus de la congrégation de l'Assomption, dirigée par les pères Jésuites et qui avait son siège depuis 1623 dans le nouveau bâtiment érigé à son usage en face de l'église ; en 1623, le grand peintre en fut conseiller et en 1629, secrétaire (1).

Rubens témoignait hautement l'estime qu'il professait pour le Père Scribanus, et c'est ainsi que, désireux d'obliger un érudit, il lui faisait don d'une des œuvres du savant jésuite, œuvre que lui-même avait illustrée en composant la planche du frontispice. Il écrivait, en effet, le 12 décembre 1624 à de Valavez, frère de Peiresc : « J'ay tout prest le livre de P^e Scribanus intitulé : *Politico christianus*, auquel j'ay fait le dessing de frontespice (2). » Il s'agit ici de l'ouvrage qui porte pour titre : *Caroli Scribani e Societate Jesu Politicus christianus Philippo IV Hisp. regi D. D. Antverpiae apud Martinum Nutium. MDCXXIV*. Le frontispice qui effectivement fut dessiné par Rubens, constitue une composition allégorique dans laquelle se voient deux femmes soutenant un écusson qui sert à l'inscription du titre.

Ces divers liens suffisent à expliquer les relations intimes qui devaient naturellement naître entre un érudit tel que le Père Scribanus et un artiste épris lui-même de toutes les manifestations intellectuelles, tel qu'était P.-P. Rubens.

(1) L. D., *Les anciennes congrégations de la Très Sainte Vierge dans la ville d'Anvers*.

(2) MAX ROOSES et CH. RUELENS, *La correspondance de Rubens*, III, 309.

VIII

Nous avons énuméré en commençant les témoignages qui attribuent la paternité des plans de l'église au Père d'Aguillon. D'autres plus nombreux la revendiquent en faveur du Frère Huysens. On dirait se trouver en présence d'une divergence d'autant moins conciliable que de part et d'autre les affirmations sont puisées à des sources absolument sûres. Et pourtant il nous paraît parfaitement possible de mettre d'accord les deux systèmes.

Lorsque le Père Scribanus eut décidé d'adjoindre à la maison professe de son ordre une église plus vaste et digne du courant artistique si intense qui alors régnait à Anvers, il fut naturellement, pour le choix de l'architecte, porté à s'adresser à un homme de talent, à un savant qui appartenait au même ordre que lui. Le Père d'Aguillon avait donné des preuves manifestes de son mérite en construisant quelques années plus tôt les chapelles des couvents des Jésuites à Mons et à Tournai. Nul mieux que lui ne pouvait se consacrer à cette tâche avec plus de chances de succès. Il se mit sans tarder à l'œuvre.

L'ouvrage du R. P. Braun, que nous avons déjà plusieurs fois eu l'occasion de citer au cours de cette étude, nous sera ici d'un précieux auxiliaire. Il a en effet fait connaître que le plan de l'église tel qu'il fut exécuté ne fut adopté qu'après de laborieuses négociations, et que plusieurs autres plans, reproduits dans son ouvrage, furent antérieurement présentés et non acceptés (1).

(1) *Loc. cit.*, p. 160.

Dès le mois de juillet, un premier plan fut envoyé à Rome à l'approbation du général de l'Ordre. On prévoyait dans ce projet un vaste dôme central, entouré de six chapelles rayonnantes et terminé par un chœur hémisphérique, précédé d'un transept. Cette disposition ne fut pas agréée et une correspondance suivie, qui a été conservée, s'engagea à ce sujet entre le Père Aquaviva et le Père Scribanus. Un second plan fut alors dressé et communiqué aux autorités de l'Ordre. Il ne différait pas sensiblement du premier. Seuls le chœur et le transept avaient subi de légères modifications. Il n'obtint pas l'approbation nécessaire, de sorte que bientôt il fut remplacé par un troisième plan. Dans celui-ci la coupole était devenue polygonale, les chapelles latérales étaient orientées, le transept avait disparu et le chœur était considérablement allongé. Cette nouvelle disposition moins heureuse encore que la première, ne rallia pas davantage les suffrages à Rome, d'autant plus que les modifications apportées à la disposition du terrain de la bâtisse et de la voirie voisine permettaient de faire preuve d'un peu plus de régularité dans la disposition des locaux. Il en résulta un quatrième plan. Cette fois l'architecte adopta la forme rectangulaire allongée. Le chœur et les deux chapelles qui le flanquaient étaient terminés par des absides semi-circulaires et occupaient ensemble la moitié de la superficie de l'édifice. La partie postérieure formait une nef que bordaient de part et d'autre quatre petites chapelles latérales. Le dernier projet donna naissance au plan définitif qui fut finalement exécuté. La forme du chœur et des deux chapelles des bas-côtés fut conservée; toute l'église ne forma plus qu'une seule vaste nef à peine coupée par les colonnes qui soutiennent

une galerie circulaire, et deux chapelles furent annexées aux deux côtés de l'église, faisant suite aux divers bâtiments de service qui s'étendent derrière et entourent le chœur.

Cette disposition, que nous voyons encore aujourd'hui, ayant définitivement été adoptée, les travaux furent enfin entrepris, après que la première pierre des nouveaux bâtiments eut été solennellement posée le 13 avril 1613, par l'évêque d'Anvers, Malderus. On travailla d'abord à la crypte, et dès le 25 juillet 1616 on put procéder à l'ensevelissement, dans un des caveaux, d'un frère qui venait de décéder. Peu après, l'Ordre des Jésuites éprouva une perte plus sensible; le 20 mars 1617 mourait dans le couvent d'Anvers le Père d'Aguillon.

La part que le religieux avait prise à l'élaboration des plans de l'église ne pourrait être niée. De l'étude des nombreux témoignages contemporains, de l'examen des circonstances diverses dont nous venons d'esquisser la succession, il nous semble résulter clairement que ce fut le père d'Aguillon qui primitivement fut chargé de dresser le plan de la nouvelle église, que ce fut lui qui fut incontestablement l'auteur des multiples projets qui n'obtinrent pas à Rome l'approbation des supérieurs de l'Ordre, que ce fut à lui encore qu'échut le mérite de composer le plan qui fut définitivement accepté et exécuté, qu'il présida à l'élaboration des premiers travaux de l'œuvre, mais que, terrassé par la maladie et enlevé par la mort, il ne put parfaire son travail, et qu'il dut l'abandonner au moment où la tâche principale s'ébauchait et où il fallait s'occuper sans plus tarder de l'édifice sacré lui-même, de ses façades, de sa tour et de son ornementation. Il ne lui fut pas donné d'assister à

l'efflorescence d'idées dont il avait posé les principes et suggéré la direction.

Le Père d'Aguillon avait lui aussi entretenu les meilleures relations avec Rubens, et quand il publia en 1615, chez Balthazar Moretus, son grand ouvrage scientifique qui porte pour titre : *Francisci Aguilonii opti corum libri sex*, c'est à lui qu'il s'adressa pour l'illustration de son volume. Rubens composa en effet dans ce but le frontispice et six vignettes(1).

IX

Le père d'Aguillon avait disparu au moment où sa présence était le plus nécessaire. Heureusement que les Jésuites comptaient dans leurs rangs un autre architecte qui avait déjà fourni de multiples preuves de son talent, et qui peut-être, dans les derniers temps, avait coopéré à une tâche que la maladie ne permettait plus à son auteur de mener seul à bonne fin.

Quoiqu'il en soit, le Frère Huysens, dès ce moment s'occupa activement de la direction des travaux. S'inspira-t-il pour l'élaboration de ses plans des idées et des projets du Père d'Aguillon? C'est possible et même plus que probable. Mais dès ce moment, se guidant d'après la disposition des locaux, mettant à profit les parties souterraines déjà exécutées, il produisit une œuvre complète et parfaite d'unité et de conception. On peut affirmer que tous les plans intérieurs et extérieurs de l'église sont son œuvre. Pour s'en rendre compte on n'a qu'à étudier les divers documents graphiques

(1) MAX ROOSES et CH. RUELENS, *La correspondance de Rubens*, II, 81.

composant l'album conservé dans les archives de l'église Saint-Charles. On pourra facilement se convaincre que tous les projets architectoniques sont l'œuvre d'une même main, qu'une inspiration unique et parfaitement raisonnée a présidé à leur conception et à leur élaboration.

Cette collaboration plus ou moins importante du Père d'Aguillon et du Frère Huysens a du reste été reconnue par de nombreux auteurs. M. Max Rooses la spécifie en ces termes : « Rien n'empêche d'admettre que les deux opinions soient fondées (l'attribution des plans au P. d'Aguillon ou au Frère Huysens). Le père Aguillon mourut en 1617 ; l'église ne fut terminée qu'en 1621 ; après la mort du premier architecte, le père Huysens l'aura remplacé et dirigé la construction des parties qui restaient à bâtir et parmi lesquelles on peut compter la tour et la façade » (1).

Le Père Braun, parlant de l'album de Saint-Charles, émet à son tour l'opinion que : « *Leider sind die plane allesamt undatiert, so dass sich nicht genau feststellen lässt, welche vor allem Aquilon zugeschrieben werden müssen, weil von Huysens unter der direktion Aquilons angefertigt, und welche lediglich von Huysens herkommen* » (2).

Il est possible qu'une partie des plans ait été dressée sous l'inspiration du Père d'Aguillon, mais, nous le répétons, ils sont tous dus à la même main et puisque unanimement on est d'accord pour attribuer les derniers en date d'exécution au Frère Huysens, il n'est guère possible de lui contester la paternité des premiers.

(1) *L'œuvre de Rubens*, vol. V, p. 180.

(2) *Loc. cit.*, p. 171.

Du reste, les documents que nous avons cités au début de cette étude permettent de restituer à ce dernier la part prépondérante qui lui revient dans la construction de l'église Saint-Charles. Cette part lui a été reconnue depuis longtemps, et ses contemporains aussi bien que leurs successeurs les plus autorisés, en des documents presque officiels, l'ont affirmée et en ont conservé et exposé les témoignages.

Un autre argument encore peut plaider en faveur de cette thèse et c'est dans les œuvres mêmes de Huysens que nous le puisons. Si l'on veut se donner la peine d'étudier les édifices religieux que Huysens construisit après l'église d'Anvers, par exemple la chapelle des Jésuites à Bruges, on retrouvera sans peine dans la construction, dans les détails d'ornementation, des principes ou des motifs identiques à ceux qui furent mis en œuvre ici et ainsi on pourra facilement se rendre compte que c'est du même auteur qu'ils émanent.

X

Faut-il maintenant attribuer uniquement au Père d'Aguillon et au Frère Huysens l'honneur tout entier de la construction de l'église Saint-Charles, et ne peut-on pas admettre une intervention plus au moins importante de Rubens ?

Ceux qui nient cette intervention font remarquer que le Père Grisius ou de Gryse, qui était professeur de rhétorique au Collège d'Anvers à l'époque de la construction de l'église, écrivit : *Ut ab auctoribus exordiar, ii soli nostri fuerunt, non solum qui operis ideam delineaverunt,*

verum etiam qui totam fabricam industria sua direxerunt (1).

Il est évident que personne ne songera à contester la part prépondérante que les Jésuites prirent dans la construction de l'église ; que personne ne pourra enlever au Père Scribanus le mérite d'avoir ordonné l'entreprise de l'œuvre, au Père d'Aguillon d'avoir dressé les plans et dirigé les premiers travaux de la construction ; au Frère Huyssens d'avoir repris, remanié et finalement mené à bonne fin ce travail remarquable. Aucun autre architecte n'est intervenu dans l'élaboration de cette œuvre, et les Jésuites peuvent évidemment en réclamer la paternité exclusive. Mais s'ils ont exécuté seuls cette tâche, s'ils en ont assumé toute la direction matérielle, n'ont-ils pas pu recevoir des conseils, subir des influences ? N'ont-ils pas pu accueillir les indications qui leur ont sans doute été fournies par les intimes de leur Ordre, par ceux qui étaient mêlés à leur vie journalière, qui prenaient part à leurs œuvres et à leurs travaux ? N'ont-ils surtout pas, pour la partie artistique et ornementale, pu avoir recours aux lumières d'un de leurs amis les plus dévoués, d'un de ceux qui fut appelé à parfaire leur œuvre et dont le génie s'imposait en quelque sorte à tout ce qui s'exécutait autour de lui ? Nier semblable intervention serait entièrement déraisonnable. Ce serait en quelque sorte porter atteinte aux éminentes qualités intellectuelles que personne ne songera à contester à l'ordre de Saint-Ignace.

Et pourtant cette intervention de Rubens qui a été attestée presque unanimement à toutes les époques, a trouvé un

(1) *Honor S. Ignatio de Loyala... habitus a patribus domus professor et Collegii Soc. Jesu Antverpiæ 24 Julii 1622.*

contradictoire convaincu dans le R. P. Braun. Il est d'accord avec le Père Grisius et traite de légende la coopération du grand artiste à l'œuvre des architectes de l'église. Écoutez comment il s'exprime à ce sujet dans son étude sur *Die Belgischen Jesuitenkirchen* (1) :

Man hat Rubens als den schöpfer der Antwerpener professhauskirche bezeichnet. Mit unrecht. Eine solche meinung konnte nur zu einer zeit auskommen, wo man bereits alles grosse, was zu Antwerpen in den ersten jahrzehnten des 17 jahrhunderts entstand, mit dem namen Rubens' zu verbinden sich gewohnt hatte.

Il ajoute que si Rubens avait prêté une aide quelconque aux constructeurs, que cet acte était assez important en présence de la personnalité éminente de l'artiste, pour que les contemporains, le Père Grisius surtout, en fissent mention. Mais Rubens incontestablement a fourni des motifs de décoration de l'église et a orné de peintures remarquables les voûtes et les autels. Le Père Grisius fait-il en quoi que ce soit mention de cette intervention artistique prépondérante? Le Père Braun est d'avis que si réellement Rubens avait participé à l'œuvre, fourni les plans de la façade ou de la tour, que de son vivant, dans un écrit destiné au public, on n'eut pas osé passer sous silence une coopération aussi importante. Remarquons toutefois que la phrase citée du Père Grisius est empruntée, non à une description de l'église des Jésuites, mais à une relation de fêtes organisées à Anvers pour célébrer la canonisation de Saint-Ignace. Incidemment il y est question de l'église. D'autres écrits contemporains

(1) P. 167.

sur ce point nous font défaut, tandis que de nombreuses publications éditées successivement depuis cette époque, font spécialement mention de l'intervention de Rubens, sans qu'une seule fois cette mention ait provoqué une rectification de la part des religieux de la Compagnie de Jésus.

Du reste, une intervention même au point de vue architectonique de la part de Rubens, serait-elle si étonnante? On sait que, génie presque universel, il cultiva pour ainsi dire toutes les branches du savoir humain, et qu'il s'intéressa à toutes les manifestations artistiques. L'architecture ne lui resta certes pas étrangère. C'est à son crayon que sont dus les projets de tant d'arcs de triomphe et de motifs décoratifs; c'est sur ses plans que fut emmenagée cette demeure somptueuse où il finit ses jours. Pendant ses voyages en Italie, il réunit les plans des palais de Gènes, et de retour dans sa patrie, publia en 1622 le recueil des *Palazzi di Genova*, qu'il fit précéder d'une préface dans laquelle, après avoir apprécié de la plus étrange façon les styles architectoniques du moyen-âge, il vantait la supériorité du style de la renaissance employé dans nos provinces par les Jésuites pour la construction de leurs églises. Voici comment sur ce point il s'adresse « au bienveillant lecteur (1) » :

« Nous voyons dans nos contrées vieillir et disparaître peu à peu le style d'architecture que l'on nomme barbare ou gothique, nous voyons des hommes de goût introduire au grand honneur et embellissement de la patrie cette architecture qui possède la vraie symétrie, celle qui se conforme aux règles établies par les anciens Grecs et

(1) Traduction de l'italien, par CH. RUELENS, dans *Pierre-Paul Rubens. Documents et lettres*, p. 104.

Romains. Nous en voyons l'exemple dans ces églises magnifiques que la vénérable Compagnie de Jésus vient d'élever dans les villes de Bruxelles et d'Anvers. »

Cette préférence marquée du grand peintre pour les productions de la renaissance, préférence qu'il marqua d'une façon si exclusive dans toutes ses œuvres, fut en quelque sorte cause que pendant longtemps son nom servit à désigner le style qui régna en maître dans nos provinces au xvii^e siècle. Ce qui permit à Schoy, dans un travail spécial, de dire que : « Le style Rubens c'est en résumé le travail d'assimilation effectué par l'originalité native du grand maître flamand sur le vaste thème des motifs typiques de la renaissance à sa deuxième période (2). »

MM. Max Rooses et Ch. Ruelens, dans leur grand ouvrage : *La Correspondance de Rubens*, attestent également l'attrait spécial qu'exerça sur l'artiste l'architecture de la renaissance qu'il avait étudiée en Italie : « L'architecture des églises du genre Gesu (à Rome), écrivent-ils, devait plaire à Rubens, surtout parce qu'il y trouvait de vastes espaces destinés à être couverts de peinture. Les caissons des voûtes, les autels de grandeur monumentale, les larges parois du chœur et des trumeaux, étaient à ses yeux des pages où son art pouvait se donner libre carrière. » ... « Cette composition architecturale très favorable sans doute (le maître-autel des jésuites à Gênes) au placement d'une grande page, fut adoptée par Rubens non seulement à l'église des jésuites d'Anvers, où elle était en harmonie

(2) AUGUSTE SCHOY, *Les grands architectes de la renaissance aux Pays-Bas* : Pierre-Paul Rubens.

avec le reste de l'édifice, mais à une foule d'églises gothiques pour lesquelles on lui demandait des œuvres de sa main. »
... « Qu'il se soit efforcé d'importer un style nouveau pour les églises nouvelles, rien de mieux; il y a réussi. L'église des jésuites d'Anvers est certainement une œuvre de mérite. Mais nous le louerons davantage pour ses tentatives d'introduire une meilleure et plus brillante architecture dans les constructions privées (1). »

Le dessin de l'Albertine, à Vienne, représentant dans tous ses détails de conception et de décoration, le plafond de la chapelle de la Vierge en l'église Saint-Charles, est reconnu sans contestation, être de la main de Rubens. D'autres projets d'autels, de motifs décoratifs, etc., conservés dans l'album de l'église lui sont universellement attribués. Nous nous demandons comment donc il est possible qu'on puisse nier qu'un artiste dont le talent était transcendant, dont l'influence à Anvers était sans partage, dont l'amitié pour les jésuites et les relations avec leur maison professe sont établies sans conteste, qui a mis son pinceau au service de la décoration intérieure de leur temple nouveau, qui a fourni des projets pour certaines parties intérieures de l'édifice sacré, n'aurait pas pu conseiller, influencer, diriger, certaines parties de l'œuvre des architectes? Serait-il si étonnant que les modifications apportées à la façade et à la tour aient été faites au plan primitif, grâce à son intervention? Il serait puéril de le nier, et personne n'oserait affirmer que l'intervention du grand artiste ait été sévèrement limitée, et qu'elle se soit uniquement bornée aux

(1) Vol. II, p. 427.

quelques manifestations que l'on veut bien admettre. Ce serait impossible.

Nous voici arrivé au terme de la tâche que nous nous étions imposée ; il nous semble que l'enquête que nous avons ouverte nous permet, en étudiant les nombreux témoignages que nous avons relevés, en interrogeant le temple lui-même et les documents graphiques qui s'y rapportent, de soutenir le bien-fondé de la conviction que nous nous sommes formée. Nous le répétons donc encore une fois : il nous paraît établi, que l'église Saint-Charles, dont la construction a été décidée par le Père Scribanus, dont le premier projet et l'ordonnance initiale sont dus au Père d'Aguilon, a été édifiée d'après les plans définitifs du Frère Huysens, conseillé et, pour la partie décorative, puissamment aidé par Rubens.

C'est cette conclusion que nous développons récemment lors de la réunion solennelle à Bruxelles de la Commission royale des Monuments, lorsque, présentant le rapport annuel au nom du Comité provincial d'Anvers, nous disions :

« On se trouve en présence d'un monument, dont certaines parties, telle surtout la tour, sont à juste titre rangées parmi les meilleures productions architectoniques que la renaissance ait produites dans notre pays. D'autre part des souvenirs artistiques de tous genres se rattachent à cet édifice sacré. On se remémore le faste sans pareil qui le signalait et dont le déplorable incendie de 1718 n'a laissé subsister que de faibles vestiges ; on se rappelle surtout que si les plans de l'œuvre ont été dressés par le Frère Huysens, que toutefois le grand Rubens a pris à leur élaboration une part importante, qu'il en a surveillé l'ordonnance, que de sa

propre main il en a modifié maints détails parfois importants, qu'il en a dessiné les principaux motifs ornementaux, et que certaines parties même ont directement été exécutées d'après ses projets. »

Ces considérations nous incitaient à recommander, qu'une restauration qui s'imposait, ne fut confiée qu'à une main experte entre toutes. Malheureusement ce vœu n'a pas été écouté et, récemment, sans aucune autorisation officielle, sans aucune direction sérieuse, on a brutalement attaqué la façade de la belle église. Des statues ont été arrachées et jetées bas sans le moindre souci de conservation, toutes les saillies, les chapiteaux, les socles, les cordons, les corniches, les ornements de tous genres, ont été, sous prétexte de sécurité et de responsabilité, entaillés et raclés à coups de marteau. La patine préservatrice de la pierre a partout été entamée, le rejointoyage même des bases a été gratté.

La valeur au point de vue artistique et architectonique, l'importance au point de vue religieux et historique, de l'ancienne église des Jésuites ne peuvent que faire regretter davantage des actes de vandalisme qui portent directement atteinte à l'œuvre des religieux, des architectes et des artistes dont nous venons d'exposer le concours collectif.

Anvers, Novembre 1909.

FERNAND DONNET.

BULLETIN
DES
COMMISSIONS ROYALES
D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE.

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE — 3 et 4.



En vente chez M. HAYEZ,
Imprimeur de l'Académie Royale de Belgique,
112, rue de Louvain, 112.

BRUXELLES

1910

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS.

RÉSUMÉ DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCES

des 5, 12, 19 et 26 mars; des 2, 9, 16, 23 et 30 avril 1910.

PEINTURE ET SCULPTURE.

La Commission a émis un avis favorable sur les projets concernant :

1° Le placement de vitraux dans l'église de Meir (Anvers); auteurs, MM. Hochreiter et Geyer;

Eglise
de Meir.

2° La décoration du maître-autel de l'église de Lovendeghem (Flandre orientale); auteur, M. Coppejans;

Eglise de
Lovendeghem.

3° L'exécution d'un retable pour le maître-autel de l'église du hameau de Belzele à Evergem (Flandre orientale); auteur, M. Blanckaert;

Eglise
du hameau
de Belzele
à Evergem.

4° Le peinturage décoratif de l'église de Notre-Dame, à Roulers (Flandre occidentale), sous réserve de supprimer les nombreuses subdivisions de la décoration des tympans compris entre les archivoltes des arcades de la nef centrale; auteur, M. Bressers;

Eglise
de Notre-Dame,
à Roulers.

- Église de Saint-Ursmér, à Binche.** 3° Le placement d'un vitrail dans la chapelle de Saint-Antoine de Padoue à l'église de Saint-Ursmér, à Binche (Hainaut); auteur, M. Casier;
- Église de Gohissart.** 6° L'exécution d'un chemin de la Croix pour l'église de Gohissart (Hainaut); auteur, M. Debeule;
- Église de la Ville Haute, à Thuin.** 7° Le placement de vitraux dans l'église de la Ville-Haute, à Thuin (Hainaut); auteurs, MM. Coucke frères;
- Église de Saint-Nicolas, à Liège.** 8° Les travaux de peinture et de nettoyage de l'église Saint-Nicolas, à Liège;
- Église de Comblain-au-Pont.** 9° L'exécution de vitraux pour l'église de Comblain-au-Pont (Liège); auteur, M. Grossé;
- Église de Hamont.** 10° Le placement de vitraux peints dans l'église de Hamont (Limbourg); auteur, M. Ladon;
- Église de Nassogne.** 11° La décoration picturale de l'église de Nassogne (Luxembourg), sous réserve qu'au cours de l'exécution, les draperies du lambris du chœur et le carrelage des tympans surmontant les fenêtres latérales et les arcades de la hante nef seront supprimées; auteur, M. Meunier;
- Église de Heinsch.** 12° Le placement de vitraux dans l'église de Heinsch (Luxembourg);
- Église de Saint-Pierre, à Louvain.** 13° L'exécution de deux verrières pour les chapelles 9 et 10 de l'église Saint-Pierre, à Louvain (Brabant); auteur, M. Osterrath;
- Église de Bouny.** 14° Le placement de vitraux dans l'église de Bouny (Liège); auteur, M. Fontana.

CONSTRUCTIONS CIVILES.

Ont été revêtus du visa, les projets concernant :

Marché de Saint-Josse-ten-Noode.

- 1° La transformation du marché de la commune de

Saint-Josse-ten-Noode, Bruxelles (Brabant); architecte, M. Pirenne;

2° La construction d'une maison communale à Huys-singhen (Brabant), sous réserve que l'on se conformera aux observations du rapport de M. l'architecte provincial en date du 23 février 1910 et qu'au-dessus du fronton de l'avant-corps sera établi un campanile, qui donnera à la façade de l'élançement et du pittoresque; architecte, M. Rampelbergh;

Maison
communale
d'Huysinghen.

3° L'aménagement de la rue des Colonies aux abords de l'église collégiale des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles (Brabant); architecte, M. Flanneau;

Rue
des Colonies,
à Bruxelles.

4° La Commission a approuvé le projet relatif à la reconstruction du Séminaire diocésain de Gand (Flandre orientale); architecte, M. Mortier.

Séminaire
diocésain
de Gand.

Ce qui justifie l'approbation, votée à l'unanimité moins une abstention, au lieu du simple visa, c'est notamment l'heureux parti tiré de l'orientation traditionnelle de la chapelle; le choix du style gantois de la façade, en harmonie d'ailleurs avec les édifices voisins, tandis que la façade nouvelle de la Banque nationale constitue pour longtemps une faute grave et irréparable; c'est encore, la simplicité voulue des façades intérieures.

L'attention de l'auteur sera néanmoins appelée sur :

a) La toiture de l'avant-corps projeté à l'angle du Bas-Escaut et de la rue Longue de la Vigne. On y devrait supprimer le clocheton;

b) Certaines lucarnes intérieures.

— Pour satisfaire à la demande de l'Administration communale, il a été procédé le 2 février 1910, à l'examen des

Place
de la Gare,
à Binche.

travaux d'aménagement d'un square à la place de la Gare, à Binche (Hainaut).

MM. l'abbé Puissant, Matthieu et Dufour, membres correspondants du Hainaut, assistaient à cette inspection.

Il résulte de cet examen que l'essai proposé par le rapport de la Commission du 26 août 1909, a été correctement exécuté.

Il augure bien de l'embellissement dont sera doté ce quartier au jour de l'accomplissement de cette entreprise.

La gare qui semblait enterrée apparaît maintenant sensiblement exhaussée. Cette surélévation donne à la construction un aspect du meilleur aloi.

Il serait désirable de donner à la terrasse à partir de la bordure du trottoir de la gare une inclinaison identique à celle des rampes d'accès, afin d'éviter, dans les tournants, des changements de pente trop brusques et de porter la section des marches du grand escalier à 0.40×0.14 sans nez.

Le soubassement de cette terrasse devra se faire en moellons plus ou moins réguliers taillés à la pointe.

L'emplacement du jeu de balle nécessitant une emprise sur le square actuellement projeté, M. l'architecte Lange-rock soumettra à l'avis de la Commission un projet dans ce sens en même temps que des projets d'une clôture monumentale de 1 mètre de hauteur, traités l'un en pierre l'autre en fer forgé, pour le square susdit.

L'architecte a été invité, pour la création de ces clôtures, à s'inspirer de celle qui existe au square du Petit-Sablon, à Bruxelles, et de choisir les sujets appelés à décorer le faite

des colonnes parmi les personnages historiques de la ville de Binche.

Il y aura lieu également pour la disposition du square d'adopter celle des jardins datant de l'époque du style de la gare.

— L'inspection qui a eu lieu à Binche, le 2 février 1910, a été mise à profit pour examiner l'ancienne enceinte fortifiée de la ville.

Ancienne
enceinte
de Binche.

La délégation a pu se rendre compte, une fois de plus, de l'aspect de ce site si remarquable.

L'enceinte de Binche est très intéressante ; elle offre une importance considérable au double point de vue de l'histoire et de l'architecture militaire au moyen âge.

Elle a été édifiée au commencement du XII^e siècle, par Baudouin, comte de Hainaut, qui fut surnommé le « bâtisseur » à cause des nombreux et importants travaux de fortification qu'il fit exécuter et dont malheureusement les spécimens tendent de plus en plus à disparaître.

Indépendamment de leur intérêt archéologique, qui est des plus sérieux, ils donnent à la ville un cachet très pittoresque.

De nombreuses restaurations y ont été exécutées par les soins de l'Administration communale.

Il conviendra de les continuer à bref délai à l'effet de prévenir des dégradations plus importantes et, en conséquence, des dépenses beaucoup plus grandes.

Il importe aussi que l'on profite des circonstances favorables présentes pour acquérir les parties de l'enceinte qui sont passées dans le domaine privé.

Du côté sud-ouest un groupe d'habitations, accolées aux

remparts, pourrait s'acquérir pour la somme relativement minime de 8,000 francs. Tandis que du côté opposé, c'est-à-dire au Nord-Est, un propriétaire complaisant consentirait à échanger la portion de remparts dont il est possesseur contre une portion de terrain équivalente de l'autre côté de la route dans une propriété récemment acquise par la ville en vue de la création d'un nouveau quartier devenu indispensable par suite du développement très important de la population.

Il ne saurait être question d'abandonner ces charges à une petite ville dont les ressources sont extrêmement limitées et qui a fait déjà, pour cet objet, des sacrifices que l'on attendrait souvent en vain de la part de nos plus grandes cités.

Il s'agit ici d'un monument national ; c'est poser un acte patriotique que de soustraire à une ruine certaine peut-être la plus belle enceinte fortifiée du pays ; il appartient à l'État de s'imposer ce sacrifice.

Le montant de la dépense, estimée approximativement à 540,000 francs dans le rapport d'inspection du 29 mai 1899, paraît assez considérable à première vue ; mais, si l'on se représente l'enceinte mouvementée de la ville débarrassée des masures qui l'étreignent et enfin les fossés convertis en promenade publique, on peut, comme compensation, en attendre un ensemble unique en Belgique.

La réalisation du projet devant se faire en un laps de temps relativement long, on a toute facilité de répartir la dépense sur un grand nombre d'années en mettant à la disposition de la ville une somme qui serait utilisée au fur et à mesure des nécessités d'expropriations.

La Commission ne saurait trop insister pour qu'enfin des mesures soient prises en ce sens par le Gouvernement.

— Il a été procédé, le 15 mars 1910, à l'examen des travaux de restauration exécutés récemment à la façade principale du Bureau de bienfaisance de Malines (Anvers).

Bureau
de Bienfaisance
de Malines

MM. Rosier, Opsomer, Van Leemputten et Donnet, membres correspondants de la province d'Anvers, assistaient à cette inspection.

Il résulte de cet examen que les travaux dont il s'agit ne constituent plus une restauration mais une reconstruction mauvaise sous bien des rapports.

Le beau parement ancien de cette façade a été totalement enlevé et remplacé par un mur d'une demi-brique.

Les linteaux, seuils, pentures, grillages, en un mot tous les détails dénotent de l'inexpérience.

La restauration a été faite sans aucun souci du passé. Les documents abondent cependant dans toute la ville et même dans la façade postérieure qui est heureusement conservée intacte.

Le linteau de la porte d'entrée devrait être remplacé par un cintre sur lequel descendrait le tympan vitré.

Des exemples de l'espèce se rencontrent à Malines.

Les chainages des baies ne sont pas fidèlement reproduits. Ils sont placés avec trop de symétrie.

Le cordon-larmier qui contourne la pierre commémorative scellée dans un trumeau de fenêtre du rez-de-chaussée, n'est pas rationnel.

Il est regrettable que la restauration des monuments anciens soit parfois confiée à des architectes n'ayant aucune aptitude pour accomplir une tâche aussi délicate.

Il n'y aura pas lieu pour l'État d'intervenir dans la dépense que ce travail a occasionnée.

Maison
de la Grande
Arbalète,
à Malines.

— Il a été procédé, le 15 mars 1910, à l'examen de la maison de la Grande Arbalète située au Marché aux Grains, 6, à Malines (Anvers).

MM. Rosier, Opsomer, Van Leemputten et Donnet, membres correspondants de la province d'Anvers, assistaient à cette inspection.

La construction dont il s'agit appartient successivement à des propriétaires différents et fut l'objet de multiples modifications.

En 1561, le propriétaire Claude Ruts, marchand de vins, fit élever la jolie tourelle octogone qui termine d'une façon si harmonieuse la belle façade vers la cour.

La flèche de cette tourelle a été démolie en 1874 et reconstruite après de nombreuses négociations entre les autorités.

C'est en 1604 seulement que la Maison des Drapiers passa aux mains du Serment des Arbalétriers. Cette gilde fit construire vers la même époque la façade renaissance actuelle, qui ne rappelle en rien la façade postérieure.

Derrière le bâtiment principal s'étendait, à gauche de la cour, un vaste local réservé aux exercices de tir. Ce bâtiment fut démoli par le propriétaire actuel, M. Hertsens, échevin de la ville, pour satisfaire aux exigences du commerce qu'il y exerce encore aujourd'hui.

En visitant la maison on remarque de nombreux gitages anciens fort bien conservés.

Le manteau de cheminée de la salle de réunion des

arbalétriers porte, dans la partie supérieure, un bas-relief intéressant.

La Commission a rangé la maison de la Grande Arbalète parmi les édifices monumentaux civils de 3^e classe.

— Il a été procédé, le 22 février 1910, à l'examen du cloître du couvent des Frères Mineurs à Huy, en vue du classement de cette construction parmi les édifices monumentaux.

Cloître
du couvent
des
Frères Mineurs,
à Huy.

Enserré dans un groupe de bâtiments d'environ 18 mètres de côté, le cloître constitue trois galeries larges de 3 mètres, formées de 24 colonnes toscanes en pierre, reposant sur un haut soubassement et reliées par des voûtes en plein cintre. Les clés des arcades portent des écussons armoriés très intéressants.

La galerie côté nord est en partie démolie, les trois autres portent respectivement les dates de 1664, 1667 et 1687.

Ces galeries servent de remise aux matériaux de construction divers de la ville de Huy et l'étage qui les surplombe est occupé par des bureaux de l'Administration communale.

Le cloître est précédé d'un corps de bâtiment semblant dater du commencement du xiv^e siècle. L'extrémité droite de ce bâtiment est occupée par une chapelle dont l'abside est à trois pans percés de fenêtres sans caractère bien intéressant.

Une entrée monumentale de style Louis XIII donne accès dans la cour de cet établissement, qui sert actuellement de gendarmerie locale.

En raison de la valeur réellement artistique de ce cloître, la Commission royale l'a rangé dans la 3^e catégorie des édifices monumentaux civils.

ÉDIFICES RELIGIEUX.

PRESBYTÈRES.

La Commission a émis un avis favorable sur les projets concernant :

Construction
et restauration
de presbytères.

1° La construction d'un presbytère à Châtelineau (Hainaut), sous réserve qu'il sera tenu compte, au cours des travaux, des observations mentionnées dans le rapport de M. Van Loo, membre correspondant de cette province, en date du 24 mars 1910.

Il conviendra, en outre, de supprimer les encadrements en briques des portes et fenêtres et de diminuer la largeur des oreilles de pignons et des rampants des gables.

L'attention de l'auteur sera appelée sur les dimensions des portes de sorties des deux façades; ces dimensions paraissent insuffisantes; architecte, M. Dal;

2° Les travaux d'amélioration à effectuer au presbytère de Saint-Hubert (Luxembourg);

3° La construction d'un nouveau presbytère dans la commune d'Olmen (Anvers); architecte, M. Taeymans;

4° L'exécution de travaux au presbytère de Sainte-Marie, Neufchâteau (Luxembourg); architecte, M. Richard;

5° Les travaux de restauration à effectuer au presbytère de Tangissart sous Baisy-Thy (Brabant); architecte, M. Bernimoulin;

6° La construction d'un nouveau presbytère à Waerbeke (Flandre orientale); architecte, M. Valcke;

7° Les travaux de réparation à effectuer au presbytère de Framont (Luxembourg); architecte, M. Miest;

ÉGLISES. — CONSTRUCTIONS NOUVELLES.

Des avis favorables ont été donnés sur les projets concernant :

1° La construction d'une chapelle à Saint-Servais (Namur), de ^{Chapelle} Saint-Servais, sous réserve qu'il sera tenu compte, au cours de l'exécution, de la décision du Conseil de fabrique, tendant à augmenter d'une travée la longueur de la chapelle.

La Commission estime qu'il y a lieu de supprimer le cadre de l'horloge, tout en conservant celle-ci à la façade principale; architecte, M. Dickschen;

2° La construction d'une église à Marlinne (Limbourg), ^{Eglise} de Marlinne, sous réserve que l'on se conformera aux observations mentionnées dans le rapport de M. l'architecte provincial; architectes, MM. Martens et Lenertz;

3° La construction d'une sacristie avec dépôt à l'église de Bornhem (Anvers); architecte, M. Careels; ^{Eglise} de Bornhem.

4° Aménagement d'un garde-meubles à l'église de Nederhasselt (Flandre orientale), sous réserve qu'il sera tenu compte, au cours des travaux, des observations présentées par M. l'architecte provincial dans son rapport en date du 3 février 1910; architecte, M. J. Sermant; ^{Eglise} de Nederhasselt.

5° Construction d'une tour à la chapelle de Bousalle sous Coutisse (Namur); architecte, M. Lange; ^{Chapelle} de Bousalle sous Coutisse.

6° Construction d'une chapelle à Mesnil-Église (Namur), de ^{Chapelle} Mesnil-Eglise. Il conviendra, au cours des travaux, de réduire un peu la largeur du chœur afin d'éviter la saillie trop prononcée de l'arcade triomphale; architecte, M. Lange;

7° La reconstruction de l'église de Saint-Barthélemy, à ^{Eglise de} Saint-Barthélemy, à Châtelain.

Châtelineau (Hainaut), sous réserve que l'on se conformera, au cours des travaux, aux observations mentionnées dans le rapport du Comité provincial des correspondants du Hainaut, sauf en ce qui concerne le raccordement à la base de la flèche par une légère courbe au lieu de la ligne brisée actuelle.

La Commission royale estime qu'il ne faut à la base de la flèche aucun congé, ni courbe ni en forme de ligne brisée.

Elle croit aussi que le diamètre des colonnes doit être augmenté et que si, par malheur, on se décidait à les faire en briques au lieu de pierres, cette augmentation devrait être très importante.

L'attention de l'auteur sera appelée tout spécialement sur l'emploi des tuiles plates vernissées dans les toitures.

Ces matériaux paraissent d'une mise en œuvre difficile sur la flèche; architecte, M. J. Dal;

Eglise
de Rolleghem-
Capelle.

8° La reconstruction de l'église de Rolleghem-Capelle (Flandre occidentale); architecte, M. Carette;

Chapelle
de Vouecce.

9° La démolition de l'ancienne chapelle de Vouecce (Namur), à la condition de replacer les pierres tombales de cette chapelle contre le mur du calvaire qu'on se propose de construire à l'emplacement de la tour;

Eglise
de Habergy.

10° La démolition de l'ancienne église de Habergy (Luxembourg), sous la réserve que des mesures spéciales seront prises en vue de la conservation et du réemploi des pièces intéressantes, au point de vue de l'art et de l'histoire, signalées dans le rapport du Comité provincial des correspondants du Luxembourg, en date du 13 mars 1910;

Eglise
de Momalle.

11° Le placement des trois pierres tombales, récemment découvertes dans l'église de Momalle (Liège), contre la paroi

gauche du chœur près de l'endroit où elles ont été trouvées ;

12° L'établissement d'un nouveau grillage à l'avant-cour de l'église Saint-Joseph, à Namur (Namur); auteur, M. Dickson.

Eglise
de Saint-Joseph,
à Namur.

Dans l'exécution il conviendra que les grilles extérieures, s'ouvrant chacune sur une propriété privée (forge et presbytère), se distinguassent, d'une façon plus complète, des trois grilles de l'église proprement dite ;

13° Le placement d'une grille entre les contreforts de l'église de Notre-Dame aux Dominicains, à Louvain (Brabant), sous la réserve qu'elle sera établie de façon à contourner les contreforts pour ne pas blesser les pierres de ceux-ci ; auteur, M. J. Dewit.

Eglise
de Notre-Dame
aux Dominicains,
à Louvain.

La Commission estime toutefois qu'étant donné la situation de l'édifice, ce travail ne devra être effectué que s'il est reconnu indispensable par les autorités locales ;

14° La transformation du buffet d'orgue et le placement d'une grille autour des fonts baptismaux à l'église de Wommelghem (Anvers); architecte, M. Vander Gucht.

Eglise
de Wommelghem.

De même, les projets d'ameublements ci-après ont été adoptés :

15° L'ameublement de l'église de la Sainte-Vierge, à Strée (Hainaut); architecte, M. Hecq;

Eglise
de Strée.

16° Le placement d'une chaire à prêcher et de confessionnaux dans l'église de Bouny (Liège).

Eglise
de Bouny

La Commission a porté son choix sur le projet de chaire de vérité n° 2. Il conviendra toutefois, au cours de l'exécution, d'en remplacer l'escalier par celui du projet n° 5.

Il conviendra également, dans l'exécution des confessionnaux, de supprimer la partie supérieure de la porte, le

crénelage du couronnement ainsi que les motifs sculptés qui décorent les angles supérieurs des petits paravents latéraux crayonnés en noir sur le plan ;

Eglise
de Baeveghem.

17° L'ameublement de l'église de Baeveghem (Flandre orientale) ; architecte, M. Hecq ;

Eglise
d'Anseremme.

18° Le placement d'une chaire de vérité et d'un banc de communion dans l'église d'Anseremme (Namur).

Pour satisfaire au vœu émis par M. l'architecte provincial, la Commission estime qu'il conviendra de faire exécuter ces travaux par voie d'adjudication restreinte entre quelques praticiens avantageusement connus ;

Eglise de
Sainte-Walburge,
à Audenaerde.

19° Le placement de deux autels, dédiés l'un au Sacré-Cœur, l'autre à Sainte Anne, dans l'église de Sainte-Walburge, à Audenaerde (Flandre orientale) ;

Eglise
d'Uytbergen.

20° L'exécution de deux confessionnaux pour l'église d'Uytbergen (Flandre orientale) ; auteur, M. Vanden Eynden ;

Eglise
de Heykant
sous Berlaer

21° Le placement d'un buffet d'orgue dans l'église de Heykant sous Berlaer (Anvers) ;

Cathédrale
de Bruges.

22° L'exécution d'un autel pour la chapelle de Sainte-Barbe et de Sainte-Catherine à l'église cathédrale de Bruges (Flandre occidentale), sous réserve qu'au cours des travaux l'auteur soignera les détails et étudiera davantage les baldaquins du retable ; architecte, M. Hoste ;

Eglise
de Pulle.

23° Le placement d'une horloge dans la tour de l'église de Pulle (Anvers) ;

Eglise
de Ruyter.

24° L'ameublement de l'église de Ruyter (Flandre orientale), sous réserve qu'au cours des travaux on munira de peintures les deux portes du tambour d'entrée sous le jubé conformément au désir manifesté par le Comité provincial

des correspondants de cette province; auteur, M. Vanden Eynden;

25° Le placement d'un orgue dans l'église d'Heelenbosch (Brabant); Eglise d'Heelenbosch.

26° L'exécution de divers objets mobiliers pour l'église de Couckelaere (Flandre occidentale); auteur, M. Goetbals; Eglise de Couckelaere.

27° L'ameublement de l'église de Prosperpolder sous Kieldrecht (Flandre orientale), sous réserve qu'au cours de l'exécution l'auteur simplifiera la base de la chaire de vérité; auteur, M. Vanden Eynden; Eglise de Prosperpolder sous Kieldrecht.

28° Le placement d'un maître-autel, d'un banc de communion et de confessionnaux dans l'église de Quatrecht (Flandre orientale), sous réserve qu'au cours de l'exécution l'auteur se conformera aux observations mentionnées dans le rapport du Comité provincial des correspondants de la Flandre orientale et soignera particulièrement le dessin et l'architecture du maître-autel; sculpteur, M. De Martelaere; Eglise de Quatrecht.

29° L'exécution d'un confessionnal, d'une armoire de sacristie et le placement d'une clochette dans la chapelle d'Herhet, commune de Hoyet (Namur); architecte, M. Lange; Chapelle de Herhet.

30° Le placement de nouvelles cloches dans la tour de l'église de Geysingen sous Ophoven (Limbourg); auteur, Constant Sergeys; Eglise de Geysingen sous Ophoven.

— Il a été procédé, le 22 février 1910, à l'examen sur place d'une série de travaux à exécuter à l'église collégiale de Notre-Dame, à Huy (Liège). Eglise de Notre-Dame, à Huy.

Il résulte de cet examen que le projet de transformation de l'autel majeur, quoique venu au jour à la suite de l'enlèvement des châsses, doit être abandonné.

La disposition actuelle peut subsister; toutefois, on se demande s'il ne serait pas possible de mettre la longueur du retable en harmonie avec celle de la mensa; il conviendra d'introduire des groupes dans les intervalles des colonnettes.

Un peu plus de richesse pourra être apportée à la porte du tabernacle.

Il y aura lieu, lors du déplacement de cet autel dans l'abside du chœur, de veiller à ce que l'axe des baldaquins qui le surmontent coïncide avec celui des deux fenêtres latérales.

Le projet d'établissement de nouvelles orgues sous la seconde arcade du côté gauche du chœur est acceptable.

Ces orgues seront supportées par des colonnes entre lesquelles prendra place le clavier. Les soufflets seront installés dans un petit réduit se trouvant à proximité et mis en communication avec l'instrument par des conduites enterrées sous le pavement du déambulatoire.

Il n'y a pas lieu de donner suite au projet de clôture en fer destinée à intercepter la circulation dans le déambulatoire pendant les offices.

La clôture en bois et cuivre se trouvant actuellement à l'endroit qu'occuperont les nouvelles orgues, pourra être déplacée et servir à cet usage.

Le jubé dont la démolition est instamment sollicitée, constitue assurément un des plus beaux ornements de l'église.

Construit en marbre blanc, noir et rose, il date de l'époque de Louis XIV et produit un effet admirable.

La Commission est unanimement d'avis que son maintien s'impose dans l'église.

Il conviendra, dès lors, d'étudier un projet conciliant la conservation de la face monumentale antérieure avec la disparition de la partie postérieure et insignifiante du jubé; l'emplacement ainsi laissé vacant sous la tour sera affecté au service du culte.

L'avantage de telles dispositions consiste à découvrir et à dégager une partie très intéressante et fort cachée jusqu'ici de la belle collégiale.

Le vitrail projeté par M. Osterrath pour la fenêtre du transept nord devra faire l'objet de certaines modifications.

Les rinceaux qui surmontent la partie inférieure de la fenêtre devront être remplacés par de petits baldaquins semblables à ceux du vitrail déjà placés dans l'autre bras du transept.

Il conviendra aussi, dans l'exécution, d'adopter la tonalité chaude de ce dernier.

Sauf les remarques précitées, la disposition générale est bonne. Les scènes représentées rappellent la préservation miraculeuse de la collégiale lors de l'explosion du fort en 1676.

L'architecte chargé des travaux de restauration de la tour sera tenu de veiller à ce qu'on ne remplace que les pierres et moulures trop fortement endommagées par le temps.

La Commission royale a profité de sa visite à la collégiale pour se rendre compte des travaux effectués à la crypte.

Il résulte de cet examen que la restauration a été exécutée avec beaucoup de soin.

Quelques dessins tracés à l'outil dans la pierre ont été relevés à différents endroits sur les murailles.

Parmi ces dessins se remarque, sur le mur nord du chœur notamment, celui d'une fenêtre.

Ce tracé de fenêtre porte la date de 1187 en chiffres romains (MCXXCVII); c'est le millésime vraisemblablement correspondant à l'origine de la crypte.

Les fenêtres de l'abside sont ogivales vers l'extérieur; à l'intérieur, la baie se termine par une forme triangulaire.

M. le curé-doyen se propose de faire placer dans cette crypte un mobilier destiné à la célébration des offices à certaines fêtes de l'année.

TRAVAUX DE RESTAURATION.

Le Collège a revêtu du visa les projets concernant :

Eglise
de Gheluwe.

1° L'agrandissement et la restauration de l'église de Gheluwe (Flandre occidentale); architecte, M. Carette.

Après un examen approfondi, la majorité des membres de la Commission a porté son choix sur le projet déplaçant la tour.

Il conviendra toutefois, au cours de l'exécution des travaux, d'étudier avec soin la disposition des sacristies et de respecter les parements des nefs latérales;

Eglise
de Léglise.

2° La reconstruction de l'escalier de l'église de Léglise (Luxembourg); architecte, M. Richard;

Eglise
de Villers-
Saint-Siméon

3° Le percement de deux fenêtres dans le chœur de l'église de Villers-Saint-Siméon (Liège); architecte, M. Jules Pauss;

Eglise
de Heinsch.

4° L'exécution de travaux divers à l'église de Heinsch (Luxembourg);

- 5° L'amélioration des abords de l'église d'Avennes (Luxembourg); Eglise d'Avennes.
- 6° Les travaux de réparation à effectuer à l'église de Noville-les-Bois (Namur); architecte, M. Monnom; Eglise de Noville-les-Bois.
- 7° L'exécution de divers travaux à l'église de Montquintin, commune de Dampicourt (Luxembourg); architecte, M. Henriquet; Eglise de Montquintin.
- 8° L'agrandissement et la reconstruction de la tour de l'église de Helchteren (Limbourg); architecte, M. Martens; Eglise de Helchteren.
- 9° Les travaux de réparation à effectuer à l'église des Haies, à Marcinelle (Hainaut); Eglise des Haies, à Marcinelle.
- 10° Les travaux de restauration des églises de Saint-Eloi, Saint-Christophe et Saint-Antoine, à Charleroi (Hainaut); Eglises de Saint-Eloi, de Saint-Christophe et Saint-Antoine, à Charleroi.
- 11° L'exécution de divers travaux de réparation à l'église de Framont (Luxembourg); architecte, M. Miest; Eglise de Framont.
- 12° La restauration de l'église de Tangissart, sous Baisy-Thy (Brabant). Eglise de Tangissart.
- Quoique la Commission trouve bon le procédé préconisé pour renforcer les fondations, il est entendu qu'elle ne prend à ce sujet aucune responsabilité, suivant une règle depuis longtemps invoquée; architecte, M. Bernimoulin;
- 13° Les travaux de restauration à effectuer à l'église de Rœulx (Hainaut), sous réserve qu'au cours des travaux l'auteur se conformera aux observations faites par M. l'architecte Dufour dans son rapport, en date du 16 février 1910, auquel s'est rallié le Comité provincial des correspondants du Hainaut; architecte, M. Muller; Eglise de Rœulx.
- 14° La restauration de l'église de la Sainte-Vierge, à Strée (Hainaut); architecte, M. Heq; Eglise de Strée.
- 15° La restauration d'un troisième contrefort au transept Eglise de Saint-Martin, à Ypres.

méridional de l'église de Saint-Martin, à Ypres (Flandre occidentale); architecte, M. Coomans;

Église de Zonnebeke. 16° La restauration des toitures de l'église de Zonnebeke (Flandre occidentale);

Église d'Aerseele. 17° Les travaux de restauration à effectuer à l'église d'Aerseele (Flandre occidentale); architecte, M. Carette;

Église de Dickebusch. 18° La restauration des fenêtres de l'église de Dickebusch (Flandre occidentale); architecte, M. Coomans;

Église de Beveren-sur-Yser. 19° Les travaux à effectuer au beffroi de l'église de Beveren-sur-Yser (Flandre occidentale);

Église de Bierset. 20° Le placement d'un pavement en carrelages dans l'église de Bierset (Liège); architecte, M. E. Berguet;

Église de Loo. 21° La restauration de l'église monumentale de Loo (Flandre occidentale), sous réserve qu'au cours des travaux l'architecte se conformera aux observations contenues dans le rapport du Comité provincial des correspondants de la Flandre occidentale, sauf cependant en ce qui regarde la décoration florale des chapiteaux, qui a été bien étudiée.

Il conviendra également, pour satisfaire au vœu exprimé par M. l'inspecteur-architecte provincial, d'employer autant que possible la brique ancienne dans les parements extérieurs, encadrement des fenêtres et meneaux; architecte, M. Coomans;

Église de Sainte-Julienne, à Verviers. 22° L'établissement d'une rampe d'accès à l'église Sainte-Julienne, à Verviers (Liège), sous réserve d'augmenter le nombre de barres verticales en fer au cours de l'exécution de la balustrade; architecte, M. Thirion;

Église de Saint-Martin, à Arlon. 23° Les travaux à exécuter à la tour de l'église de Saint-Martin, à Arlon (Luxembourg); architecte, M. Denoyette.

La Commission ne voit aucun inconvénient à l'emploi du

petit granit dans l'exécution des travaux, à la condition que l'emploi de cette pierre ne commence qu'avec la flèche et qu'elle ne soit mise en œuvre que pour celle-ci.

Le Collège croit se rappeler, en effet, que la tour proprement dite, comme le reste de l'église, se fait en pierres de La Rochette.

La juxtaposition de deux sortes de pierres ne peut que concourir à l'effet artistique.

Ce serait le contraire si l'architecte voulait se servir, pêle-mêle, des deux espèces de matériaux ;

24° L'agrandissement de l'église de Nieuwerkerken (Limbourg) ; architectes, MM. Martens et Lenertz ;

Eglise de
Nieuwerkerken.

25° La restauration des façades principales et latérales de l'église de Saint-Gilles-lez-Termonde (Flandre orientale), sous réserve qu'au cours des travaux l'auteur conservera aux pilastres de la façade principale une largeur uniforme, de façon à ne plus avoir que trois largeurs au lieu de quatre dans le sens de la hauteur.

Eglise
de Saint-Gilles
lez-Termonde.

Il conviendra, en outre, de placer sous le cordon larmier qui se trouve à la naissance de l'arc de la fenêtre principale un bandeau en pierre comme celui indiqué au crayon sur le dessin ; architecte, M. Vaerwyck ;

26° La restauration de l'église d'Autre-Eglise (Brabant), sous réserve qu'au cours des travaux on se conformera aux observations énumérées dans le rapport du Comité provincial des correspondants du Brabant, en date du 21 février 1910, et tout particulièrement à celle reprise sous le n° 4 ;

Eglise
d'Autre-Eglise.

27° La restauration de l'église de Pepinghen (Brabant), sous réserve qu'il sera tenu compte, au cours des travaux,

Eglise
de Pepinghen.

des recommandations formulées dans le rapport de M. l'architecte provincial en date du 7 mai 1909.

La Commission a appelé tout spécialement l'attention de M. l'architecte Jacobs sur la nécessité de reproduire exactement tous les profils et tous les détails des parties à renouveler de l'ancienne construction.

Eglise
de Temploux.

— Il a été procédé, le 14 avril 1910, à l'examen, sur place, des travaux d'agrandissement et de restauration projetés à l'église de Temploux (Namur).

MM. Boveroulle, Dardenne, Lange et Vanden Eeden, membres correspondants de la province de Namur, assistaient à cette inspection.

Il résulte de cet examen que le projet présenté par M. l'architecte Cortouts ne réalise pas la solution désirable.

L'église de Temploux paraît remonter au XIII^e ou au XIV^e siècle, mais a subi dans la suite de nombreuses et malheureuses restaurations.

La tour carrée, lourde et trapue, couronnée par une flèche étagée en style renaissance, d'un aspect très pittoresque, constitue un type qui n'est pas dépourvu de mérite dans son genre.

Construite en gros moellons irréguliers, avec arêtiers en pierre bleue, elle ne possède, pour toutes ouvertures, que l'entrée du porche et quelques meurtrières.

La grande nef était recouverte primitivement par un plafond plat constitué par un gitage en pièces de chêne de 0^m15 d'équarrissage; les rainures pratiquées à la partie supérieure de ces poutres en témoignent.

Les basses nefs ont été surélevées pour permettre de les

recouvrir à l'aide d'une voûte renaissance en plâtre du plus piteux effet.

Cette surélévation a amené l'obligation de murer les fenêtres de la haute nef; celles-ci étaient ogivales et avaient des meneaux et rinceaux.

Le chœur et le transept, bâtis en pierres bleues à assises régulières, sont percés de grandes baies ogivales dépourvues de leurs meneaux.

Ils ont, comme la tour, échappé en partie aux ravages des restaurateurs.

Les parois intérieures des basses nefs et du chœur sont revêtues d'un lambris en chêne.

Celui du chœur seul, sauf l'encadrement des fenêtres, présente une valeur artistique.

Des recherches effectuées dans les combles ont amené la découverte, au-dessus du chœur et du transept, d'une charpente ogivale en bardeaux.

On retrouve encore, en maints endroits, les traces des chapiteaux couronnant les colonnes de la nef et celles des arcades ogivales qui les reliaient.

On remarque à l'extérieur, dans le mur de la nef latérale sud, les traces d'une porte surmontée d'un arc surbaissé assez intéressante.

L'état de délabrement de tout l'édifice nécessite une restauration des plus urgente.

Il est regrettable que les travaux projetés ne puissent se borner à une restauration sérieuse rendant à l'édifice son caractère primitif et pittoresque.

La Commission estime qu'il ne peut être question de sacrifier les parties anciennes de l'église, et que le meilleur

parti à prendre pour répondre aux besoins d'une population qui s'accroît sensiblement, est une expansion sur les flancs, du côté du cimetière.

L'architecte devra se livrer à une nouvelle et sérieuse étude en ce sens.

Il y aura lieu toutefois, avant d'entamer cette étude, de faire un relevé très minutieux, avec détails à l'appui, de l'état actuel de l'église.

Eglise
de Saint-Mengold,
à Huy.

— Il a été procédé, le 22 février 1910, à l'examen des travaux de restauration projetés aux fenêtres du chœur et des basses nefs de l'église de Saint-Mengold, à Huy.

Il résulte de cet examen que les baies des basses nefs devront être rétablies dans leur état primitif et celles de l'abside dans le style de la fenêtre du fond qui est actuellement bouchée.

Il y aura lieu, au cours des travaux, de maintenir, dans la construction, les matériaux relativement bien conservés.

L'église possède une chaire de vérité en style renaissance de toute beauté.

Les panneaux de la cuve, les frontons et les statues qui sont en bois naturel, devraient être débarrassés de la couche de peinture qui les recouvre afin de rendre à l'ensemble son caractère vraiment artistique.

La Commission est d'avis de ne point donner suite au projet d'exécution d'un nouveau maître-autel. L'intérieur de l'église étant essentiellement en style renaissance, ce serait commettre une erreur que de démolir l'autel actuel pour le remplacer par un autel gothique moderne.

Il y aura donc lieu de maintenir la fenêtre du fond de

l'abside bouchée vers l'intérieur en introduisant entre les meneaux un mur d'une demi-brique.

Moyennant les réserves susdites la Commission a revêtu, de son visa, le projet relatif à la restauration des fenêtres et au placement de vitraux peints.

— Il a été procédé, le 13 mars 1910, à l'examen sur place des travaux de restauration projetés à la chapelle du Saint-Esprit, située au coin de l'Allée des Récollets, et contiguë au Bureau de Bienfaisance à Malines (Anvers).

Chapelle
du Saint-Esprit,
à Malines.

MM. Rosier, Opsomer, Donnet et Van Leemputten, membres correspondants de la province d'Anvers, assistaient à cette inspection.

Cette chapelle qui remonte très probablement à la fin du XIII^e siècle, est un des plus anciens monuments de la ville.

Elle a, du côté de la rue Sous la Tour, une façade à pignon dans laquelle s'ouvre une fenêtre ogivale, divisée en deux grandes baies subdivisées elle-mêmes en deux autres lumières; les meneaux sont simplement chanfreinés.

Les piédroits de la fenêtre sont ornés à l'intérieur comme à l'extérieur de colonnettes cylindriques avec chapiteaux et palmettes.

Dans la partie supérieure du pignon se trouve une niche flanquée de deux colonnettes et surmontée d'un gable orné de crochets.

Dans la façade latérale qui longe l'Allée des Récollets, se trouve une fenêtre à trois baies qui s'arrête à la base du toit.

Une troisième fenêtre beaucoup plus petite, divisée en deux baies par une colonnette avec chapiteau à volutes est percée dans le mur opposé et prend jour dans la cour de la maison voisine.

Les traces d'une fenêtre semblable se remarquent à la façade méridionale au-dessus de l'entrée, un peu vers la droite.

La porte actuelle avec plein cintre, semble constituer le morceau le plus récent de l'édifice.

L'intérieur de la chapelle ne présente guère d'intéressant qu'une crédence, simple niche trilobée dont les piédroits sont ornés de colonnettes avec chapiteaux à crochets et quelques poutres transversales bien conservées.

L'état de délabrement avancé de l'édifice nécessite une prompte restauration.

Il conviendra, au préalable, d'enlever l'enduit qui recouvre les murs intérieurement et extérieurement afin de rechercher les traces exactes des anciennes ouvertures.

Il y aura lieu, également, de procéder à un moulage consciencieux de tous les profils.

POUR LE MEMBRE-SECRÉTAIRE :

Le Secrétaire adjoint,
J. HOUBAR.

Vu en confirmation de l'article 25 du règlement.

Le Président,
CH. LAGASSE-DE LOCHY.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SECTION ARTISTIQUE
DE LA COMMISSION ROYALE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX
PENDANT L'ANNÉE 1908.

L'église Saint-Martin, aux Deux-Acren, possède des fonts baptismaux des plus remarquables. Certains archéologues les ont fait remonter au XI^e siècle; d'autres ont admis une date plus reculée encore; dans une étude publiée par le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (1878, p. 226), sous le titre : *Essai sur les fonts baptismaux remarquables des environs d'Audenarde et de Grammont*, M. le chanoine Van de Vyvere leur a assigné pour date le XII^e siècle; nous partageons entièrement cet avis, sérieusement motivé.

Acren.

Les fonts de l'église Saint-Martin appartiennent à un type qui n'est pas encore représenté dans nos collections de moulages : la vasque est creusée dans une table de pierre carrée, reposant sur un pédicule cylindrique dont le diamètre égale la hauteur et qui est cerclé d'un bracelet en forme de boudin. Le dessous de la table est arrondi; chacun de ses angles est soutenu par un faisceau de feuilles profilé en doucine et rappelant les chapiteaux des colon-

nettes qui cantonnent le support central, dans les fonts analogues de la même époque.

L'existence du bracelet autour du pédicule semblerait indiquer que ces supports secondaires n'ont pas existé aux fonts d'Acren; mais le pédicule actuel est moins ancien que la table, dont le support primitif se composait sans nul doute possible — les chapiteaux le prouvent — d'un pilier trapu et de quatre colonnettes cylindriques soutenant les angles.

Les quatre faces de la table sont décorées d'animaux chimériques taillés en méplat. La face antérieure porte trois lions (?), à la queue recourbée en S au-dessus de l'échine et terminée par une palmette; l'un se dirige vers la gauche de la cuve, les deux autres marchent en se suivant vers la droite. La face latérale de ce côté est ornée d'une file de trois dragons, d'une silhouette bizarrement contournée. Sur la face postérieure se voient trois animaux à tête allongée, pourvus d'ailes qui s'éploient entre la nuque et la base des omoplates; leur corps, aminci en queue de serpent, s'enroule en volute. Deux de ces monstres regardent la gauche de la table, le troisième leur tourne le dos. La face latérale gauche ne présente que deux animaux, adossés et séparés par trois ornements en forme d'amande; mi-quadrupèdes mi-poissons, ils ont le museau aplati, la lèvre supérieure retroussée, des oreilles pointues très petites et une aile articulée au-dessus de l'épaule.

La surface de la table ne porte d'autres ornements qu'une palmette gravée dans chaque angle, et une moulure entourant le bord de la vasque.

Ce très intéressant monument est remarquablement bien

conservé; son moulage figurerait avec avantage dans nos collections.

On voit, dans la même église, deux corbeaux de pierre figurant respectivement une tête d'homme barbu et une tête de femme; sculptures du début du xiv^e siècle, assez naïves, et dont la polychromie moderne n'atténue pas la rudesse.

La voûte de la nef principale repose sur dix arcs doubleaux en tiers-point, retombant sur des corbeaux à figurines ou « marmousets », qui semblent d'un bon travail et supérieurs sous ce rapport à ceux qui reçoivent les retombées des arcs de l'abside; il serait à souhaiter que quelques-uns de ces jolis détails d'architecture fussent reproduits pour notre Musée — à la condition, toutefois, qu'ils soient réellement anciens, ce dont il n'est guère possible de s'assurer sans les examiner de près.

L'église Saint-Martin est garnie de lambris et de meubles du xviii^e siècle; la rampe de la chaire, très habilement travaillée à jour, ne manque pas d'élégance.

L'ancienne église d'Anseremme nous avait été signalée comme renfermant plusieurs sculptures intéressantes; nous y avons vu, en effet, un certain nombre de figurines anciennes polychromées, sans grand intérêt au point de vue de nos collections.

Anseremme.

Il existe dans le cimetière de cette localité un petit monument de pierre bleue, en forme de lanterne hexagonale posée sur un balustre et ornée, sur trois de ses faces, de figurines en bas-relief formant un calvaire. L'intérêt de ce petit monument réside surtout dans son originalité, ce qui



est insuffisant pour en justifier la reproduction par le moulage.

Anthises. Notre collection de frottis de tombes plates pourra s'accroître avantageusement de spécimens intéressants sous divers rapports, appartenant à l'église Saint-Martin, à Anthises.

L'une de ces dalles est du xiv^e , quatre du $xvii^e$ et les cinq dernières du $xviii^e$ siècle.

Bien que la première soit en partie effacée, nous n'avons pas hésité à la désigner pour être reproduite, parce qu'elle appartient au type remarquable et rare des tombes à trois personnages, dont la pierre tumulaire de Jehan de Melun, à Antoing (1), constitue le plus beau spécimen connu. Les gisants de cette dernière sont en relief; la dalle d'Anthises est gravée, d'un trait singulièrement ferme et simple.

De l'effigie du personnage principal, le chevalier, qui occupe le milieu de la pierre, on ne distingue plus que le bas de la cotte d'armes et l'écu armorié, derrière lequel est suspendue la grande épée. Les deux femmes sont vêtues de robes aux longs plis relevés et retenus par la pression du bras droit contre la ceinture. Les mains (jointes à la hauteur de la poitrine) et les têtes étaient faites de minces plaques de marbre blanc incrustées, qui ont disparu.

Chacune des figures s'abritait sous un dais formé d'une archivolté en arc brisé surmontée de pans de murs à

(1) Moulage du Palais du Cinquantenaire, n° 2266.

fenestrations; il ne reste que de rares traces de cette partie ornementale.

Une longue inscription encadre la dalle; elle est gravée en creux, en belles lettres capitales, mais malheureusement effacée aussi en grande partie. Elle mentionne un chevalier « D'ANTINNES » dont le prénom a disparu : « DEMISELLE MAROE SA PROMIERE FAMME » (*sic*) et « DEMISELLE..... SA SECONDE FEMME ». Les dates des décès ne sont pas lisibles; mais le caractère des figures, comme celui de l'inscription, ne laisse aucun doute quant à l'attribution de cette dalle à la période gothique secondaire.

Nous avons décidé aussi la reproduction de plusieurs des pierres du xvii^e et du xviii^e siècle; non pas que nous voulions les donner comme modèles, mais à titre simplement documentaire; nous estimons, en effet, qu'une collection telle que celle dont nous nous occupons doit, pour être instructive, être complète et présenter au moins un exemplaire de chacun des types principaux de chaque époque, choisi parmi les productions les plus caractéristiques — et les moins mauvaises — pour les périodes de décadence.

Les neuf dalles choisies à Anthisnes sont toutes de type différent; en voici la nomenclature et la description succincte :

1. — « NOBLE HO(mm)E FRANCOY DANTHINE ESCVYER HAVT VOVE (voué = avoué)... » Date effacée.

Au centre, médaillon quadrilobé à pointes d'accolade, entourant l'écu, sommé d'un casque à lambrequin de feuillage. Inscription en capitales romaines taillées en relief sur une plate-bande encadrant la dalle, coupée à chaque

angle d'un petit médaillon de même forme que celui du centre, et entourant un blason.

2. CI GIST NOBLE HO(MM)E WARNIER BRIFOZ
IADIT S^R DE VILLER. AV. THOVR
ET COLLATEVR. DE. LEGLISE
DE. HODI. Q(ui) DECEDAT. LAN
1614. LE. 1. IOVR DE FEVER^R
ET DAMOYSELLE. ANNE
DANTINE. SON. ESPEVSE. FILLE
SEVRE. ET. TANT. DE. 3. HAVX VOVE
DANTINE. Q(ui) TRESPASAT LAN. 1612
LE. 13^e DAOVST. PRIEZ DIEV POVR EVS.

Inscription en capitales romaines en creux, dans une table encadrée d'ornements qui occupe un peu moins de la moitié inférieure de la dalle. A mi-hauteur de celle-ci, deux blasons à droite : « BRIFFOZ » et « SOHEZ », et deux à gauche : « ANTINE » et « RAQVEZ ». Ces derniers, en losange, appartiennent à la défunte. La moitié supérieure est remplie par les armes de Briffoz, gravées dans un cartouche ovale que surmonte un casque à cinq grilles sommé d'un tortil, avec un lion issant comme cimier et un très grand lambrequin de feuillage formant d'élégants rinceaux.

3. ICI GIST MADMLLE BARBARA COVNOTTE
ESPEVSE A MSR I BAPTISTE DE NVVOLARA
MAIEVR DE LA COVR FEODALLE
DE SON ALTESSE DE LIEGE
LAQVELLE TREPASSA LE 6^e 7BRE
1672 PRIE DIEV
POVR SON AME.

Capitales romaines en creux, dans une table occupant le tiers inférieur de la dalle. Au-dessus, une grande couronne (de fleurs? ou un collier? le motif est peu net) entoure les deux blasons que surmonte un heaume timbré d'une couronne de marquis.

4. ICI GIST VENBLE MRE
FRANCOIS PIEROTTE VIVANT PAS
TEVR DANTHINNE LESPACE DE 36
ANS LEQVFL EST DECEDE LE 13
DE IVIN 1681 PRIEZ DIEV
POVR SON AME.

Capitales en creux, dans un cartouche ovale, au bas de la pierre. Plus haut, une croix dans un médaillon ovale entouré et surmonté de feuillage. Comme encadrement, une large plate-bande unie.

3. ICI GIST VENERABLE SIRE
GEORGE DE FRANCE VIVANT
CVRE DE CETTE EGLISE TREPASSE
LE 19^{me} AVOVST 1702
REQVIESCAT IN PACE.

Capitales en creux, dans une table rectangulaire occupant le cinquième de la hauteur, au bas de la pierre. Au-dessus est dessinée une face de sarcophage avec deux os en x.

La moitié supérieure est remplie par un écu ovale encadré d'ornements; dans le haut, deux guirlandes suspendues à trois patères.

6.

ICY REPOSENT
NOBLE ILLVSTRE SEIGNEVR
MFFSIRE MATHIEV IGNACE
DE WAL VICOMTE ET
HAVT-VOVE HEREDITAIR
D'ANTHINE, BARON DE WOEST
SEIGNEVR DE WIBROVCK, POVLSEVR
TREPASSE LE 29 X^{bre} 1686
ET NOBLE ILLVSTRE DAME
MADAME MARIE MAIGVERITE
DE CRISGNEE SON EPOVSE
DECEDEE LE 16 FEBR 1705
RFQVIESCANT IN PACE.

Capitales en creux, dans une table carrée aux angles découpés en quarts de cercles rentrants ; au-dessus, un sarcophage surmonté d'un écu ovale sommé d'une couronne; tenants : deux hommes sauvages. De chaque côté de la dalle, huit blasons étagés présentent les quartiers de noblesse du défunt.

7.

ICY REPOSE LE CORPS
D'HONORABLE NO(MM)E
FLORENT DE RONDELET
EN SON VIVANT IADIS OFFICILR
DU MARQUISAT DE FRANCHIMONT
BAILLIF D'ANTHINE & LEQVEL
TREPASSAT LE 12 FEVRIER
RFQVIEM IN PACE
DEPRE CARE
ET DE MARIE DE RONDELET VEYVE DE
DESY MORTE LE 21 FEVRIER 1719.

Les majuscules donnent le millésime 1707.

Inscription en creux, en capitales romaines, dans une

table carrée occupant les deux cinquièmes de la hauteur de la pierre. Au-dessus, un sarcophage très bas surmonté d'un blason timbré d'un heaume avec un aigle comme cimier et un très grand lambrequin de feuillages largement traités.

8. HIC. IACET. REVERENDVS
 ADM^M. DOMINVS. DOMINVS
 MATTHEVS. COLIN. DVM
 VIVERET. PASTOR. IN. ANTHINNE
 PROTONOTARIVS. APPLICVS. &
 ASSOCIATIONIS. CONFRATERNITATIS
 IN. OCQVIER. PREFECTVS
 MERITISSIMVS. QVI. OBIT. DIE
 20^A. AVGVSTI. ANNI. 1730
 REQVIESCAT. IN. PACE.

Partie d'une dalle; inscription gravée en creux, en belles capitales romaines.

9. HIC JACENT
 RDUS DNUS
 LAURENTIUS LOMBAR
 LEODIUS SEDVLVS PASTOR
 HUIVS ECCL :... etc.
 QUI OBIT... 1740
 ET RDUS DNS IOANES
 NICOLAUS XHIGNESSE EIUS
 RESIGNATA IUS... HUIVS
 PAROCHIAE FILIUS QUI INE
 ÚNTE 20^I ANO SUI PASTO
 RATUS VITA DECESSIT 22^A
 JUNII 1760 ANO ETATIS SVAE 49
 REQVIESCANT IN PACE.

Capitales, les deux premières lignes en relief, le reste en

creux, dans un cartouche occupant à peu près la totalité de la surface; au bas, un blason armorié; dans le haut, une tête de mort surmontant deux os en X.

Oupeye. L'église d'Oupeye possède une fort belle dalle du XIV^e siècle, à laquelle la partie supérieure fait malheureusement défaut.

Elle présente deux effigies gravées au trait : un homme vêtu d'une tunique descendant jusqu'au dessous des genoux, et une femme en long manteau dont les plis sont relevés et retenus par le bras droit contre la ceinture. Tous deux ont les mains jointes.

La pierre est cassée obliquement, de l'épaule droite du défunt au menton de la défunte.

Entre deux filets qui encadrent la dalle est gravée une inscription en belles capitales, en creux; on lit du côté du premier personnage, de bas en haut :

CHI. GIST COL (angle brisé)

CNOS. KI. TSPASSAT. LAN. M. CCC. XLV. III...

Du côté opposé, de haut en bas :

Q. TPASAT. LAN. M. CCC. (date inachevée).

Une autre tombe plate de l'église d'Oupeye mérite d'être signalée. Elle figure, gravé au trait, un grand piédestal supportant un sarcophage très bas décoré de feuilles d'acanthé et surmonté du sablier symbolique ailé, flanqué de deux flambeaux ardents.

Sur la face du piédestal est gravée en creux une longue inscription à la mémoire de :

R^{DUS} D^{NUS} HENRICUS COLINET PASTOR IN OUPEYA... 1733.

Plusieurs tombes plates bien conservées ont été retrouvées dans les fondations de la vieille église d'Aubel. Il en existe un certain nombre à Milmort, à Saive, à Wandre, etc. La plupart de ces pierres datent de la Renaissance; plusieurs d'entre elles offrent un mérite réel et de nature à en justifier la reproduction par le frottis ou le moulage; toutefois, nous estimons qu'il y aurait lieu de compléter d'abord la série de nos frottis de tombes plates du moyen âge; nous aurons donc à revenir ultérieurement sur l'examen des lames moins anciennes.

L'église des Capucins, à Enghien, fondée en 1615 par Charles de Ligne, prince d'Arenberg, et son épouse Anne de Croy, renferme, au fond d'une petite chapelle latérale, le remarquable monument funéraire du cardinal Guillaume de Croy, archevêque de Tolède.

Enghien.

Ce monument rappelle par son ordonnance (mais en proportions beaucoup plus modestes) celui du connétable de Brézé, à Rouen; par son exécution, il se rapproche du retable de l'église Saint-Martin, à Hal.

La zone inférieure, en forme de portique, présente une baie oblongue fermée par une peinture en grisaille représentant le sarcophage surmonté de la statue gisante du défunt, qui devait s'y trouver réellement jadis. Cette baie est flanquée de deux avant-corps formés chacun de deux colonnes corinthiennes encadrant une petite niche à plein cintre qui abrite la figure, debout, d'un des grands docteurs de l'Église latine. Les deux autres grands docteurs sont représentés assis au-dessus de l'entablement, dans l'axe des colonnes extrêmes.

Le second étage ne comporte qu'une baie en anse de panier, entre deux pilastres dont l'axe correspond à celui des deux autres colonnes de la zone inférieure. Cette baie est occupée par un bas-relief représentant les Vertus théologiques. Les faces des pilastres, les écoinçons, la frise, sont couverts d'ornements : figurines, feuillages, vases, etc., du travail le plus délicat.

Cette ordonnance est surmontée d'un fronton cintré, entre deux statuette agenouillées. Ce couronnement n'est pas heureux ; fait-il partie des dispositions primitives du monument ? Il est permis d'en douter ; ce dernier, en effet, a été déplacé, restauré et, sans doute aussi, complété.

Érigé dans l'église des Célestins d'Héverlé, probablement par Jehan Mone, sculpteur, « maistre artiste » de l'empereur Charles Quint, achevé et restauré en 1605 par Robert Colyns de Nole (1), le tombeau de Guillaume de Croy fut transféré en 1843 dans l'église des Capucins d'Enghien, sur l'ordre du duc d'Artemberg et par les soins du sculpteur Geerts, de Louvain.

Il ne peut être question de mouler l'ensemble de ce monument ; certains de ses détails mériteraient d'être reprochés pour nos collections, si nous ne possédions, dans le moulage du retable de Hal, une œuvre tout aussi belle et, de plus, complète et authentique, de l'admirable travailleur du marbre et de l'albâtre que fut Jehan Mone.

Gand.

Le Musée lapidaire de Gand possède une pierre très curieuse découverte en 1853 dans les fouilles exécutées,

(1) J^h DESTRIÉE, *Jehan Mone* (Bull. des Musées royaux des arts décoratifs et industriels, 1908, p. 46).

pour la construction d'un abattoir, sur l'emplacement de l'ancien « Château des Espagnols », qui lui-même avait été élevé sur les ruines de l'ancienne église abbatiale de Saint-Bavon, érigée vers la fin du XII^e siècle.

La pierre dont il s'agit paraît provenir de cette église; le style des sculptures qui la décorent se rapporte à la date indiquée; sa destination primitive a soulevé diverses hypothèses.

Cette pierre mesure 77 centimètres de hauteur, 1^m25 de longueur et 20 centimètres d'épaisseur aux points des plus fortes saillies des sujets sculptés sur ses deux faces; ces sujets forment, de chaque côté, un relief de 6 à 7 centimètres sur le fond. Sa forme est oblongue; le bas est découpé de façon à tracer une ligne horizontale, longue de 60 centimètres, comprise entre deux obliques à 45°, dirigées vers le bas pour se raccorder aux arêtes verticales, de telle manière que la hauteur, de 77 centimètres aux extrémités, est réduite à 62 centimètres environ entre les deux arêtes horizontales.

A première vue, on croit se trouver en présence du linteau ou tympan d'une baie aux angles supérieurs coupés. Le fait que la pierre est couverte sur ses deux parements de sujets sculptés prouve que cette baie était percée dans une cloison de faible épaisseur. Cette cloison se trouvait à l'intérieur de l'édifice; en effet, les sculptures sont également bien conservées sur les deux faces; aucune des deux n'était donc exposée aux intempéries. L'intrados, décoré de demi-palmettes alternées, ne porte pas de battée; la baie était donc complètement libre, ou fermée seulement par un grillage ou une porte basse qui n'atteignait pas la hauteur du linteau.

Tout cela nous porte à croire que M. J. Casier (1) est dans le vrai en supposant que le « tympan historié » en question a fait partie primitivement d'une clôture de chœur.

Les sujets sculptés ont aussi donné lieu à des interprétations variées. L'un d'eux semble assez clair : trois personnages se tiennent de chaque côté d'un petit autel recouvert d'une longue nappe et sur lequel est posé un calice ; ce sont : à la gauche de l'autel, un prêtre debout, les mains levées et ouvertes ; deux clercs, dont l'un s'incline tandis que l'autre, agenouillé, soulève le bas de la chasuble de l'officiant ; on distingue, dans le fond, des traces d'une quatrième figure. Du côté droit de l'autel, un clerc barbu, à demi-agenouillé, les mains jointes posées sur la table ; un second clerc, au visage jeune, qui prie également ; enfin, un prêtre qui tient un livre. Il s'agit là, semble-t-il, de la célébration de la messe dans l'église abbatiale.

Le sujet de l'autre face est plus compliqué — et plus obscur : on y voit, vers le milieu, un édicule polygonal couvert d'une coupole hémisphérique ; à la droite de la composition quatre personnages, assis ou agenouillés, tournent le dos à cet édifice et paraissent attentifs à une scène représentée sans doute sur une pierre qui, jadis, joignait celle-ci ; à l'extrême gauche un évêque, debout, semble désigner l'édifice, vers lequel il étend la main droite, à des auditeurs figurés eux aussi, jadis, sur une pierre qui a disparu ; l'espace compris entre l'édicule et l'évêque est

(1) J^h CASIER, *Une sculpture du XII^e siècle au Musée de Gand*. Anvers, Van Hille-De Backer, 1908.

occupé par trois personnages, une femme et deux hommes ; la première regarde de face ; les autres sont tournés vers le prélat et baisent les bords de sa chasuble.

Ainsi que M. Casier l'a fait très justement remarquer, la disposition des figures montre clairement que cette composition n'est qu'un fragment d'une scène qui se continuait sur d'autres dalles, juxtaposées de part et d'autre à celle qui nous occupe. Quant au sujet de celle-ci, nous pensons qu'il pourrait s'expliquer comme suit : l'édicule est un baptistère (on sait qu'à l'époque romane, le baptistère était une petite construction sur plan circulaire ou polygonal, détachée de l'église) ; à gauche, l'évêque y amène des catéchumènes convaincus par sa parole ; à droite, des néophytes, après avoir reçu le baptême, écoutent un prédicateur (ce dernier figuré sur la pierre voisine, qui fait défaut).

Quoi qu'il en soit, le tympan historié du Musée de Gand constitue un monument de haut intérêt, fort bien conservé dans ses parties principales, et dont il est à désirer que le moulage puisse prendre place dans nos collections.

Il existe dans l'église Saint-Remacle, à Marche-en-Famenne, de très remarquables fonts baptismaux en pierre bleue, datant du *xiv^e* siècle.

Marche.

Leur base est carrée ; à chaque angle, un petit socle supporte un lion accroupi ; le pédicule, cubique, repose sur une plinthe à moulure en talon renversé ; il est cantonné aux angles de piliers à section hexagonale, reposant sur les croupes des lions de la base. Des fenestrelles aveugles décorent les faces du pédioule et des piliers ; ces derniers

portent des chapiteaux, hexagonaux comme les fûts, composés d'une corbeille entourée de feuilles de chicorée appliquées et d'un abaque peu saillant, aux faces unies.

La cuve, octogonale, est bombée au-dessous; chacune de ses faces porte des moulures dessinant quatre trèfles à lobes pointus. Le bord supérieur se profile en talon, surmonté d'une gorge et d'un listel; sur cette moulure s'appliquent, sur quatre des faces, deux rosettes carrées dans la partie rentrante du talon; sur chacune des quatre autres faces, une tête en haut-relief, dans l'axe d'un des piliers du support.

Ces beaux fonts mesurent 1^m40 de hauteur sur 1^m20 de diamètre. Nous estimons qu'il y a lieu de procéder sans retard à leur moulage, qui figure depuis plusieurs années sur la liste de nos desiderata

Nous avons remarqué dans la même église un lutrin-aigle en laiton, paraissant dater du xvi^e siècle. On lit, autour du support de l'oiseau, les mots :

R. P. HILARIUS A S^o FRANCISCO PRIOR

et, au-dessous de l'arc :

P. MONAUX, GIVET 1765.

Cette date est vraisemblablement celle d'une restauration; si elle s'applique à l'exécution du lutrin, celui-ci serait la copie d'une œuvre plus ancienne d'environ deux siècles.

Ninove.

L'église paroissiale de Ninove, ancienne abbatale des Prémontrés, est revêtue intérieurement de boiseries avec sujets sculptés, de l'effet le plus riche, trop riche peut-être : le genre rocaille présente une fantaisie qui le rend peu

propre à la décoration d'un temple chrétien et doit lui faire préférer des conceptions mieux en rapport avec l'austérité du lieu saint. Cette réserve faite, on ne peut qu'admirer la variété des motifs et l'habileté de l'exécution de ces lambris somptueux, dus au Malinois Théodore VERHAEGEN (1701-1759).

D'immenses panneaux sculptés en bas-relief, avec quelques figures en demi-bosse aux avant-plans, représentent par de nombreux personnages des scènes de l'histoire ecclésiastique. Ils sont encadrés de moulures et alternent avec des cadres de forme baroque, formés d'opulents feuillages, qui entourent des compositions peintes. Toute l'église, fort vaste, est décorée de cette façon.

Aux côtés du grand portail s'élèvent deux confessionnaux qui forment de véritables monuments. L'un d'eux est consacré au Christ, l'autre à la Vierge. Le premier est de Th. Verhaegen ; le second, moins bon, est d'un de ses élèves.

L'entrée du premier est gardée par deux anges dont l'un tient le glaive et les balances de la justice, l'autre le calice surmonté d'une hostie rayonnante. Un dais abrite la stalle du confesseur ; deux grandes courtines de bois sculpté qui en descendent, sont soulevées par des angelots assis sur l'arête du panneau formant le fond du meuble ; ce panneau se termine latéralement par deux ailerons renversés sur lesquels deux grandes figures sont agenouillées : d'un côté la Madeleine, de l'autre Saint-Pierre qui porte deux énormes clefs.

Le panneau du fond s'élève derrière le dais, qui y est accroché par un anneau, et se termine par une sorte de fronton cintré au bas duquel sont posés : du côté de la Madeleine, un crâne et, plus haut un écusson baroque tenu

par un angelot; du côté de Saint Pierre, un coq rappelant le reniement, et une grande croix que deux angelots soutiennent; sur un socle, au-dessus du centre du fronton, se dresse une grande statue du Rédempteur, les mains ouvertes en un geste d'accueil; plus haut, le triangle symbolique dans une gloire.

L'ordonnance du second confessionnal est identique; seules les figures diffèrent.

L'un des anges de l'entrée porte une croix, l'autre tient une ancre. Les personnages agenouillés sur les ailerons du fond, un homme et une femme, sont sans doute les parents de la Vierge, sainte Anne et saint Joachim. L'ensemble est surmonté d'une grande figure de la mère du Christ; un angelot, planant auprès d'elle, tient un écu baroque sur lequel se lisent les mots : « MARIA MATER GRATIAE MATER MISERICORDIAE ». Au-dessus apparaît, entourée de rayons, la colombe emblématique du Saint Esprit.

Ces confessionnaux, en dépit du symbolisme très clair des figures qui les ornent, n'ont pas plus que les lambris le caractère de gravité seyant à l'ameublement d'une église; ils ne pourraient être donnés comme modèles pour l'exécution d'un mobilier religieux; mais leur composition est largement conçue et leur exécution impeccable. Sculptés dans la première moitié du XVIII^e siècle, ils continuent cette série de magnifiques ouvrages en bois que l'on admire dans les églises Saint-Michel, à Louvain; Saint-Paul, à Anvers; Saint-Servais, à Grimberghen, etc.

Nous ne songeons pas à les faire mouler, même partiellement; mais les photographies que nous en avons fait prendre les représenteront utilement dans nos collections.

Nous en dirons autant des orgues monumentales, au sommet desquelles on voit, entre les armes des abbés de Ninove, une statue fort belle : sainte Cécile donnant un concert aux anges.

Nous avons appris que le groupe colossal, en bois, de Saint-Michel, vainqueur du démon, par Nicolas Lecreux, placé au xviii^e siècle au sommet du jubé de la Cathédrale de Tournai, avait été descendu pour être restauré. Nous avons aussitôt fait examiner s'il n'y aurait pas lieu de saisir cette occasion pour procéder au moulage de cette œuvre d'art, opération d'autant plus opportune, semblait-il, que l'original paraissait menacé de destruction par suite de vétusté.

Tournai.

Le rapport de nos délégués, aux conclusions duquel notre Comité s'est rallié, donne un avis négatif. Sans doute, l'œuvre de Lecreux est loin d'être dépourvue de mérite; mais elle présente, dans les attitudes des figures et les plis des draperies, des lignes tourmentées et une exagération qui rappellent les mauvaises tendances de l'époque.

D'autre part, l'état de conservation de cette œuvre est beaucoup plus satisfaisant que l'on ne le croyait, et son existence est loin d'être menacée.

Ce groupe ne sera pas remplacé sur le jubé; il est installé dans une petite chapelle du pourtour du chœur; il est éclairé de dos, circonstance qui n'a pas permis de le photographier; mais il peut aisément être examiné sous toutes ses faces. Si la sculpture de Lecreux ne gagne pas à être vue de près, le jubé, par contre, n'a rien perdu à être débarrassé d'un couronnement que son auteur, Corneille de Vriendt, n'avait certes pas prévu.

Il existe, dans un dégagement de la cathédrale de Tournai, un bien joli panneau en bois sculpté, dont le moulage est à désirer; il représente, en bas-relief, l'Enfant Jésus tendant les bras à saint Jean enfant, qui se prosterne devant lui en adoration. C'est une œuvre du xviii^e siècle, mais d'un bon style, relativement simple, et d'une grande délicatesse d'exécution.

Parmi les sculptures qui décorent cette cathédrale et dont un certain nombre ont été mentionnées dans nos rapports antérieurs, il convient de citer le monument funéraire de Jean de la Wastine, placé en guise de retable sur l'autel d'une chapelle du pourtour du chœur, du côté de l'Évangile.

Ce monument, décrit et reproduit jadis dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (année 1863, pages 278 à 280), se compose d'une dalle oblongue sur laquelle est représenté, en haut-relief, *le Christ au Jardin des Oliviers*. Un cadre de moulures entoure de trois côtés cette composition; le quatrième, au bas, forme une table qui porte, en relief, une inscription latine en beaux caractères gothiques, donnant le nom du défunt et le millésime 1433.

La sculpture est polychromée et dorée. Elle est intéressante, sans présenter, toutefois, un mérite spécial suffisant pour en justifier le moulage; la photographie qui en a été prise suffira pour la représenter dans nos collections.

Vu.

Une inscription datant de l'an 1400, nous a été signalée dans l'église Saint-Hadelin, à Visé. Elle pourra être reproduite soit par le moulage, soit par le frottis, pour notre série de spécimens de paléographie monumentale.

La même église possède deux lutrins en laiton datant, l'un de 1623, l'autre de 1591.

Ce dernier, le plus intéressant, fut donné à l'église par le chanoine Pierre Rochard. Il représente, dressé sur une sphère, le Pélican symbolique qui se déchire la poitrine pour nourrir ses petits, figurés à ses pieds.

Pour supporter l'évangélaire, deux bandes de métal, travaillées à jour, sont fixées au revers, l'une vers le haut des ailes, l'autre à l'extrémité inférieure des grandes rémiges. L'arête, qui forme angle droit avec cette dernière, est aussi ajourée et renforcée, vers le milieu, par une figurine d'homme, un genou en terre. Le support est un piédestal de marbre.

Le plus remarquable des objets d'art anciens conservés dans l'église Saint-Hadelin est la châsse du patron de ce temple, superbe travail d'orfèvrerie datant du XII^e siècle et attribué à Godefroid de Claire.

C'est un coffre rectangulaire, avec couvercle en forme de toiture à deux pentes. Le pourtour est entièrement revêtu de lames d'argent relevées, ça et là, de dorures.

Chacun des longs côtés est divisé par des colonnettes en quatre compartiments, occupés par des sujets en relief, qu'expliquent des textes tracés au vernis brun, en bordure dans le haut et dans le bas de chaque composition. On voit d'une part :

1^o Saint Hadelin, se rendant à Stavelot avec saint Remacle, à la vision d'une colombe ;

2^o Saint Hadelin donne la bénédiction à ses disciples ;

3^o Pépin de Herstal, accompagné d'une escorte de guerriers, visite saint Hadelin dans son monastère ;

4° Saint Remacle reçoit, à Stavelot, la visite de saint Hadelin et le bénit.

Sur la face opposée :

1° A Franchimont, saint Hadelin fait jaillir une source ;

2° A Dinant, il guérit une femme muette ;

3° Il ressuscite la jeune Guiza ;

4° Funérailles de saint Hadelin.

Les pignons paraissent plus anciens d'un demi-siècle au moins que les longs côtés (1). Les sujets en haut-relief qui les décorent représentent, pour l'un saint Hadelin et saint Remacle couronnés par le Christ ; pour l'autre, le Christ en chevalier foulant aux pieds l'aspic et le basilic (si, toutefois, l'on peut considérer comme représentant l'aspic le monstre écrasé sous le pied droit du Christ : il a le cou garni d'une crinière et la queue d'une touffe de poils, alors que l'aspic, dans la décoration monumentale du XII^e siècle, est ordinairement composé d'un avant-train de quadrupède auquel est soudée une queue de reptile. Dans cette composition, le Christ porte une cotte de mailles et tient de la main droite une lance au fer en forme de fleur de lis ; de l'autre main, il présente un livre ouvert montrant l'*alpha* et l'*oméga*).

Toute cette conception est extrêmement remarquable et mériterait — ne fût-ce que pour la rareté du motif — d'être reproduite par le moulage ; mais cette rareté n'est pas son seul titre : elle constitue un type très intéressant de l'art de l'orfèvre à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle.

Tous ces reliefs au repoussé, ceux des pignons comme

(1) J. HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au Pays de Liège*, p. 36.

ceux des longs côtés, sont encadrés de bandes de métal estampé et gravé; des fleurs — lis et crucifères — sont délicatement enlevées dans l'épaisseur et dorées. Aux pignons, le long des rampants des gables, court une crête fort joliment ciselée à jour. Il est à regretter que toutes les plaques qui garnissaient la toiture (probablement ornées de scènes en bas-relief) aient disparu, au cours des actes de vandalisme de 1793.

* * *

Notre Secrétaire a été chargé d'une mission en France, au sujet de laquelle il sera fait un rapport spécial.

Desiderata.

Après avoir entendu les rapports de ses délégués et examiné les photographies produites à l'appui de leurs conclusions, comme après délibération sur les propositions motivées de plusieurs de ses membres, le Comité a décidé l'inscription à la liste de ses desiderata des moulages des monuments et objets d'art ci-après :

BRABANT.

Bruxelles. — Porte de Hal : cheminée Renaissance.

FLANDRE ORIENTALE.

Gand. — Musée lapidaire : tympan de baie d'une clôture de chœur.

HAINAUT.

Deux-Acren. — Église Saint-Martin : fonts baptismaux.

Tournai. — Cathédrale : boiserie sculptée.

Id. — École Saint-Luc : semelle de poutre, xvi^e siècle.

LIÈGE.

Visé. — Église Saint-Hadelin : chasse de Saint-Hadelin.

LUXEMBOURG.

Marche. — Église Saint-Remacle : fonts baptismaux.

ÉTRANGER.

ALLEMAGNE.

Munich. — Glyptothèque : faune « Barberini ».

FRANCE.

Paris. — Musée de sculpture comparée : bustes de Jacques de Lichtenberg et de Barbe d'Ottenheim.

ITALIE.

Florence. — Église Sainte-Marie-des-Fleurs (Musée) : cantoria, de Donatello.

Id. — Église Saint-Laurent : partie architecturale des tombeaux des Médicis.

Rome. — Église Santa Maria di Loreto : statue de Sainte-Suzanne, par Fr. Du Quesnoy.

La Verna. — Couvent : L'Annonciation, de Luca della Robbia.

Atelier de moulage.

Notre atelier a exécuté les moulages des monuments et objets d'art suivants :

Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire : statue d'une nymphe, sculpture grecque du II^e siècle avant Jésus-Christ.

Ypres, église Saint-Martin : statue tombale de l'évêque de Hennin ; clôture d'une chapelle latérale.

Photographies

Indépendamment des photographies exécutées pour les échanges, les renseignements et la vente au public, d'après les plâtres du Musée, notre collection s'est accrue des clichés, pris d'après les monuments originaux, dont la liste suit :

Deux-Acren, église Saint-Martin : fonts baptismaux ; clôture du baptistère ; corbeaux gothiques ; grande nef ; chaire.

Enghien, église des Capucins : tombeau de Guillaume de Croy.

Ninove, église paroissiale : deux panneaux décoratifs ; deux confessionnaux ; orgues.

Tournai, cathédrale : lambris sculpté ; bas-relief commémoratif de Jean de la Wastine.

Acquisitions.

Nous avons acheté (des circonstances spéciales ne permettant pas l'échange), les moulages suivants :

Au Musée de Bergen (Norvège) : deux panneaux, une porte avec son encadrement et un pilier d'angle extérieur de l'église en bois d'Urnes.

A M. Boucneau, à Bruxelles : Dix-neuf fragments de la chaire du Dôme de Sienne et d'autres monuments. Un grand montant, une colonnette et un petit pilastre Renaissance italienne ; trois frises de cheminées modernes françaises ; trois petits médaillons allégoriques.

A M. Pinazo, à Paris : buste gréco-phénicien, dit *la Dame d'Elche* (original au Musée du Louvre).

A M. Rotermundt, à Nuremberg : la dalle, avec gisants, du tombeau de l'empereur Henri II et de sa femme Cunegonde de Luxembourg, par Tilmann Riemenschneider (original dans la cathédrale de Bamberg).

A M. Meyerhuber, à Carlsruhe : Christ en croix, par Nicolas von Leyen (original dans l'ancien cimetière de Bade).

A M. Malpieri, à Rome : moitié d'un couronnement d'autel, connu sous le nom de « Trône Ludovisi », représentant la Naissance d'Aphrodite ; sculpture de l'école ionienne, début du v^e siècle avant Jésus-Christ (original à Rome, au Musée des Thermes).

A M. Haussaire, à Reims : série de chapiteaux du xii^e siècle, notamment de l'église Saint-Remy, à Reims ; quatre têtes, huit bas-reliefs et un grand groupe représen-

tant David offrant à Saül la tête de Goliath, sculptures du XIII^e siècle (Reims, cathédrale Notre-Dame); tympan de porte d'une maison particulière, XII^e siècle (Reims, Musée lapidaire); statue tombale du XIII^e siècle (Jouarre, crypte Saint-Paul); série de détails divers de monuments gothiques.

Vente.

Le produit de la vente de photographies et de moulages, au public et aux établissements d'instruction, s'est élevé à fr. 17,961-55.

Le Secrétaire,
HENRY ROUSSEAU.

Vu :

Le Président,
AD. DELVIGNE.

LE PRESOIR DU VIGNOBLE

DE

l'ancienne Abbaye Sainte-Gertrude, à Louvain.

L'ancien pressoir de l'abbaye Sainte-Gertrude, à Louvain, est construit sur le flanc d'une colline, au nord-ouest de la ville. Des vignobles s'étendaient en cet endroit sur les coteaux favorablement exposés, entre les remparts extérieurs du xv^e siècle et la Voer, ruisseau actuellement voûté. Aujourd'hui ce quartier de la ville est occupé par des rues et des cités ouvrières, il n'offre plus à la culture que les replis de terrain qui longent les remparts.

Les ducs de Brabant avaient là, au commencement du xv^e siècle, un vignoble d'une étendue de quinze journaux. Leur pressoir domanial s'élevait sur le point culminant de la colline adossée aux remparts.

Le pressoir et le vignoble de l'abbaye Sainte-Gertrude sont mentionnés pour la première fois en l'année 1418 (†).

(†) E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*. Louvain, 1895, p. 215. « Supra Zant, juxta viam quo itur versus pressorium Sancte Gertrudis. » Acte du 20 juillet 1418, in-2^o.

« Supra conum viculi ex opposito pressorii Sancte Gertrudis Lovaniensis inter duos stratulas ibidem juxta Voeram. » Acte du 22 septembre 1449, in-1^a.

Sous l'abbé Pierre Was (1) (1527-1553), l'ancien pressoir, alors complètement en ruines, fut démoli (1551). Le pressoir existant encore aujourd'hui fut édifié sur son emplacement.

Une vue de la ville de Louvain, par J. vander Baren, datant du commencement du xvii^e siècle (1604), indique le pressoir du duc et celui de l'abbaye ainsi que les importants vignobles qui les entourent (2). Le pressoir domanial est le plus proche de la porte de Malines.

Les vins de Louvain ont eu quelque célébrité, ils étaient estimés par les ducs de Bourgogne et par Charles-Quint. Mais leur vogue ne dura guère : en l'année 1684, le pressoir domanial, laissé dans un état d'abandon, fut démoli ; le vignoble avait déjà été affecté à d'autres cultures plusieurs années auparavant.

A cette époque, le vignoble de l'abbaye Sainte-Gertrude avait également perdu de son importance, et tout à la fin du xvii^e siècle, il fut converti en jardin légumier.

Au siècle suivant, en 1782, le pressoir n'était plus qu'une simple maison d'habitation (3). Il fut vendu vers 1788 et

(1) Ce prélat éleva de vastes constructions rue de Malines. Nous lui devons également les magnifiques stalles de l'église de l'abbaye, actuellement église paroissiale.

(2) La culture de la vigne est mentionnée aussi sur *la vue du château de Louvain*, que donne le *Lovanium*, de GRAMAYE (1606).

(3) ALPH. JACOBS, *L'abbaye noble de Sainte-Gertrude à Louvain*. Louvain, 1880, p. 106. Dans une requête que l'abbé de Renesse adresse au roi Joseph II en 1782, pour être autorisé à vendre huit maisons de l'abbaye, toutes situées à Louvain, figure une maison avec jardin nommée : *Sinte-Gertruydt Perse*, sise entre les remparts extérieurs de la ville et la Voer. En ce moment l'abbaye avait besoin d'argent pour pouvoir achever ses deux hôtels en construction au Parc à Bruxelles. La demande ne fut accordée que six années plus tard, en 1788, sous l'abbatit de Joseph-François de Woelmont, dernier abbé de Sainte-Gertrude.

devint la propriété de la famille Busseniers, qui le légua dans la suite aux Hospices de la ville.

Quoique l'édifice serve aujourd'hui de ferme, il a assez bien conservé à l'extérieur son caractère ancien. Ses différents propriétaires se sont contentés d'entretenir le bâtiment sans y apporter des changements notables. Toutefois, le couronnement de sa tourelle d'escalier qui accentuait l'effet pittoresque de la construction, est perdu. D'après la gravure déjà citée, de 1604, qui ne donne d'ailleurs qu'une indication sommaire, la tourelle était couverte par une toiture élancée terminée par un renflement en forme de poire. Certaines parties de la construction ont été restaurées de nos jours, notamment après des dégâts causés par un coup de foudre. Une des trois souches de cheminées : celle qui servait d'amortissement à la façade nord-ouest, a été démolie.

*
* *

Le pressoir de l'abbaye Sainte-Gertrude est une construction de caractère nettement brabançon. La brique rose se mêle gaiement à la pierre blanche de petit appareil, qui dessine en un ton clair, les cordons horizontaux, les chaînages d'angle, les encadrements des portes et des fenêtres et souligne les retraits des pignons.

Le pressoir, construit sur plan en équerre, comporte deux ailes de bâtiment d'inégale longueur. La tourelle déjà mentionnée, s'élève dans l'angle rentrant de la construction exposé à l'est. Elle renferme un escalier à vis à noyau de chêne (1).

(1) A côté de la tourelle se trouve un ancien puits.

Ce même plan en équerre se voit encore à Louvain à la maison Redingen, dont la construction remonte à la même époque.

On pénètre dans l'aile sud-ouest par l'entrée de la tourelle, l'aile du nord-est, au niveau moins élevé, est desservie par une porte, percée au milieu de la façade intérieure. Cette aile a conservé au rez-de-chaussée sa disposition ancienne et forme une grande salle ; mais elle a été couverte par des voûtes portées sur poutrelles.

L'autre aile compte aujourd'hui trois pièces séparées par deux murs de refend. Primitivement il n'existait qu'un mur intérieur, celui qui se trouve vers l'extrémité de la construction. Il sépare, du reste de la salle, une petite place plus élevée de quelques marches et éclairée par deux fenêtres, dont l'une est récente : comme l'indique l'appareil de ses impostes.

Sous cette pièce, un couloir conduit par quelques marches descendantes à un escalier de cave qui débouche à l'extérieur par une large porte (1). Dans la pièce voisine une cheminée, aujourd'hui démolie, dont on voit encore les arrachements, se trouvait dans l'angle ouest, à l'endroit où est actuellement percée une fenêtre (2). La cheminée correspondante de l'étage a été également démolie, de même aussi le conduit d'échappement.

Le plafond de chêne qui couvre le rez-de-chaussée, s'élève à égale hauteur dans les deux pièces. Les poutres sont portées sur des consoles moulurées. Le gitage est caché par un crépi.

(1) Cette disposition n'est pas marquée sur le plan terrier. La cheminée renseignée sur ce plan est moderne.

(2) Dans cette même place, au sud-ouest, le seuil des deux fenêtres a été abaissé.

La cave très spacieuse, parallélogramme allongé voûté par un large berceau, est indépendante de la construction. Elle s'étend en partie sous l'aile sud-ouest, en partie sous le jardin. Ce manque de concordance entre les substructions et l'édifice même, fait supposer que celles-ci appartiennent à l'ancien pressoir démoli en 1551 ?

L'étage, auquel on a accès de l'intérieur du bâtiment par l'escalier de la tourelle, et de l'extérieur par deux portes aujourd'hui murées, percées au niveau du plancher dans les façades nord-ouest (1) et sud-ouest, se composait de deux grandes salles d'habitation subdivisées, aujourd'hui, par des cloisons en lattis.

La salle nord-ouest avait une cheminée à ses deux extrémités. L'une de celles-ci subsiste encore, elle appartient au style flamboyant. L'autre salle possède une cheminée plus simple, adossée à la première. Leurs tuyaux se réunissent au-dessus du toit, en une souche commune, aux quatre faces ornées d'un montant posé sur angle (2).

L'étage est couvert par un plafond dont le gitage était autrefois apparent et recouvert d'une teinte rouge. Comme au rez-de-chaussée, les poutres reposent sur des corbeaux moulurés.

La charpente des greniers est complètement en chêne. Les chevrons ne reposent pas, à leur extrémité supérieure

(1) Cette porte a-t-elle eu jadis un escalier d'accès fixe ? Le mur porte en cet endroit les traces d'un arrachement.

(2) Certaines maisons situées rue de Malines, à Louvain, construites par le même architecte, ont la même mitre de cheminée

On voit également à Gand plusieurs de ces mitres ornées d'angles.

sur une panne faitière, mais sont simplement unis deux à deux par des chevilles (1).

L'extérieur du pressoir est assez richement décoré. Toutes les parties quelque peu visibles de l'est, c'est-à-dire du côté de la ville, ont été traitées avec un soin spécial. Les autres parties qui ne peuvent être vues que des remparts sont plus simples.

Le rez-de-chaussée, avec son soubassement en pierre blanche, terminé par un chanfrein creusé d'une gorge, se sépare nettement de l'étage par un cordon larmier, qui contourne la construction sous le seuil des fenêtres. Les portes s'ouvrent en arc surbaissé, appareillé sous un larmier, dont le profil assez mou persiste dans l'architecture domestique jusqu'aux dernières années du xvii^e siècle. Ce même profil est adopté par les cordons en saillie des façades, des pignons et pour les traverses des croisillons des fenêtres. Les pieds-droits des portes sont creusés sur l'arête en une gorge qui s'arrête à quelque distance du sol.

Le rez-de-chaussée du pressoir est moins ouvert que celui des autres maisons brabançonne, mais l'étage est largement éclairé; au pignon sud est, il est même complètement évidé. D'un côté le rez-de-chaussée est enseveli en partie dans le flanc de la colline et n'est éclairé que par de petites fenêtres, divisées en deux formes, tandis que la plupart des autres fenêtres sont munies de croisillons. La traverse de ceux-ci se profile en larmier au-dessus des volets fermant les

(1) A Louvain on remarque encore cette même particularité à la charpente de l'ancien hôtel de la famille de Berg, rue de la Promenade, et à l'ancienne maison van Redingen, toutes deux du xv^e siècle. La dernière habitation a en plus le même plan terrier.

lumières inférieures. Les lumières supérieures, protégées par des barres de fer, ont un encadrement dont l'arête est creusée en gorge. Le linteau des fenêtres est presque partout allégé par un arc en briques posées sur champ, dont l'intrados se dessine souvent en accolade. Cet arc est parfois redoublé par une bande de briques posées à plat, qui entame çà et là, légèrement le bandeau de pierre blanche qui le surmonte.

Les fenêtres et les portes du pressoir appartiennent au type traditionnel qui se retrouve durant tout le xvi^e siècle et même une partie du xvii^e siècle. Elles sont inégalement distribuées d'après une heureuse ordonnance ; leurs dimensions varient de l'une à l'autre.

Mais l'architecture à la fois simple et élégante du pressoir accuse, surtout dans les pignons, son caractère brabançon.

Le pignon nord-ouest a subi quelques restaurations. La façade très simple est coupée par intervalles de cordons de pierres blanches. Les gradins sont uniformes. Les autres pignons, beaucoup plus riches, restaurés également, ont des gradins moins réguliers, alternativement plus petits et plus élevés. Ces derniers sont ornés d'un pinacle posé sur angle, qui déborde sur le nu de la façade et dont la saillie se prolonge jusque sous le cordon, où il est reçu par une console moulurée (1).

Le pignon sud-est a des gradins d'une ornementation

(1) Il existe dans l'architecture brabançonne de la fin du moyen âge de nombreux exemples de ces pinacles posés sur angle, notamment à Louvain, Malines, Lierre, Bruxelles. — CLOQUET, *Les maisons anciennes en Belgique*. Gand, 1907, p. 62.

encore plus raffinée. Deux de ceux-ci combinent la forme du gradin ordinaire avec celle du pinacle posé sur angle, de manière à multiplier les ressauts triangulaires. Ces ressauts, qui se répètent dans les cordons moulurés et qui se retrouvent dans les mitres de cheminées, constituent un élément typique du pignon brabançon aux débuts du xvi^e siècle, époque où des complications analogues étaient partout à la mode en architecture.

L'amortissement de ce pignon portait autrefois une boule en pierre (1); la tige destinée à la retenir est demeurée. Une statuette de Sainte-Gertrude était placée sur la petite console fixée dans la souche de la cheminée, dans l'axe de la façade nord-est.

Les divers pignons du pressoir sont éclairés par un petit nombre de baies distribuées sans souci de la symétrie. Au pignon nord-est il existe deux ouvertures de grandeurs différentes, dont la plus grande était munie d'un treuil qui a disparu.

La toiture très élancée, est postée sur une corniche en pierre blanche à deux retraits moulurés; elle a conservé son ancienne couverture de tuiles plates ou *tichelen*. Une fenêtre lucarne à gradins avec pinacle greffé dans l'axe de son pignon, perce la toiture nord-ouest.

Le pressoir de l'abbaye de Sainte Gertrude est une construction dont l'élégance surpasse celle des constructions rurales et même de beaucoup d'habitations anciennes. L'appareil gai et soigné de sa maçonnerie, l'aspect ouvert de

(1) Il y a quelques années cette boule existait encore, ainsi que nous l'a affirmé M. l'architecte Vingeroedt.

ses façades, abondamment ajourées, ses cordons et ses bandeaux qui brisent la teinte uniforme des briques et témoignent d'un judicieux emploi de la ligne horizontale, la silhouette découpée et alerte de ses pignons, en font un chef-d'œuvre dans son genre.

La combinaison de briques et pierres blanches (grès lédien) que nous observons ici, est très répandue à la fin du moyen âge dans la région brabançonne. A Malines, elle fut en grand honneur au début du xvi^e siècle. En effet, vers 1503, le magnifique hôtel de Busleyden y fut construit en ces matériaux. Quelques années plus tard, le palais de Marguerite d'Autriche, à l'exception des façades en renaissance, se fait remarquer aussi par l'heureux mélange des briques et de la pierre de taille. Dès le siècle précédent, les cordons horizontaux de pierre blanche mêlés à la maçonnerie en brique, se retrouvent à Louvain dans la maison du *Mooriaan*. Mais c'est seulement depuis le xvi^e siècle que ce genre de construction y est fréquemment adopté.

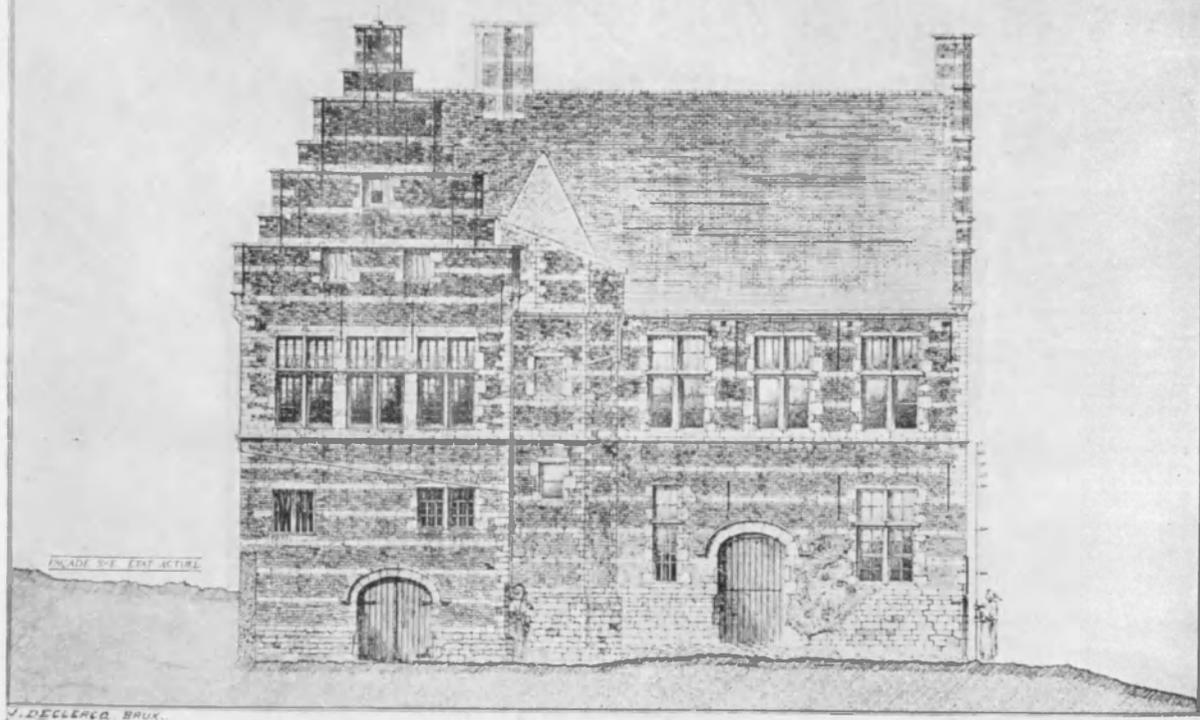
LOUIS HISSETTE.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS

DE BELGIQUE.

PRESSOIR DE L'ANCIENNE ABBAYE DE S^{TE} GERTRUDE

A LOUVAIN

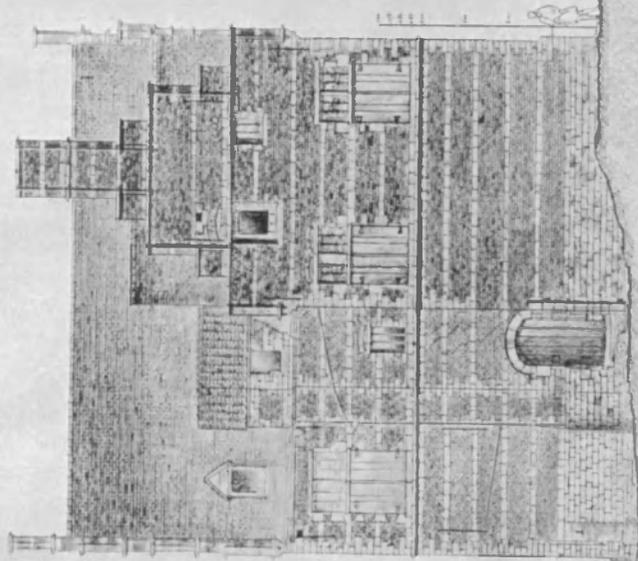


J. DECLERCQ. BRUX.

R. LEV. ET METSE PAR K. LEV. ARCHITECTE.

Planche I.

M. A. SMET (ANVERS)



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS
DE BELGIQUE
PRESOIR
DE L'ANCIENNE ABBAYE DE S^T GERVAISE
A LOUVAIN

ANGLER ET DRESE

ANGLER ET DRESE, ING. DELEVÉ ARCHITECTE

Planche II.

M. A. SMET (ANVERS)

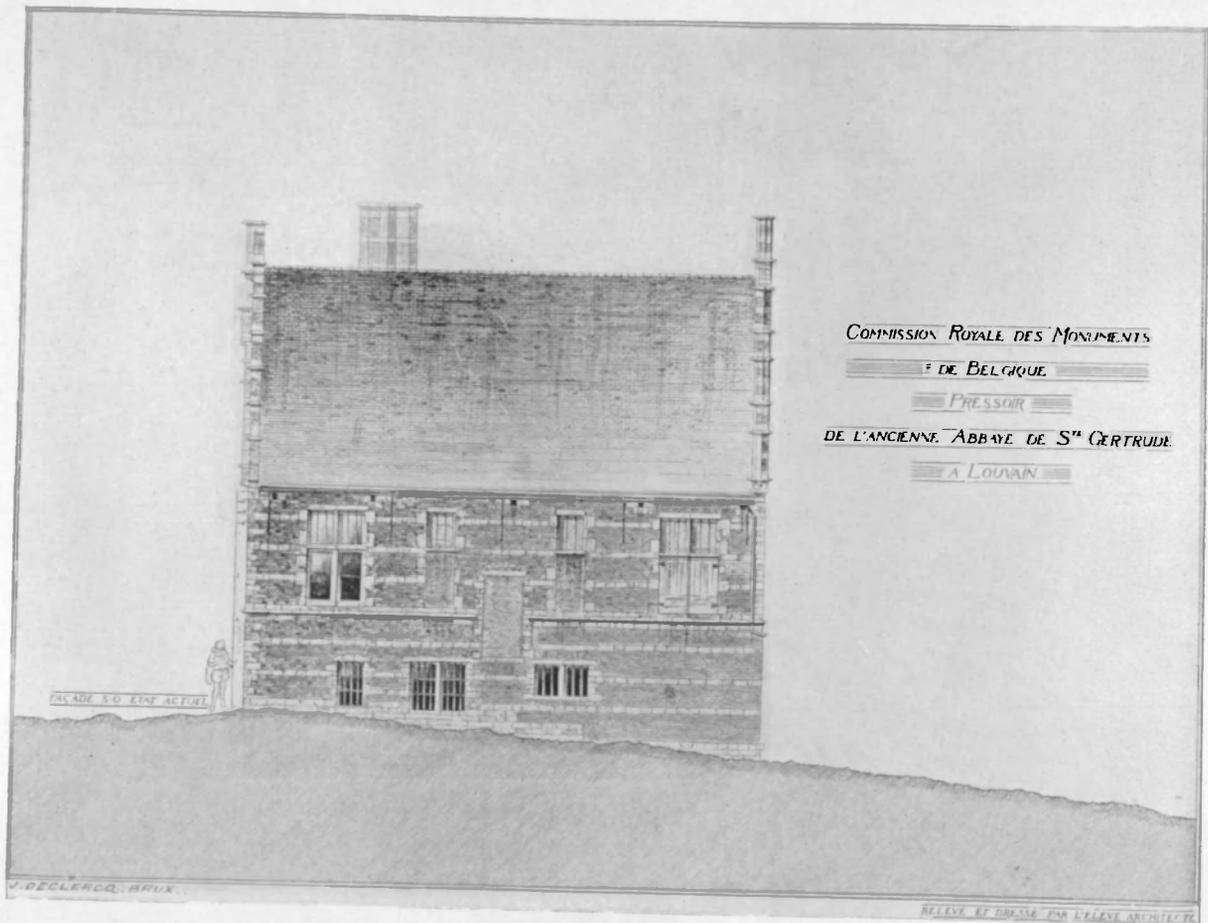


Planche III.

M. A. SMET (ANVERS)

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS

DE BELGIQUE

PRESSOIR DE L'ANCIENNE ABBAYE DE S^{TE} GERTRUDE

A LOUVAIN

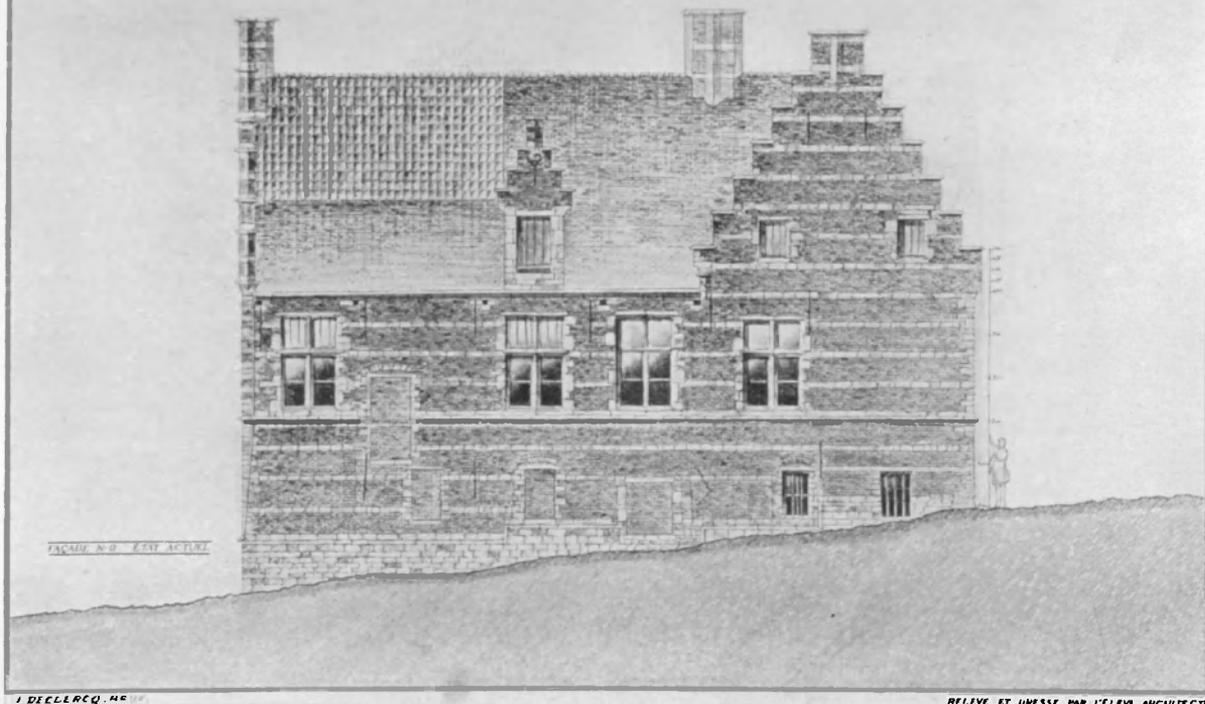


Planche IV.

M. A. SMET (ANVERS)

TABLE DES MATIÈRES

Commission royale des Monuments. — Résumé des procès-verbaux des séances des mois de mars et d'avril 1910.

Rapport sur les travaux de la section artistique de la Commission royale des échanges internationaux pendant l'année 1908, par M. HENRY ROUSSEAU.

Le pressoir du vignoble de l'ancienne abbaye Sainte-Gertrude, à Louvain, par M. LOUIS HISSETTE.

PLANCHES

	Pages.
1 à 5. Pressoir de l'ancienne abbaye de Sainte-Gertrude, à Louvain (état actuel)	136

AVIS. — Les personnes qui collaborent au *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* ont droit de recevoir deux épreuves de leurs articles : la première en colonnes, la seconde après la mise en pages.

Le bon à tirer devra être donné sur la revision de cette dernière épreuve.

Les remaniements qui seraient demandés ultérieurement devront être payés par les auteurs.

MM. les collaborateurs du BULLETIN ont droit à 50 exemplaires, tirés à part, de leurs articles admis dans le recueil. Les auteurs qui désirent un nombre supplémentaire d'exemplaires doivent s'adresser directement à cet effet à l'imprimeur du BULLETIN, qui les fournira à leurs frais.

Pour ce qui concerne le *Bulletin*, s'adresser à M. HOUBAË, Secrétaire-adjoint de la Commission royale des Monuments, 22, rue Montoyer, à Bruxelles.